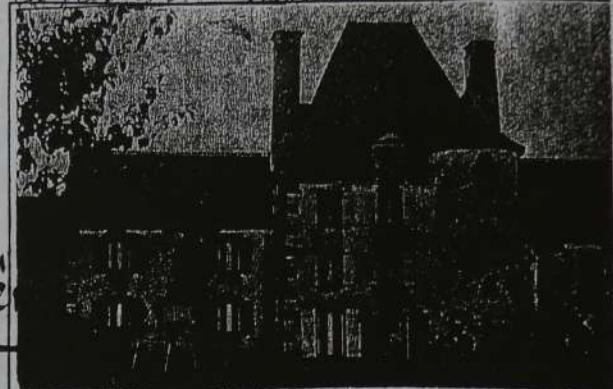


B

La prairie qui fait suite au jardin a été achetée ^{4.100^e de Mme Vincent, née Méo, par Jean Guillotin, fils le 6 juillet 1898. Il la mit à la disposition de M^e le Curé. M^e Banni fit alors ouvrir une porte de communication entre le jardin et cette prairie qu'il planta de 3 douzaines de pommiers greffés et débûcher le hanché. Elle mesure 60 ares suppose. La porte bouchée près de celle ouverte par M^e Banni pourroit faire croire que la prairie appartenait au même propriétaire du presbytère et par consequent à la famille Lamoureaux.}



Ancien Presbytère
Ave de Bas



Ancien Presbytère - Grand de Rue

Chapitre Sixième

Les Frères

Article I. — Les prêtres qui ont exercé le ministère avant 1793.

Le paroisse de Mauron, comme nous l'avons dit ci-dessus, avait une origine monacale. Tièrement depuis 1591 elle ne fut point administrée par les moines mais relevait d'eux au point de vue temporel. Ainsi l'abbé de Paimpol percevait les dîmes dans la paroisse de Mauron à la 12^e gerbe et en présentait le vicain perpétuel au recteur. Celui-ci était portionnaire. La cure de Mauron, dit le Pouillé de Bréchi de S^t Malo en 1730, était à la portion congrue de 300 lunes. Tous les chefs de la paroisse étaient recteurs, excepté Messire Mathurin Chauvet, 1680, qui parfois prend le titre de vicain perpétuel.

Mais le titulaire de la paroisse ne pouvait suffire seul à l'administration. Le Pouillé de S^t Malo donne en 1730 le chiffre de 6.000 communiaants à Mauron. Aussi le Recteur ou vicain perpétuel avait-il autant d'auxiliaires que le réclamaient les besoins spirituels des paroissiens. Parmi eux les uns étaient officiels et les autres supplémentaires. Les premiers se nommaient curés, recevaient des gros décimotours un peu tenuement, appelés pension, remplissaient les fonctions civiles, tenaient bien souvent les registres de baptêmes, mariages et sépultures, étaient reconnus par le pouvoir civil et avaient un certain rang. Mauron en possédait deux. Les deux porteraient

le titre de curé, vraiment le second était appelé subcuré ou sous-curé. Le recteur choisissait lui-même ses curés et les présentait à l'Évêque qui leur octroyait des pouvoirs, non des provisions, car à leur titre ne correspondait aucun bénéfice. La plupart du temps il les prenait parmi les frères indigènes, qu'il connaissait particulièrement.

Les autres auxiliaires que j'ai appelés supplémentaires n'avaient dans la paroisse ni rang, ni redevances fixes. Ils faisaient ordinairement partie de la communauté des frères de Maunon, partageaient au casuel et aux fondations. Plusieurs étaient titulaires de quelques petits bénéfices ou chapeletaines qui étaient ordinairement dotées d'une maison assez convenable, d'un jardin, d'un prie, d'un champ ou de quelques parcelles de terre. Moyennant une messe ou deux à l'église par semaine, le titulaire fourrissait de tout. Au débouché de patrimoine, c'était la première et la plus essentielle partie de ces moyens d'existence. Il en demandait le supplément au casuel de la paroisse, aux leçons qu'il donnait aux enfants du voisinage : et enfin, si besoin était aux œuvres de ses mains. C'est ainsi que les frères F. Gicquiaux et J. Gicquiaux du Désert possédaient un troupeau de bœufs et vivaient du produit de leurs réserves.

Ces détails expliquent la présence simultanée d'un assez grand nombre de prêtres dans la paroisse et rendent compte de leurs moyens d'existence.

1^e Les Recteurs (portionnaires) ou Vicaires perpétuels.

1633.....	Messire François Robert : il resta longtemps recteur de Maunon, puis devint seigneur abbé de l'abbaye de Painpont.
1669 - 1681	Messire Mathurin Chénard, vicaire perpétuel de cette paroisse. Il décida le dernier jour de Septembre 1681. L'inhumation fut faite par le Rcv. Père André, procureur de Painpont. Son acte de décès se termine par ces mots : « Pour ceux, qui le papier voyez, priez pour les trespassez. Messire Jan Morin. » Il fut transféré ailleurs.
1681 - 1688	Messire Julien Gaillard, baschelier et Recteur de Maunon. Il mourut à l'âge de 35 ans le 1 ^{er} juillet 1690.
1688 - 1690	Messire Julien Gaillard, baschelier et Recteur de Maunon. Il mourut à l'âge de 35 ans le 1 ^{er} juillet 1690.
1690 - 1722	Messire Michel Roche : son acte de décès n'existe pas dans les archives.
1722 - 1724.	Messire Mathurin Coeguin.
1725 - 1743	Messire Pierre Gaillard, seigneur de la Fresnaye. C'est lui qui amit venir le mariage de Noble homme J. B. Bonamy, seigneur de la ville Cognac.

63

et de demoiselle Gillette Bonamy de Bettanges le 21 novem. 1719.
 Messire René Auguin, recteur par appellation. Voici son acte
 de décès : à Messire René Auguin, fils de maître Pierre - et de
 Perine Le Guille, recteur de cette paroisse, âgé d'environ 78 ans
 décédé en ce bourg le 12 sept. 1771, vers 6h 30pm midi, a été
 inhumé dans la cimetière de cette église par Messire Olivier
 Le Roy, recteur de l'Orne, le 14 du même mois, en présence de
 M^e Le Seigneur de Meauzon, de Messieurs Tourn, père et fils, de
 M^e Viallet, E. Girault, prêtre, Judicie Foi, Placide Frouas, Celeste
 Fauon, Bonamy, T. Viallet, Delamarche, recteur de l'Orne
 Ollaire, Pachet, M^e Sébillot, prêtre, J. B. Le Roy, curé, G. P.
 Le Petit, curé d'office, Rastel, recteur de St-Léry, Guyot, recteur
 prieur de Guéret, Blanchard, prêtre.

1771 - 1776 Messire Guillaume Bergez

1776 - 1782 Messire Charles Louis Raffray.

1782 - 1790 Messire Jan Deshayes. Il était de Beignon et le cousin des
 familiers Gabriel Deshayes, curé d'Auray. Il succéda dans sa
 maison paroissiale à l'église, le 18 mai 1790 à l'âge de 43 ans.

1790 - 1820 Messire Yves Le Moine, originaire de Lamelas.

2^e Les Curés et Sous-Curés.

1590 ...	Messire Blanchard subvenu en 1564	1590 ...	Messire Le Gendre
1590 ...	Messire Chardavel.	1591	Messire Girard
1597	Messire Jan Marchand		
1610	Messire Jan Monneraye		
1633	Messire Julien Moyn. Il mourut à l'âge de 70 ans et fut inhumé dans l'église de Meauzon le 23 sep. 1698		
1668	Messire Missard, sous-curé		
1681 - 1700	Messire Mathurin Coude, inhumé 1681.... Dans l'église le 7 octobre 1700, âgé de 79 ans		G. Le Fraine, curé d'office mort de M ^e Charnaud.
1709 - 1728	Messire Goupil. Signé en 1729 ancien curé.	1700 ...	Messire Joseph Moyn
1728 - 1738	Messire Joseph Lemarchand. Il mourut à 89 ans, fut inhumé dans l'église 1743-1745 le 26 sept. 1732.	1712 - 1744	Messire François Gueguiaux décédé le 17 oct. 1744, inhumé dans l'église dans des cercueils
1732 - 1746	Messire J. M. Allain. Curé d'office 1743.		Messire Joseph Gueguiaux, du précédent, inhumé dans l'église le 10 oct. 1745, âgé d'
1746 - 1765	Messire Christophe Poignier, diacon 1744, 1746, 1752 prêtre 1762. Il exerce le sacerdoce ministère à Meauzon curé de Meauzon 1765.		Messire Chesnac. Il avait ordonné à Vannes, qu'il signa

6

	avant et après la nomination.
1765 - 1772	M. de la Boisserie de Sainte-Hélène au bout d'un an de son service il fut nommé le 17 août 1770, à la paroisse de Brignac dans le canton, à peine fermement. Le Recteur de Loyat fut demandé pour l'assister. Ses derniers moments. Le Père Jean François de Vouloir bien réchauffer son serment. Chenu lui déclara qu'il faisait preuve selon sa conscience et qu'il était tout disposé à le prêter docilement, si le demander. Il en était fait... Sur ce, le Recteur de Loyat se retira sans avoir rien fait. La constitution mourut à 18 ans avant l'arrivée de Bonaparte.
1772 - 1773 ⁽¹⁾	Messire Gauthier, qui devint ensuite vicaire de Plélan.
1773 - 1778	Messire Jean Deshayes. Il alla comme curé à Beignon, son pays et revint à Morlaix comme Recteur en 1782.
1778 - 1785	Messire Alain Dutilos ¹⁷⁷⁴ . Recteur de St-Servais pendant la révolution, il ne prêta pas le serment. ^{Habemus gratia} Messire Julien Gérard. Il fut porté comme émigré dans la liste des prêtres déportés. ^{et 1775} mort le 21 Novembre 1794.
1789	1798 - 1767

Julien Gauthier, curé de Plélan au diocèse de St-Malo fut arrêté de sortir de France par les persécutions et fut plus particulièrement la loi de déportation en août 1792. Il s'était réfugié en Angleterre où il se cacha de n'être pas retrouvé parmi ses ouailles, en effet, il le fallait faire pour elles. Une occasion explose à un si généreux sacrifice. Toffet à lui l'expédition qui se préparait en juillet 1793 pour quitter la France au vénérable évêque de Dol, Mgr de Fléville de l'accompagnât, quand ce Père voulut faire cette occasion pour venir au secours des fidèles fugue. Il habita le fort des Débarquements. On le fusilla une fois que le saint évêque le 9 juillet 1793. Le martyr défit pendant la révolution française par l'abbé Villars, docteur en théologie depuis 1780 (cf. Bonelli. p. 181.)

1767 - 1768	Messire Launay.
1768 - 1771	Messire J.B. Le Ray.
1771 - 1775	Messire Jean Michel Aliz, né à Roche en 1740. Il fut curé de Pléscanneuf, de Brénocel, de Mendignac, de Kavanec. Appelé à l'armée par nomination du marquis de St-Pern, il n'y passa comme recteur que peu de temps, il mourut en 1776.
1775 - 1780	Messire J. Picouays
1780 - 1783	Messire Forestier
1783 - 1790	Messire Yves Le Moine de Lamelas qui fut recteur de la paroisse de Brignac dans le canton de Languidic, Roffiat, Lannion, Guiscriff, Domalain, Lézardrieux, Carentoir, Lézardrieux, Guiscriff, Rostrenen, et Lannion.
1790 - 1808	Messire Jacques Bernard via Buvay 1799, recteur de St-Servais 1808, mort en 1836, installé par Boisnel recteur de Brignac, successeur de Brignac, Lézardrieux, Carentoir, Roffiat, Lannion, Guiscriff, Domalain, Lézardrieux, Carentoir, Lézardrieux, Guiscriff, Rostrenen, et Lannion.

3^e: Les Pères auxiliaires et les Pères indigènes.

1342. Geffroy, frère de Jehan I, sire du Glessis, abbé de Paimpont en 1342.
 1430 Alain Loret du Boyer. Il étoit en 1436, abbé de l'abbaye de l'Isle René du Bois Jagu. Issu d'une famille noble de Morbihan, mourut recteur de Concoret en avril 1562. Comme il jouissait d'un autre bénéfice, Henri Thomas obtint en cour de Rome à l'évêque contre lui et pris possession le 10 ^{septembre} 1560; mais, Messire du Bois Jagu s'y opposa. Nous avions là un bel exemple du résultat que peut donner la double collation bénéfices de 1437 à 1562: Concoret a deux recteurs à la fois pourvu en cour de Rome et l'autre nommée par l'évêque. On s'imagine les compétitions et les intrigues qui durent résulter de cette situation.
- 1569 Le Père Boniface. Il fut enterré à Plœmeur le 21 ^{mai} 1569; il étoit originaire de Morbihan et fils de Mathurin Bonamy - « Bon religieuse et grande prédicatrice », a-t-il été dit de lui.
- 1591 D.D. Gilles Blanchard.
 Chardavel.
 Robert Curat.
 Julien Le Port.
 Jan Chesnard
 Mathurin Morice.
 à Le Gendre
 Jan Meourault
 Julien Marchand
- René Loret. Il devint en 1598 commissaire de l'abbaye de Paimpont.
- Julien Monneye du Bourcier. Décédé le 29 ^{septembre} 1678.
- 1633 Thésime Bernard.
 Jan Finaud.
 Georges Guillotin.
 Rosselin, recteur de Concoret.
 Jan Danie.
 Guillaume Moëslé.
- Pierre Duclouet, seigneur de Loret. Il fut tué dans une tour au Boyer par Messire de la Jouysere en 1606.
- Julien Duclouet, sieur de La Haye Moëslé qui demeura à Greckay, maison de Pierre Rolland. Quand le Brest fut érigé en succursale, il fut le premier curé 1642.
- Raoul Beaupas, recteur de Brest en 1628 et démissionnaire en 1648. C'est lui qui fit la Bourse à l'Université de Rennes.

D.D. Philippe Galon
 Laurent Charderay, de la Dodiraye, mort le 10 juillet 1678
 Jan Duroz, chanoine de Beuvres des Landes; décédé
 le 12 juillet 1678

1650

Jan Bernard.
 Julien Guillard, chanoine du Plessis.

Maurillin Morin, chanoine à l'André. Il mourut à 70 ans
 et fut inhumé dans l'église de Mauron le 30 Nov. 1699
 en présence de Jeanne Royer, sa belle sœur et Mauril-
 lin Morin, son neveu du village de la Rochette.

Jan Chantour, chanoine de Quilbac - mort à 63 ans,
 inhumé dans l'église de Mauron le 27 juillet 1699 en présence
 de Jan et de Piene Chantour de la Ville-Sainte.

Jan Salmon, prêtre du Poulday, mort en 1698.

Guillaume Juro.

Julien Caro du Boing, deuxième recteur prieur des Frères; paroissien au 1779 de Marie de la Haye
 Etienne Greguian, longtemps à l'Utel.

Jan Dupiray, chanoine à la Couche Regault.

1654

Julien Morin, inhumé dans l'église de Mauron le
 23 sep. 1698 à l'âge de 72 ans.

Jan Cramenec.

Mathurin Delaunay.

Mathurin Galon, prêtre à l'Utel.

Julien Estienne.

Nicolas Demouan.

Julien Parys.

François Pencole.

Jan Chibaud.

Jan Blanchard, inhumé dans l'église de Mauron le
 29 Nov. 1696 à l'âge de 80 ans en présence de
 Jan et de Piene Blanchard, ses neveux des Ponts.

1658

Jacques Jumel, au Plessis

Jan Dubois, curé de la Vayg, prêtre de Nicodème.

le 5 décembre 1682 a été inhumé Messire Jan Duclos, prêtre de
 cette paroisse, demeurant au village du Grestay; il est décédé
 subitement le jour précédent à 64 ans.
 Jacques Lories, prêtre, Recteur en 1677 de la paroisse de
 Brignac.

Olivier Salmon

Jan Guillouay.

Sur le Jan Le Chapelier, prêtre de Mauron, docteur en théologie de la faculté de Paris
 et membre de la Société de l'Amour Chrétien et Scholastique de l'église catholique de l'Utel
 abbé commendataire de l'abbaye de Brignac ou Perguet et associé en cette qualité aux
 Ets de l'Utel en 1677 (l'abbaye de Brignac par la suite)

D.D Mathurin Giffart, mort à 67 ans, inhumé dans l'église de
Mauon le 27 avril 1702. Assisteront au corsoi Honoré et Joseph
Giffart, tous des Landuyes.

1668

Jean Royer.
Julien Piraub
Sébastien Josses
Mathurin Gueguian
Chauvel.

Jean Brion, prêtre recteur de Néant décédé le Octobre 1668

Mathurin Delaunay, mort âgé de 70 ans, inhumé dans l'église
le 28 avril 1702; assistent à son corsoi Olivier et Pierre Bigonie
les neveux, tous du Bourg;

Georges Guillotin, mort âgé de 69 ans, inhumé dans l'église le
21 août 1707, assistent au corsoi Thomas Guillotin, son neveu
Pte Duperrey, sa belle sœur, tous de la Ville Cognac. En 1670, il
était recteur de l'Argy

à

François Moirin.

Louis Chomeaux, décédé Dixme en 1672.

François Guérin, décédé le 2 Novembre 1708 à l'âge de 47 ans.

L. Maillart.

G. Allis.

Meissart

F. Loyer

Michel Jobard, de la Dodiraije, mort le 16 mai 1677.

René Finsart

Julien Losrand.

Mathurin Le Franc, mort à l'âge de 68 ans, inhumé dans
l'église le 13 mars 1698, assistent au corsoi Olivier et Lé Franc
les frères, tous du Bourg.

Georges Laro, Recteur de Pocial en 1674

Jean Guillaume Pronainy.

Jean Pongerart, décédé à l'âge de 70 ans, inhumé dans
l'église de Mauon le 16 juillet 1703, assistent au corsoi André
Guillotin, et Jean Lefèvre de la Ville des Alos.

1678

D. Gaëtien, qui devint recteur en 1729

Mathurin Masson, né le 2 juillet 1694; mort le 3 mars 1780

Honoré Giffart, qui fut recteur paroissial de Bostarentz
en 1677, il mourut au village des Landuyes à 71 ans. Il fut
successeur d'agriculteur; on trouve dans les archives une nouvelle
terre faite par Messire Honoré Giffart sur la métairie

à

de la Sainte Sandrine. 22 avril 1662.

D.D.

Jan Salmon, qui fut recteur de St. Liry en 1708 mort à l'âge de 74 ans.
Jan Gieguina mort à l'âge de 80 ans, inhumé dans l'église 189^{me} 1730
René Chébaut.

Jan Chébaut, mort à l'âge de 60 ans inhumé dans l'église,
assistéent au corvoi Jan Lucas et Noël Allis, tous deux
Corrèze - Baillat. 3 octobre 1708.

Pierre Giffart.

1680

Grille le Franc.

Jacques Allain.

Mathurin Lucas, mort le 12 octobre 1684 à 41 ans.

Guillaume Loët, prêtre de Brioude en 1685.

Julien Grothomme

Louis Haupas

Louis Guspaix

Poignet.

1690

Joseph Paro

Joseph Ponsie

Joseph Gieguina, décédé

Julien Caro

Alexis Jumel, décédé à l'âge de 3 ans, inhumé dans
l'église. Assistaient au corvoi Jan Jumel, son père, mort Guérin,
son cousin et tous des Bourg.

Mathurin Lorrand.

Jacques Lucas, sieur recteur de Brignac en 1707

Mathurin Giffart. de Prangot, pasteur et docteur, décédé à 70 ans, le 28 Novembre 1763

J. Loret, recteur de Brioude en 1690 (s'il signale)

Mathurin Jouët, prêtre du Bois de la Roche, fit beaucoup de mariage

Jan Hervé.

Mathurin Boussart, mort à 40 ans, inhumé le 13 juillet 1712. Il était de Latcha

Guillaume Salmon.

Pierre Haupas

Pierre Martin, mort à l'âge de 43 ans, inhumé dans l'église
le 10 juillet 1708, assistéent au corvoi Jan et Joseph Moutin du Bourg.

Guillaume Joseph Morin, sieur des Touches. Il devint chanoine
honoraire de Meung-sur-Loire, diocèse d'Orléans - Paris en 1757
de Jan Baptiste Joseph Bourcier, il signe J. J. Morin au
Lantair, chanoine. Demeura en 1766 au Baptême de
Anne Moulé du Bourg. Il dut se retirer dans sa propriété du
Pautrain : Messire Morin, abbé du Lantair 1777 (acte).

1730

D.D. Géoffroy Goupil

Mathurin Davoine, mourut à l'âge de 78 ans et fut inhumé dans l'église le 21 sept. 1721

Charles Louis de Nyart, chanoine royal et procureur de l'abbaye de ^{Gatineau} l'impasse
Mathurin Chéau, Recteur Prieur de l'Uinic en paroisse de Dol.
François Biron.

R.P. Guibert, de la Vigne, Dominicain.

Gilles Piraut.

Jacques Marade

a

Guillaume Morin qui mourut à l'âge de 73 ans et fut inhumé dans l'église le 22 mai 1736 par le recteur de l'Uinic - Recteur de Brignac

Jacques Chératier, fils de Jean et de Julienne Eon, mourut à l'âge de 74 ans quelques mois, inhumé dans l'église le 9 Décembre 1745.

Pierre Josse, décédé à 78 ans, inhumé dans l'église le 20 octobre 1729

Joseph Mielat De la Moariais.

Julien Ruellan

François Giugniaux, fils de Julie et de Jeanne Mallon décédé
en l'église de la paroisse à 66 ans, inhumé le 17 octobre 1744.

François Giugniaux, fils de Jacques et Marie Chéramy, neveu
du précédent décédé à 48 ans, inhumé dans l'église Leffrinckouke

Joseph Giugniaux, fils de Joseph et de Mathurine Ciratet décédé
en l'église de la paroisse à 84 ans inhumé le 6 août 1745.

1740

Joseph Marchand.

François Ciratet, curé du Rhœu en 1719

Paul Royer.

a

Mathurin Gervais - Don Félix Bonamy, bien novice au couvent des R. Clapucins de Rennes

Joseph Flavot, fils de Mathurin et de Jacqueline Etchek décédé à
76 ans, inhumé le 1 avril 1753. prêtre des Landes.

Jean Dubois.

Joachim Allain.

1750

Jean Davoine, fils de Robert et de Geneviève Crouzet décédé à
38 ans, inhumé le 18 mars 1742.

a

Mathurin Josse décédé Diacre à l'âge de 48 ans, inhumé
dans l'église le 3 Nov. 1726.

1760

Joseph Gouland.

Pierre Houée, curé d'Abarek, diocèse de Nantes en 1737.

Malo François Yvon, sieur du Pilombard, fils de Jean François Yvon
et de Demoiselle Marie Gaëtane, décédé à 31 ans, inhumé dans
l'église le 30 mai 1749.

Jean Pierre Bonamy, chanoine régulier 1744.

D.D. Boussard, Du Bois de la Roche

François Salmon, fils de Joseph et de Guillemette Grégoire, décédé à 74 ans enterré dans l'église le 18 sep. 1756. Il était le neveu de Messire François Grégoire et cousin de Félix et H. Grégoire.

... Chastel qui fut curé de Mauves et recteur de Briouet-le-Château.

François Raaud, curé curé en 1744

J. Bane

Joseph Bellair, sieur de la Ville Brognon, il devint Recteur des Eglises de la paroisse de Bellair, nommé à l'âge de 20 ans.

Pierre Gaspaix du Coudray Baillat, fils de Pierre et de Marie Thobaut, décédé à l'âge de 48 ans inhumé dans le cimetière de Mignac le 18 Nov. 1759. Il était le frère de Mathurin Gaspaix, curé de la paroisse décédé le 29 juil. 1767

Cétiennne Prüssant, fils de Jean et de Mathurine Béaupre mort à l'âge de 38 ans ; inhumé dans le cimetière de cette église

Il travailla beaucoup à Mauves. Il demeura à L'Isle-Adam jusqu'à son mariage - Il eut deux enfants : Solange et les armes d'Asprez rappellent son surnom Jan Guillot, fils de Vincent et de Gélette Marchand, décédé à l'âge de 69 ans, inhumé dans l'église le 16 juin 1747

Jaques Perruchot, neveu de Julien Perruchot, recteur de Briouet. Il mourut recteur de Loscouët-Dres en âge peu avancé vers 1760

Augustin Masson de Catheux, fils de Mathurin et de Marguerite Piraud, né le 18 juillet 1714, décédé au bout d'un an à l'âge de 68 ans inhumé dans le cimetière de cette église le 18 avril 1762.

Joseph Blanchard, fils de Mathurin et de Julieme Dulos, décédé à 40 ans, inhumé dans le cimetière le 31 Décembre 1769 le 18 mai 1789, il eut une longue maladie de 30 ans pour cette mort. Des étiquettes de l'époque indiquent que son père l'ameva de matin et qu'il dormait dans la chapelle de l'église de Briouet. Depuis la mort de son père il fut enterré dans la chapelle de l'église de Briouet.

Mathurin Gaspaix - - -

Joseph Béaupré.

Joseph Guillotin du Coudray Baillat.

Mathurin Piraud - Diacre en 1774. de la Ville Cognac, Recteur du Brac en 1780. - J. Houssu de Concoren.

Pierre Blanchard, fils de Pierre et de Perrine Le Ray du village des Portes, décédé à 82 ans, inhumé dans le cimetière le 15 mai 1779

Cherillon qui devint curé du Brac.

Mathurin de Marchand, décédé tous diacre à l'âge de 71 ans le 12 mai 1772, fils de Joseph et de Jeanne Sébillot, neveu de Mathurin Sébillot, prêtre.

Alexandre Alexandre Dulos, curé. Il fut démissionnaire en 1789 de l'église à la mort de M. Rastel 1784, puis recteur. Il passa la révolution dans la prison de Toulouse de peines. Depuis un jour il se cache dans la cave. Une autre fois il gagna une république en lui faisant la mortua. Il mourut guillotiné.

D.D. Alexis Roblaine, du Bois, curé de Néant en 1780, curé d'office en 1792; il joua un rôle admirable pendant la révolution, nous en reparlerons ci-dessous.

Doussaint Piraux, qui prêta serment devant l'autel constitutionnel de Léon puis Biscarre de Mauron au même titre.

Joseph Chamin, de Lamillau.

1780 Christophe Poigné - curé.

Raffray du Bois - sportif pour les missions étrangères. Il mourut à Bourg-en-Bresse malade.

Abbé Béchet.

Jacques Bernard, qui devint le curé 1790, recteur de l'église 1808 mort en 1836.
Mathurin Beauregard Chiaud, né à Guillet, décédé le 1er juillet 1803 au village de la Bouchette âgé de 44 ans.

Mathurin François Paris du Bois, décédé acolyte le 9 Novembre 1790 âgé de 23 ans - fils de Félix et de Marie Moineuse.

Mathurin Bigani. Il mourut au décret en 1809, à l'âge de 50 ans; il était fils de Mathurin et d'Angélique Biran. Avant 1800, il habitait le Bois; l'an 3 de la république, il fixa son domicile au Désert.

Joseph Joachim Hippolyte Bigani de la Bouche Regard. Il fut ordonné diacre dans l'église du séminaire de St-Méen par Monseigneur des Laurents, le 23 Nov. 1769. En 1800, il habita le Bois où il fixa son domicile.

Holais Lérien

Abrassard, resta dans le pays pendant la révolution.

Jouan Du Bran, mort censeur de l'Ukraine.

Marais

Jan Baptiste Le Comte. Soussiaire en 1790.

1790

Article II Les Prêtres de Mauron pendant la Révolution.

Avant de descendre dans les détails, il me semble utile et intéressant de placer ici les deux listes de prêtres réfractaires relevés aux archives de la préfecture de Morbihan.

- 1^e Etat des ecclésiastiques non assentimentés du canton de Mauron:
 Yves Le Moine, curé de Mauron, fanatique, prudent.
 Julien Gérard, vicain id sans caractère.
 Jacques Bernard, id id tranquille.

Masson, curé de Maunoy.	fanatique.
Bigarié, prêtre id	infirme et tranquille.
Bigarié, prêtre au Desert	incapable de faire du mal
Éon, ex-vicaire de Montauban.	chassé de Montauban par fanatiques
Chéaut, prêtre à Meauzon	peut proposer à faire sensation.
René Jan Lerville, curé des Brieux	fanatique, prudent.
Pierre Penoli, prêtre id, incapable de faire beaucoup de mal, mais fanatique bavard.	fanatique, bavard.
Alexis Durlos, curé de St-Léry,	triquille
Alexis Roblaine curé de Néant,	fanatique, mauvais sujet.
Blanche, vicaire de Néant,	irroque et plus dangereux
Éon, ex-vicaire à Caro	fanatique modéré.
Guillaume Betaux, curé de Concoret	triquille
Potier, vicaire id	fanatique, turbulent
Pierre Paul Julien Guillotin, ex-vicaire de St-Servant.	triquille
Desbois, prêtre, Concoret	fanatique, Dangereux
Houssu, prêtre, id	mauvais sujet.
Salmon, prêtre, id	
Guillaume Noël, ex-curé	
Pierre Caudart, ex-vicaire, chassé de l'école comme perturbateur.	
Pierre Mathieu.	

2^e Etat nominatif des prêtres réfractaires qui existaient dans les cantons de Meauzon et de Néant - 1 Novembre 1794.

Maunoy	Le Moine, curé,	est beaucoup influé
	Masson, vicaire,	id
	Bigarié id,	toujours malade.
	Bigarié du Desert,	n'est pas méchant.
	Bernard de Crisay,	je le crois bon.
Saint-Brieux.	Lerville, curé,	est beaucoup à craindre.
Néant.	Roblaine, curé ; on m'a assuré qu'il était chouan et bien cassé.	
St-Léry	Jouan, recteur,	Maurice
	Alexis Durlos,	bon, n'est pas à craindre.
Le Bran	Perruchot (qui mourut le 9 mai 1801) ex-vicaire de la paroisse au Bran qui fut inhumé sous le porche de la chapelle recteur, est beaucoup influé à craindre, ajoute le document, tout Roblaine et Lerville.	
Les plus	Le dernier est toujours à St-Brieux, Roblaine est souvent à Néant et si-vent également chez sa mère dans le bourg de Meauzon. Celui du Bran se tient chez Poude à la Bonne Ville. Il a un fusil et deux coups ; c'est un homme de cinq pieds et quatre pouces ; il a les cheveux et les sourcils châtains, les yeux bruns, long, long, la bouche	

grande et parle vite. Signé

Paradis, commissaire du directoire exécutif de Mauron.

Notez - Il n'y eut à prêter serment dans les environs de Mauron que Charles François de Loynes, recteur de Pouigne et Noël Joseph Chéneix, recteur de Gréhouentec, qui n'eût été curé de Mauron.

C'est pourquoi le 19 janvier 1793, les administrateurs du département du Morbihan écrivirent en ces termes à ceux du district de Ploërmel :

Nous venons d'être instruits, citoyens, qu'il existe dans la commune de Mauron plusieurs ecclésiastiques non tonsurés qui sont à l'ancien état de cette paroisse : Le Moine ; puis, Béroud, Géraud, vicaires, un nommé Masson, les deux Bigani et Glix, et dernier disant fréquemment la messe au Bois de la Roche. Il est intéressant que vous délivrieiez le pays de ces êtres fanatiques. Si tel est vrai qu'ils se trouvent dans cette paroisse, le détachement du district nous aidera à les décoverrir, mais il faudrait d'abord s'assurer de leur demeure respective et faire arrêter le détachement pendant la nuit ; si tel avise de jour, son arrivée donnera l'alerte à ces fanatiques qui pourraient ainsi à l'occasion...
Outre ces prêtres dont j'ai parlé ci-dessus, un prêtre âgé de 38 ans, Pierre Aume Cotto habita le bourg de Mauron depuis le 1^e Novembre 1792 jusqu'à peu au moins. Il était l'hôte de Hélène Ruellan, 1^e Elise, dont le fils était marié à la sœur du prêtre. D'autres parcourent la paroisse et se réfugient partout où ils peuvent trouver un lieu sûr pour leur vie. Les châtelains du Bois conservent le souvenir d'un prêtre qui souvent rentrait chez leurs ancêtres chercher une retraite.

M^{me} René Roland du Norday est mentionné (prêtre à Mauron) dans la liste des iniquités ^{au 1^e nov 1796}

Messire Yves Le Moine, Recteur de Mauron 1790-1820.

Il était né à Lannolas (côtes du Nord) ~~et 1747~~ de René et de Annaïlle Payour. Avant de devenir recteur, il en avait été curé pendant 7 ans. Sa mésaventure fut restée dans le pays en grande réputation. Quand arrivèrent les mauvais jours de la révolution, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Dès le 20 juillet 1792 il fut décidé aux conseils du district de Ploërmel qu'il serait suspendu de tout ministère comme indigne, d'après mesures communes. M^{me} Blanche et Roblaine prêtres de Néant subissaient le même sort. En pasteur dévoué et fidèle, M^{me} Le Moine resta dans le pays. Il exerçait pris de ses paroissiens bien aimés son saint ministère en dépit des poursuites révolutionnaires. Et couchait tantôt ici, tantôt là. Mais son cœur fut profondément atteint de douleur de voir un intime tenté de s'enfoncer de son char trop peu. La tristesse

fut d'autant plus vive que cet intérêt, ce prêtre assommé que la révolution voulait imposer au pays, était du pays même, son obligé peut être. Il s'appelait Comte de Pernaud. Comte de Pernaud vivait dans le hameau de Meunon,^{au 1788} une honorable famille. Devenu prêtre, il remplissait pendant quelques années les fonctions de ministre comme auxiliaire. Les registres de 1770 à 1780 portent sa signature. En 1780 son nom n'y paraît plus; cependant en 1791, il fait encore le baptême de Marie-Jeanne Lagouard de Bouée. Il prêta le serment à la constitution civile du clergé. Ce prêtre, acquis aux idées nouvelles, fut installé curé de Cours en octobre 1791. On eut toutes les peines du monde à lui trouver un logement. La population, restée catholique et fermement attachée à ses prêtres, ne voulait à aucun prix de curé constitutionnel. Il s'y installa pourtant grâce à la forte amie. Mais sa présence ne désarma pas les habitants qui tentaient à obtenir son démission et son départ, fermement résolus à aller jusqu'aux dernières limites. La vie qu'il y mena ne fut pas une vie tranquille, ni aisée; ses lettres nous font connaître les événements qu'il eut à subir.

26 octobre 1791 - Il écrit au district de Plorien pour se plaindre des habitants: il ne peut garder de domestique, qui est toujours en lutte aux vexations des femmes du hameau. Son pensionnaire, un jeune homme de Malestroit a reçu l'autre jour un coup de tringle dans les jambes; il est lui-même insulté. Deux femmes du hameau ont dit à sa domestique que dans peu de temps il fouterait le camp et qu'elles le traîneraient par les cheveux Un homme est entré chez moi demandant une chopine de cidre je la lui ai refusée il s'est mis à lancer lui intimant l'ordre de sortir, il m'a répondu que son cœur valait mieux que le nien. Offensé je quaremai je le pris au collet, l'ai poussé dehors et ai fermé ma porte.

Dans la nuit du 25 au 26 Novembre, on est venue me chercher pour sacralenter une jeune fille. Je me levais doucement sans répondre ... Je cointais ... Je entendis trois ou quatre voix qui disaient que j'étais foute, si je sortais.

À son vicaire constitutionnel, Cours, le 29^e de 1791
Je vous engage, mon cher vicaire, à faire le voyage de
Vannes et à appuyer de tout votre pouvoir les plaintes que
j'ai formulées au département. Vous ferez encore valoir auprès des

vient d'être nommée, c'est-à-dire, à la cure de cette paroisse. La raison de cette surprise, a priori fondamentale est-elle autre que la paroisse de Maunou n'a pas ce même temps demandé la nomination d'un prêtre à sa cure. La paroisse de Maunou vous observe : primo que la liberté d'enseigner des idées opinions religieuses a été cent et cent fois déclarée et inscrite dans la constitution et les lois postérieures à cette constitution même, dans les lois portées depuis l'institution de la république française, comme il appelle cette autres par l'article 8, l'article 6 du décret du 20 brumaire 1792 touchant les dispositions générales sur l'état civil des citoyens - Secundo que les dernières lettres circulaires envoyées aux électeurs de Maunou pour la dernière assemblée électorale au chef-lieu de votre district en spécifiant et désignant nommément les paroisses à pourvoir de curés ne parlent nullement de la paroisse de Maunou - Tertio que si l'administration, à qui seule appartient de veiller aux pourvoitures des curés de son ressort eût jugé à propos de courroigner les électeurs de votre district pour la nomination d'un curé à Maunou, elle n'eût pas suffi qu'on eût omis la paroisse de Maunou : cependant, elle a été omise dans la circulaire et les paroisses avec quelles on devait nommer ont été formellement spécifiées. Si l'expression d'un, comme parle le principe de droit, est l'exclusion d'autre : expressio unius est exclusio alterius.

Revenons au principe de cette nomination prématurée. Les électeurs sont-ils plus sages que les administrateurs qui les courroignent. Non, sans doute. Il appartient aux administrateurs du département et du district de veiller à ce que les électeurs soient courroignés quand les administrateurs seuls le jugent à propos. Or les électeurs ne peuvent agir contre ou au-delà des ordres qu'ils reçoivent puisqu'il est en eux décidé en droit que le commis n'a plus de droit que le commettant. Cependant les électeurs ici veulent transiger plus d'autorité que les administrateurs qui ont transmis leurs ordres. Ils veulent empêcher ces mêmes ordres et les foulter aux pieds. Ils veulent être plus sage que l'administrateur qui les communique, lui faire la loi. On dit : faire la loi, car celui qui va au-delà des pouvoirs et des ordres qu'il reçoit, méprise ces pouvoirs et ces ordres et va contre. Aller contre la loi, c'est faire loi même la loi et si un pareil procédé est admis, l'ordre social n'existe plus, les autorités sont méprisées au ciel et foulées aux pieds. Enfin l'administration n'est plus qu'un pantomime et tout entre dans l'anarchie. Plus d'ordre dans ce siècle : le prévenement syndic de votre tribunal, posté par la loi

47

pour surveiller et son exécution et faire observer vos ordres ne peut se prêter de ce lever de son office et s'opposer contre la nomination en question par la raison que les électeurs veulent mépriser les ordres des corps administratifs et se déclarer plus sagez-mais en allant au-delà de leurs ordres, disons mieux, en les méprisant. Il a déjà, dit-on, fait connaître avec quelques uns de vos membres dans l'assemblée électorale même que cette nomination était prémature et contre les règles prescrites, puisqu'il n'était nullement question dans les circulaires de la nomination d'un curé à la paroisse de Maunoz et que cette paroisse n'en demandait aucunement concernant celles pour lesquelles on nommait. Les électeurs de Maunoz sentant si bien le mépris des ordres et leur intention forcée qu'on procéderait sur l'avis d'un seul individu de l'assistance se réjouissant en maître absolu de la nomination d'un curé à la paroisse de Maunoz, ils sortirent sur le champ de l'assistance qui paraissait vouloir dicter des lois à son gré et se sont retirés sans vouloir signer le procès verbal de nomination. Voilà donc une nomination illégale et contre le consentement unanime des administratifs et des paroissiens de Maunoz. Voilà un fait déclaré que l'administration pour son honneur et le respect de ses ordres ne peut tolérer une pareille nomination pour la paroisse de Maunoz. Voilà des raisons qui paraissent victorieuses et qui sont l'émission générale du von des habitants et de tous les membres de la commune de Maunoz, vainqueur ne peuvent empêcher les électeurs, puisque les électeurs de Maunoz n'ont fait aucune plainte aux électeurs assemblés, ni à aucun d'eux qu'il fallait un curé à Maunoz. Quel ordre dans ces électeurs! quelle sagesse! disons bâtimen, quelle autorité! Cela ne doit pas être vu d'un œil d'indifférence par les corps administratifs, lorsqu'au plus de respect pour eux.

Bien plus, connaissant ils le sujet qu'ils nomment. Non sans doute. Ne devient-il pas savoir que, puisque les électeurs de Maunoz se retirent en colère de l'assemblée ayant voté l'élection nomme Léonard Piraud à la cure de Maunoz, cette nomination ne leur plairait pas, qu'ind même les électeurs de Maunoz seraient en ordre de nommer pour Maunoz un curé constitutionnel. Donc la nomination de Piraud ne fait honneur ni à l'administration. Puis il est le mépris, ni aux électeurs de Maunoz qui l'ont désapprouvé en se retirant de l'assemblée sans signer, ni à la paroisse de Maunoz à laquelle Léonard Piraud ne peut plaire, si travaille efficacement au salut des âmes comme le fait pressentir

présence ces jours derniers à Maucon, présence si prédicto, si
émissie du visa de son Epêque quelle prononce qu'un pasteur
mercenaire et peu exemplaire au témoignage de ses proches
parents du bon qui appréciaient son séjour ici n'ayant
aucune confiance en lui.

Toutes ces raisons sont plus que suffisantes pour vous prier,
citoyens administrateurs, tant pour le respect de vos ordres que
pour l'accomplissement de vos vœux et nous disposer de toute
la voix d'un pasteur qui ne paraît pas ici agréable pour
la rigueur de l'Église, il ayant point encore demandé de
cure et n'en demandant point encore en aucune sorte,
voulant en tout user de la liberté pour laquelle tout citoyen est né et nous vous conjurons par la paternité qui
doit régner entre nous et vous pour le bon ordre et le respect
aux lois et la volonté des citoyens de Maucon qui est
de vivre libre dans leurs opinions religieuses.

Vous prétiant de plus, citoyens, de faire part de la
présente pour nous et sans retard au citoyen Évêque de
Morbihan pour révoquer son pouvoir à l'assemblée
désagréable à Maucon.

Les citoyens composant la commune de Maucon et
demandant la révocation : Paris, officier municipal, J.B. Roigné,
Dauvin, Pouloux, Marollez, Allaine maire, J.M. Morin,
Mathurin Marivaux, J. Guillard, T. Paris, Bonouy, Bouteiller,
Mathurin Roblanc, Math. Guillard, Gratain Selmer, Poidejé,
Mathurin Lechelan, Olie, Jan Courtard etc..

Cette pétition reçue manu scrit accueillie à Plévenel.

De Plévenel 1 avril 1793 au District de Vannes.

« Nous vous adressons une pétition des membres de la commune
de Maucon relativement à l'installation d'un curé constitutionnel
suivie la réponse du citoyen Piraud y désigné. Etant nous
mêmes inculpés, nous n'avons pas eu pourvoir prendre en
avantage pour rappeler cette commune à la subordination aux
lois et au respect de l'assemblée électorale de notre district.
Nous imprimerons formellement le contenu de la pétition ; nous
vous demandons justice ; il faut enfin des exemples. Comment le
patriotisme pourra-t-il se propager dans les campagnes, lorsque
les officiers du peuple sont les premiers à le troubler. »

J. Manvel, Nuyt, Dubretot, administrateur.

P. C. Nous vous prions de faire attention à la date de la pétition. »

prays formelle de prêtres censurantes : Dans le nombre des signatures sont trois individus qui ont obtenu des certificats de civisme.

La fureur de Piraud déborde : Dans sa réponse, qui suit.

Caro, le 1 Avril 1793.

Rien ne m'a plus surpris que la requête que vous me avez communiquée. Je suis aise de connaître par ce moyen les aristocrates masqués, les mauvais citoyens de la paroisse que je vais habiter. Il est bonheur de connaître ses ennemis. Ce n'est pas la défiance. Je ne prétends que cette requête est l'effet de quelque cabale. Eh bien ! citoyens, si je m'engage à veiller à la conservation de la patrie et à faire tous efforts pour dévouer la tyrannie contre l'Etat. Vous êtes à notre hâte, vous, pour braver tous les dangers. Je sens un lâche et indigne du nom de patriote si je ne vous imitais. Dans votre courage inégalable : mon devoir comme mon ministère m'y appelle. Consolez efficacement encore plus par votre civisme que par votre autorité, faire balance pas à y voler. Mais, citoyens, sans qu'il soit utile de vous communiquer les faits contenus dans la dite pétition, non moins injurieuse aux administrateurs qu'offensive à ma réputation et à mon honneur, Je me réserve de dénoncer cet écrit à l'orection et aux qui il appartient.

Permettez, citoyens, que je vous prémisse en même temps que je me propose de me rendre sous votre protection Dimanche prochain à la paroisse de Maunor, vers la municipalité de laquelle j'envoie un express pour la prire de procéder à mon installation.

Je suis avec les sentiments de la plus parfaite fraternelle, citoyen.

Votre très humble serviteur. Étoussaint Piraud, curé de Caro.

Le 3 Avril 1793, la pétition des habitants de Maunor fut lue au District de Ploërmel : « Il a été donné lecture au district de Ploërmel en séance publique du 3 Avril 1793 d'une pétition signée du maire, de plusieurs officiers municipaux et de certains particuliers de Maunor qui déclarent ne pas vouloir recevoir le citoyen Piraud, nommé curé de leur paroisse par le corps électoral de Ploërmel et accompagnant la déclaration d'expressions injurieuses pour le dit corps électoral et les administrateurs du district. Considérant que les pétitionnaires réclamaient la liberté de culte respectant le même droit à ceux qui possètent des maisons principales réservant le curé Piraud ; instruits que le véritable motif qui inspire les signatures est qu'ils reçoivent dans leurs Seins des ecclésiastiques ennemis de la religion et de la patrie, considérant qu'ils voudraient exciter une révolte dans leur paroisse et échauffer les esprits au lieu de les calmer, arrêté que le nommé Bellivin se rende au

au district pour se justifier. Faute d'obéir, il se voit lui et ses co-signataires faire par le gendarmie et il sera envoyé à l'enfer puis une forte garnison dans la paroisse de Mazingarbe.

La municipalité ne ceda pas. quelque temps après, elle répondit au curé Piaud si nous n'avions pas d'autres sentiments à vous communiquer. Ils restent les mêmes et, ne varieront jamais. A vous après cela de juger."

Cette belle résistance ne persista cependant pas, les inculpés se rendirent à Plomel et y furent interrogés. Voici l'interrogatoire subie par quelques pétitionnaires.

1^e Olric, âgé d'environ 49 ans, marchand boulangers, officier municipal. Il a présenté la pétition municipale pour avoir comme curé cette prêtre non assortiment, nommé Meisson, demeurant à Marom. Interrogé si le dit Meisson a influe le peuple, il répond qu'il ne se mêle de rien que de dire la messe le Dimanche - S'il n'y a pas d'autres prêtres inscrits à Marom, il répond qu'il n'en a pas vu depuis au moins trois mois et que les Biganais ne paraissent plus qui était praticien de la pétition? Il répond qu'elle a été transcrise par Ollaire, maire de Mazingarbe - Pourquoi il a refusé Piaud? Il répond qu'il étoit désagréable à la paroisse et que ses proches parents Coedès, J.B. Poignet et Jean Loutard ont signé contre lui. C'est ainsi leur déterminé lui-même.

2^e Bonamy, âgé environ de 57 ans, demeurant au Bourg, juge depuis, nommé par le département en remplacement de Moineau, cassé. Interrogé pourquoi il a signé? Il répond qu'il n'eût pas d'abord pu que ce étoit unconstitutional. On lui propose de corriger le mémoire et de le mettre en conformité avec la légalité, il refuse encore parce qu'aucune demande semblable n'avait été faite; mais il appelle que le lendemain une bande de brigands venaient à Marom, quelle mettait le feu à 17 maisons: la femme étais la première inscrite; il signa pour faire.

3^e Paris - Interrogé sur la signature de la pétition qu'il a signée parce qu'il avoit entendu dire que l'on avoit obtenu par pétition un prêtre non assortiment et qui assuré la sécurité de la paroisse l'évoquoit. Interrogé si le dit Meisson n'a pas exercé de pression et si lui-même n'eût pas agi de la sorte il déclare que Meisson ne s'occupoit de rien et que lui n'est bon qu'à signer la pétition à Bonamy et à deux ou trois autres du Bourg; il déclare qu'il n'a pas vu d'autres prêtres depuis trois mois, que Moineau est l'auteur de la pétition et qu'il a signé par envie de faire.

4^e Allaire, maire, déclare qu'il n'est point l'auteur de la pétition, qu'il l'a signée par crainte de l'insurrection des paroisses voisines qui seraient venues piller et incendier à Meaux. En outre Depuis cette pétition, le conseil municipal a pris une délibération opposée (Banil), invitant le peuple et les notables à assister à l'installation. Du citoyen Grand à la cure de Meaux, le Dimanche de Quasimodo.

5^e Corde, fils, frêche parent de Grand, a signé également pour faire feu lorsque il vit l'initiative pour Grand. Il n'a même pas lu la pétition, mais il savait que Meaux n'avait pas demandé un curé constitutionnel.

Résultats des interrogations.

1^e La pétition contre le curé constitutionnel n'a été signée que par le curé des paroisses voisines insurgées, qui menaçait de faire la paroisse de Meaux, si elle recevait un curé constitutionnel.

2^e L'auteur de la pétition est Meunierie, ancien juge de paix, cassé par le département.

3^e Il n'est pas à la paroisse qu'un prêtre insérera, nommé Moussot, qui ne fait que dire la messe basse, Dimanches et fêtes.

4^e La pièce la plus favorable de la justification est la délibération qu'elle a adressée dans laquelle il est dit que le conseil municipal se mettra en charge à l'église pour introduire le citoyen Grand, curé constitutionnel.

Dans une circulaire du 3^{me} Janvier 1793, le district de Plouëc en répond à la pétition. Demanda des renseignements positifs en ce qui concerne les signatures et les habitants qui favorisaient les insérations et exigea qu'on les frappât d'une amende de 50 francs. Il fut renvoyé sur la décision devant la lâcheté de la municipalité de Meaux.

Le vendredi 3^{me} Janvier 1793, à l'assemblée de la municipalité de Meaux où présidait le citoyen Allaire, où étaient présents les citoyens Maublanc, Jollie, Paris, Pire, Pierre Guillard, Chochon, Mouth, Moineau, fils, Paul et Joseph Marie Morin, lesquels délibérèrent sur une lettre missive du citoyen Grand, nommé à la cure de Meaux, par laquelle il avoue à la municipalité qu'il se rendra à la paroisse à laquelle il a été nommé, de pour laquelle il a reçu l'instalation canonique, pour la municipalité d'arriver à son installation, le Dimanche de Quasimodo. La municipalité délibérant à ce avis qu'elle se rendrait à l'église pour le recevoir et inviter les notables à y assister, et le peuple.

Meaux est donc un curé conformiste dans la personne de Grand, prêtre indigne qui paya cher son installation.

Le pauvre homme était à bon droit craindrait dans l'assassinat de son ministre. Aussi voulait-il se rendre à l'église que escorté par l'autorité municipale, qui, quoique constitutive, était la seule force qu'il puisse avoir à sa disposition. Dans la circonstance, les Maironnais se montrent digne de leur foi. Personne n'assiste à la messe. Du Journaux pas même les funérailles furent faites la morte. Mais le triste et ambitieux Picard eut le bonheur de faire entourer de gardes et prendre les précautions : il fut surpris en promenade dans les forêts Bretones par un groupe de soldats royalistes qu'il eut le malheur d'appeler Chouans. Ceux-ci lui confessent tous les chevaux et autres biens qu'il a volé. chose, dit la légende. Le pauvre Diable n'en demanda plus en 1794. comme plus. De ce jour il quitta le pays qui n'entendit plus tant d'autres constituer le parler de lui. Il remplit les fonctions de curé pendant plus d'un an, il mourut. Comme ces événements n'étaient pas sans causer une profonde peine de pitié parmi leur a M^e Le Moine. Il continuait toujours son difficile et l'ardent de pieux apostolat à travers Mairon. Dans tous les villages, le carpentier. Mais dans toutes les familles, il recevait un accueil chaleureux, car dans le même tour il pressurait de le dérober aux recherches criminelles des gilets bleus. En quinze, point de huitres, front de Démocrate alors. comme il en existait aujourd'hui. et c'était une douce consolation pour son cœur de fer. Cependant l'autorité municipale tout en manifestant en secret ses sympathies, son dévouement même, pour M^e Le Moine et les frères instrumentés, fut réprobable dans le service qu'elle prouva vis à vis de l'autorité impunie et tyannique. Delà ces serments indignes que chacun de ses membres proferait à toute occasion, delà ces fêtes farouche auxquelles elle se livrait volontiers. Ces voici quelquesunes dont il est fait mention dans les archives :

Le 20 messidor an VI, l'administration municipale du canton de Mairon, les autorités constitutives et la maison commune pour la célébration de la fête anniversaire du 14 juillet 1789 se sont rendues accompagnées d'un détachement de la 58^{me} Demie brigade jusqu'à l'auberge, près de l'abbé de la libéte où étaient rassemblés plusieurs citoyens. Le président a fait un discours analogique à la fête, où il rappelle à la mémoire des assistants qu'à peu près de l'année 1789, la destruction de la Bastille fut le tombeau de l'aristocratie et le bûcher de la liberté ; que pour la maintenir et empêcher les troubles de rechauffer tous les citoyens devraient se rallier à la constitution de l'an III, qui leur a fait reconnaître leurs droits et au gouvernement

15

qui ne cherchent que leur bonheur. Il fut ensuite abusé plusieurs hommes
civiques dont le résumé fut récité par tous les assistants et à la fin des-
quels on entendait les cris unanimes de vive la république, vive la
constitution de l'an III - Bonaparte, président, Chackos.

An VIII, vendémiaire 6 fete patriotique, anniversaire de la fondation
de la république. Discours : avantages de la république sur l'ancien régime,
chansons et réclamations en sa faveur.

An VIII, 2 plurième, au milieu des fonctionnaires réunis, le citoyen Bon-
amy, hymne patriotique chanté, fut un discours en l'honneur de la
fête de la vertu ; c'était l'anniversaire de la sentence portant l'exécution
du roi. Sennet à la république, invocation à la bête suprême.

An VIII, 30 ventose, fête de la souveraineté du peuple. 12 vieillards
apportent une laquette à la main étaient précédés de 6 jeunes gens,
portant chacun une bannière - une bannière où étaient
inscrits les mots gouvernement du peuple. Entrée au temple décadai-
son où l'on déposa le livre de la constitution ; chants patriotiques, lecture
de la proclamation du dictateur exécutif.

An VIII, 10 Floréal, fête des époux. Réunion au temple décadair
des jeunes et jeunes époux. Les jeunes épouses étaient vêtues de blanc,
parées de fleurs et de rubans tricolores. Chants civiques en l'honneur
du mariage ; distribution de couronnes aux personnes qui pour leurs
actions ont le plus honoré le mariage ; réclamations, discours où
l'on fait connaître le bonheur des mariages.

An VIII, 20 prairial, on se réunit au temple décadair pour la célé-
bration de la fête funèbre en mémoire des citoyens Bonaparte et
Robespierre. Inscription de l'assassinat de nos ministres plénipotentiaires
au congrès de Rastad. Discours de Bonamy qui cite : vengeance, ven-
geance, guerre à l'Ancienne.

An 7, 18 fructidor, fête anniversaire du 18 fructidor.

Malgré les démonstrations de civisme, trois membres du conseil
municipal Bonamy, Flire, Meathurin Danion eurent le temps
qu'ils eurent Raffray fusillé en 1799 pris et écorchés pendant trois
mois dans les prisons de Nantes, sous l'accusation, mensonge et
qui d'ailleurs ne fut pas prouvée, d'avoir favorisé et aidé le
soulèvement des royalistes bretons.

En cette année 1799, la persécution religieuse recommença. De tous
côtés on recherchait les prêtres qui alors redoutaient de prêcher
pour se cacher. Moïse le moine se trouvait à l'église de la
paroisse et se croisait bien en sûreté chez François Londe de
la ville Meautin à l'île du bourg des Meautins et pris d'Illy le 29 juillet

arriva à l'improviste une patrouille de bleus. Son vain appelle le vénérable prêtre qui s'était empressé de gagner le grenier. Les soldats entrèrent, questionnèrent et cherchèrent. Le premier qui découvrit M^e Le Moine s'écria : voilà le pigeon. Ils le suivirent jusqu'à la prison de Concarneau et le emmenèrent aux prisons de Ploërmel et de Vannes. Grâce à l'intervention de M^e Maillart, administrateur du district de Ploërmel et aussi à une grosse somme d'argent, Conde fut libéré quelque temps après. Quant à M^e Le Moine, il fut déporté à l'île de Rhuys, qu'elle fut cruelle cette captivité ! Heureux d'un grand intérêt de savoir combien il lui rapporte Enfin elle fut point de longue Durée. Il reclama sa mise en liberté et elle lui fut accordée. Du 10 juillet, an VIII Séance du dit jour : S'est présente devant nous le citoyen Yves Le Moine, curé de Meauffe, lequel nous a requis d'accorder la mise en liberté de l'île de Rhuys, le 30 juillet du dit an ... Qui le commissaire du Gouvernement d'après lequel nous avons été dans l'accord ceci suit :

Extrait des registres des délibérations de l'administration municipale du canton de St-Martin, de l'île de Rhuys :

Le citoyen Yves Le Moine, prêtre détenu à la citadelle de cette commune ayant justifié par des lettres authentiques, prescrites par l'article 2 de la charte des conseils du 8 juillet dernier concernant les prêtres, qu'il n'a exercé aucun culte depuis la publication de la loi du 7 vendémiaire, an 11, l'administration considérait que ce citoyen se trouve compris dans la 3^e classe de la charte des conseils précité.

Où le commissaire du gouvernement a écrit que le dit citoyen Yves Le Moine享有 du bénéfice du dit arrêt ; en conséquence qu'il sera mis en liberté et qu'il lui sera délivré un passeport pour se rendre dans la commune de Meauffe où le citoyen a déclaré fixer sa résidence. --- Fait à St-Martin de l'île de Rhuys en séance publique et extraordinaire le 30 juillet, an VIII. Jour, le 1^{er} juillet

Passeport - - - - Prenez passez le

citoyen Yves Le Moine, prêtre ministre du culte catholique, âgé de 32 ans, natif de la commune de Languidou, ayant domicile à Meauffe, département du Morbihan : taille, 1 mètre 67 millimètres, cheveux et sourcils châtain, yeux bruns, nez long, bouche moyenne, menton rond, traits ordinaires, visage oval, allant au dit lieu de Meauffe où il a déclaré vouloir fixer sa résidence et protéger son école et assistance en cas d'attaque. --- Délivré au administration municipale du canton commun de St-Martin de Rhuys, le 30 juillet an VIII de l'an

république une et indivisible. ... Yves Le Moine ; Bourg, commissaire du
Gouvernement.

M^e Le Moine revint donc à Kéauz, le 1^{er} Mars 1800 avec M^e Roblaine, curé de Néant et M^e Jouan, prieur du Brén. La paroisse le reçut avec honneur. Comme le calme commençait à rentrer ; il se remit avec ardeur à l'œuvre de la sanctification de ses œuvilles, aidé de ses anciens et bien-aimés collaborateurs. Face à eux, il essaya de répandre tous les détails de la révolution. Pendant les 6 premiers mois, il accepta, comme le lait dit, une cordiale hospitalité chez M^e Mathurin Daniel. Puis le conseil municipal se mit en peine de lui trouver un logement.

Les paroissiens heureux reprirent leurs anciennes habitudes religieuses et chrétiennes, fidèles à la voie de leur dévoué Pasteur. Monsieur

Le Moine passa encore près de 20 ans au milieu d'eux aimé et vénéré de tous. On raconte que vers la fin de sa vie, il avait pour respondent de messe ce M^e Bonnary qui était le propriétaire du presbytère actuel. Celui-ci avait plus de 80 ans. Si les fidèles étaient très édifiés de sa ferme piété et de sa conduite chrétienne, ils craignaient beaucoup de le voir tomber en mortuaire descendre les degrés de l'autel. Pendant le carême de 1820 le 27 mars, Monsieur Le Moine mourut subitement. Il avait l'habitude de se jeter sur son lit après dîner. La chambrière était au dessus de la cuisine dans la maison d'elan nord ouest de l'église. Sa vieille servante ayant entendu je ne sais quel bruit insolite, monta à la tête et trouva son maître mourant ou déjà mort. M^e Mouillard, son vicar a couvert de son côté. C'était fini. On ne peut se faire une idée de la stupéfaction et de l'affliction des bourgeois et bientôt de toute la paroisse. Ma famille peut être plus que toute autre le pluier, dit la Mère Marie du Sacrement : ils l'aimaient tant tous!!!

Qu'il est conçu son acte de sépulture : Messire Yves Le Moine, fils de René et Gwennille Payoux, né à Lannelos décédé le 20 mars à l'âge de 73 ans et 3 mois 1820. Dreuz, recteur de Crimoré; Roblaine, recteur de Guilliers; Dinel, recteur de Loscouic; Chantel, recteur de Néant; Lorn, recteur de Brignac; Penolé, diacon. Il fut inhumé dans le cimetière de

Après sa mort, ses héritiers voulaient réclamer 200^f. La fabrique fut autorisée par la Préfecture à les poursuivre et à leur demander 1222^f pour déficit de comptes et une amende donnée à l'église par M^e Le Moine de la Villeneuve qui avait été enlevée par eux. Il consentit à rembourser 200^f à la fabrique pour être libérée de tout.
Nota : J'ai trouvé son hagiographie dans la bibliothèque de M^e Roparz

Les Vicaires - Julien Gérard. - Jacques Bannard 1799-1836

-Jacques Bénard 1755-1836

81

¹⁰ Guillard de la Bouchepro. 1^e ⁽¹⁾ Julien Gérard. Les Vicaires - Julien Gérard. Jacques Bernard 1755-1836
censeur syndic de l'ordre 17^e eur fonda prêtre mention.
fut une dimanche auprès 2^e Jacques Bernard. Il était né à Corrèze en 1755 - complié les fonctions
de Gérard au bénard pour de cens à Ménor, depuis 1790. Le 4 avril 1790, il déclara qu'il renonçait
lui proposer une place de son ministère, il ne pouvait prêter le serment civique, mais
dans la constitution il s'étant tenu respecté à la environs de l'ordre il proféra le serment prescrit
par une lettre de refus par l'assemblée nationale. La révolution, le truquage, le précepte
politique de Gérard il réussit à échapper, à ses forces. Il ne s'exile pas. La paix
aboutit le 15 mai 1791 au congrès, et il redevint vicaire de Ménor. L'autorité ecclésiastique
l'envoya à Bourg-en-Bresse le 1808 recteur de St-Léry où il mourut à l'âge de 70 ans
et fut enterré dans l'église de St-Léry en 1836. D'un caractère paisible, il mena une vie tranquille; les
mains d'aucun lui poisaient rien - Il fut le frère de M^e Alix, rect. de Bourg-en-Bresse
et le frère de M^e Joachim Masson 1753-1825.

Joachim Masson 1753-1828.

Il naquit à Cataha village de la paroisse dans la maison actuelle
des Porcher (au bas du village) 1793. Plusieurs frères portent encore son
nom. Il avait un oncle Augustin Meunier prêtre qui peut être
qui stimula sa vocation ecclésiastique. Après son ordination, Joachim
Meunier entra puissamment le clergé paroissial dans l'exercice du ministère.
On ne voit pas quel eut formé un titre arme au
révolutionnaire. Il ne fit point scandale, et c'enigma jusqu'à présent, mais restant
dans la paroisse pour administrer les sacrements de cœurs aux
quelqu'un qu'il le pouvait faire. Dans le bourg, soit dans les villages, quelques-uns
dans les greniers de foins, demeure des tas de fagots partout en un mot
où il se croupit le plus à l'abri des révolutionnaires. La nuit il
guettait son copain que il emportait les bleus un peu loin et il
célébrait le saint sacrifice dans la maison ou dans la grange pendant
que quelques boîtes poussées faisaient le quel' autour de feu de
surprise. Quand il était dans le bourg, dit Marie de Saint-Damien,
il se cachait assez souvent chez mon grand père, dans le grenier que
quelques fois aussi dans un petit cabinet ardescue de la cuisine. Il
peut que y avait une garnison de révolutionnaires à Meunier
car un des chefs venait de temps en temps causer avec le père Damien
près de son bon feu, lire son journal d'une voix très claire, après
disait-il en levant les yeux au plafond, que celui d'en haut entend
il sera content, ajoutait-il d'avoir quelques nouvelles. Un autre
venait le visiter de faire fuir son prêtre si le trouvait dans sa
maison, car les bleus allaient venir dans quelques heures le
fouiller dans tous les coins. De même siels devaient le diriger vers
quelque village, il venait dire de prévenir le prêtre quelque

87

celui-ci prit une autre direction.)

Il permit que pour moments, les révolutionnaires carabiniers à Kœnigswarren quelques jours la paroisse. Monsieur Meisson, circulait un peu plus librement. Un jour il venait de faire un baptême dans le bourg, et s'en retournait coucher à la ville Février, chez le Père Juin dont le fils devait se marier à Melle Olive. Il y possédoit un lit caché au centre d'un tas de foin. Le prêtre, déguisé sous les habits du plus pauvre artisan, est rencontré dans le pré des Vanelles par une patrouille en garnie de chouans et de prêtres. Elle l'arrête et à l'interrogation, des mains, moins callous que celles d'un curé ordinaire, elle croit reconnaître un cabotin. On l'amène brutallement devant les chefs réunis dans le cimetière qui était déjà mi-partie transformé en grande place servant aux réunions militaires. Pour ceiaut : c'est un prêtre, c'est un colon, il faut le fusiller. Cette atroce menace, toute étrange qu'elle peut sembler se prolongeait dans le tumulte d'une foule attardée, sans que personne et fut intervenir. Melle Olive, grand-père maternel de l'abbé Poulot, arrivait de voyage et descendait de cheval juste au moment où Monsieur Meisson allait être exécuté. À cette nouvelle il roulé au cimetière, suivit la foule et avec un imperturbable sang-froid, saisit Monsieur Meisson au collet, lui lança un coup de pied, le traîna en le bousculant d'un bâton, de faisceau, de propice à rien qui servit bien mieux d'être couché. Dans son foin plutôt que d'être aussi comme un dot la cause de trouble public. C'est aussi qu'il l'emmena sans que les soldats établis fissent la moindre difficulté et écartent l'idée de la moindre suspicion. Les prisonniers de la nation en ont assez comme celui-là à seurrir, disaient-ils. Dès que le moment fut propice, Monsieur Meisson s'enfuit à toutes jambes au fond de quelque village. Dans ces temps les bons ou royalistes étaient très prudents et même très mesurés vis-à-vis des bleus espagnols ceux-ci fissent le moins de mal possible et ne les importunent pas trop eux-mêmes.

Un Dimanche de Septembre 1797, Monsieur Meisson était enfermé dans la maison des Coutard (principale presbytérie actuelle de Monsieur Meisson) en l'absence des militaires de Kœnigswarren. Il était environ 11 heures. Les portes étaient closes et il n'y avait pour assistance que des personnes pieuses et dévouées à leurs devoirs religieux. Après l'élevation, un bruit sourd et aiguë lointain se fit entendre distinctement. Il fut si puissant dans l'âme des assistants. Effectivement c'était le bruit des tambours, criait l'anarchie. D'un évidemment républicaine, criait des soldats transformés par ordre

en tiges affumées défrichés. Que faire ? La troupe écourait précisément passer devant la maison des Coctard. Quant à M^e Masson, il eut peur de mourir que de laisser le Saint sacrifice inachevé. Chacun s'agita et cherchait en tremblant d'où pourrait lui venir secours et protection. M^e Olyre qui était présent, avait le commandement énergique et par une subite inspiration, il se lève et dit à l'assamblee : accordez tous à genoux, gardez le plus grand silence, faites fuir la fureur de ma messe et que Dieu m'aids. Puis, il sort et va en réunion de sa charge municipale au devant du détachement envoyé de Glosmeil. D'abord, il le détourne de la quatrième route sous proteste d'aviser plus directement sous les halles, mais bien entendu pour bâloigner de la maison des Coctard. Il prolongea la messe d'aujourd'hui par des difficultés de billets de logement, par des corrections de patrouilles, de liberté, de chomage, de prêtres réfugiés etc. On dit tant de choses que M^e Masson eut le temps de finir la messe et de se sauver par les grands portes avant que les soldats eussent été empêtrés par le bouy à la recherche de leur logement.

Le stratagème de l'officier municipal avait vaincu la peur dans laquelle si cruellement agitée ces bores Houmois, leur le danger de leur patrie si dévouée et si folle. On avait calculé la distance qui avait au temps de franchir. Il était bref, croit-on, quand tout à coup l'agitation renouva en apprenant avec consternation qu'une hebis galante s'est trouvée dans le troupeau et que la messe a été dénoncée. On vit en effet, un instant après, les soldats courir en tumulte et se réfugier dans la maison qui concernait encore les traces de la récente célébration. Après leur constatation d'insultants reproches aux autorités, ils ordonnaient la chasse aux prêtres. Immédiatement les soldats se disperserent, une douzaine prirent la direction des grands portes. Quelques instants après, on entendit des coups de fusil qui marquaient des inquisitions dans tous les coins. Ce n'était que des signes de ralliement venus entre les soldats. M^e Masson, avait traversé ayant de beau fugitive hanches la petite rivière des prielets en se dirigeant au pas de course vers la grande maison de Lourme. Au centre d'une des prairies de cette ferme se trouvait un chêne équivalant à l'appelé le roi des chênes : il avait 8 mètres de circonférence. Il était creux et avait au pied une grande cavité en forme de porte ogivale. M^e Masson s'y précipita dans une fureur un refuge au moins jusqu'à la nuit. Mais il réussit plus facile de s'y installer à l'aube. Le prisonnier

ne tarda pas à ressentir la fatigue de sa position Il songeait à descendre et à se rendre à l'heure réclamer une cache plus commode quand il lui sembla avoir entendu une huit ouvre éloigné de voix humaines Il écouta Le bruit se rapprocha et se rapprocha. Bientôt il a la certitude d'une marche précipitée de quelques soldats. Cependant, a-t-il dit depuis, je priais, je remettais ma vie entre les mains de Dieu qui le devait sauver, s'il le jugeait utile à sa gloire. La prière lui rendit le calme et le courage. Son cœur un mouvement, il attendait et reprenait confiance. Au bout d'un instant, deux soldats furent au pied du formidable chêne s'extasiaient sur son énorme grosseur en disfaissant le tour. Comme il vit que, il pouvait bien frêche coquillard, il est assez gros pour en contenir cinquante, Mais, non, il y a une toile d'araignée qui prend toute la vertuine, dit l'autre, il braqua l'épée. Ne perdons pas de temps, commanda, effrons à la mitaine, il est sûrement là. En effet, une toile d'araignée embrassait toute la vertuine de la carrière. Il était formée en moins de deux secondes et c'est à cette seule circonstance que ce prêtre et saint frêche fut de cette manière pris et fusillé probablement.

Ce fait merveilleux relate avec simplicité par ce seul prieur un véritable serviteur de la loi, a toujours été regardé par tous les habitants de la paroisse comme un vrai miracle.

Un autre jour M^e Mouton, avocat, pugnac de M^e Lercelle, desservant de Meudon, de M^e Le Maître, prieur de l'^{abbaye} de Brionne et de M^e le Bret, prieur de l'^{abbaye} de Savan, après une journée de labour et d'inquiétudes fut chez l'^{abbaye} hospitalité au château de Plessis. M^e Le Bret en était fermier général. Comme toujours le fait fut connue et Diomède l'assassin de 250 révolutionnaires, 4 soldats et un corporal cédèrent une escouade de républicains arriva et cassa le château. Le chef d'escouade des gardes à toutes les portes, sonna au nom de la loi d'Amiens. On peut et on doit comprendre l'espérance des fidèles M^e et M^e le Bret qui se levèrent immédiatement, l'un pour répondre à l'appel des citoyens de la force publique, l'autre pour courir où la présence d'Aspinet et son dévouement l'appelaient. M^e Le Bret accusé de receler des prêtres, n'a; mais ce qu'il doit n'est pas sûr. Son bûch pourtant est atteint. Il a pourpreille et gueule du temps. Mieux encore il a offert le petit vene, qui n'est pas refusé, ou les fatigues nocturnes. On en vit le résultat pour la 3^e fois quand M^e le Bret entra dans l'appartement

intiles de la condamnation et
les endroits de la maison.

Mais il n'eut pas une seconde à perdre. Au
commencement, elle avait couru pour faire fuir les assaillants. Mais elle
les avait conduits à une sorte de société qui communiquait par les jas-
bins. Dans le jardin d'une demeure il eut l'assistance et protection
de ses enfants encore endormis. Dans les lits qu'il réussit de quitter
les quatre ecclésiastiques. La milice chercha et fouilla jusqu'à la
cave au grilier. Dans les chambres les lits défaits étaient occupés
par les enfants et rien n'alarmait la main habile qui avait si
précipitamment repoussé les lits des enfants. Heureusement trouvés
à l'appui des soupçons, nos patriotes furent obligés de reprendre
le chemin de leur canton en marchant contre l'insécurité dénonciation.

Des dénonciations ! il y en a eu tous temps et dans toutes les paroisses.
Il n'en trouvait pas à l'heure qui se faisait appeler citoyen Caradec.
L'administration municipale de Moarion réussit vivement à obtenir
la suppression du poste de commissaire de la République occupé par
lui. Ses efforts furent superflus. Caradec restait commissaire et
d'un rôle excessif pour remplir sa fonction. Persuadé de la présence
de quelques prêtres dans les environs, il cherchait par tous les moyens
possibles à dénoncer leur retraite pour avoir occasion d'exercer
sa rage pétrophobe. Il trouva dans la personne de Jean Morin
du Gâtay un digne substitut. Après avoir miné des enfants, Jean
Morin se fit roder de nuit comme de jour, forcier de cabane
faisant toujours quelque calotin. Dans la dénonciation déniée
lui apporter les ressources financières destinées à alimenter ses
exées. C'est lui qui avait dénié les quatre prêtres réfugiés au
Plessis et aussi M^e Masson Directeur de messe dans la maison des
Pontards. Ayant découvert un nouvel asile de prêtres, il s'en
alla trouver le citoyen Caradec et lui demanda 50^f pour faire
connaitre la révolte certaine de 9 prêtres non assommés. Carade-
c proposa 30^f ayant bien vu que la soif, sinon la faim de
tous les prêtres le forceait d'accepter. Mais il conceput sans la
providence. M^e Olise de Moarion eut vent de la faire
le vendredi soir 17 mars 1798, vers 7h, il partit pour le Gâtay. Vers 8h,
il arriva à la porte de Moarion et sans autre préambule, Morin lui
dit : « Mes amis espiez chez toi pour te dire que tu vas gagner ta vie
M^e Caradec ne reçoit pas assez de la République et il est trop laid »

pour te récompenser comme il faut. Le commissaire central, M^e Maillard est un de tes amis, je le conçois et il te donnera sûrement le double de Paradec. En partieas de monnaie à un non ardent nœud ; tu vas la trouver de ma part et tu lui apprendras où se cachent ces gredins de prêtres-là, qui après tout occasionnent mille tracasseries au pays. Crois-moi, fais ce que je te dis, et tu t'en trouveras bien. » Flontin et depuis Flavien ont été si bien servis, M^e Moïse se laisse parfaitement convaincu par la bonhomie de M^e Olre et il lui dit qu'il devait le lendemain à Plommoz. En effet à 11h., M^e Moïse, le fils amoncelé à M^e Maillard qui lui dit : « Cest bien certain de l'endroit où se réfugie la nuit ces gredins de prêtres-là ? Parle au nom de la République. — Oui, j'en suis certains. — Combien demandes-tu pour me les livrer ? Je veux 10 francs de 6^e pour les armes et mieux encore, car je sais que tu es un bon citoyen. »

Vint alors la délibération. Les cinq prêtres se réfugièrent la nuit dans le grenier à foin de la ferme de la Combe, très peu éloignée du Plessis. C'est bon, dit Maillard, je vais les envooyer prendre cette nuit pour les faire fusiller demain. Mais tu vas attendre dans cette abominable ferme jusqu'au retour de mes envoyés ; le temps d'aller les prendre et m'assurer que tu n'es ni menti, ni cherché à voler les services de la République.

M^e Maillard, homme de laïc et ne remplissant la péciale mission de commissaire que dans un but lucratif, envoia immédiatement son domestique arrêter les prêtres de chercher un autre gîte ; puis au retour de son messager, il fut présenté le Moïse. Devant lui il fut mis en évidence, il n'y a pas un seul prêtre à la Combe ; tu voulais voler la nation, encore une fois tu es un misérable, d'autant qu'on m'a appris que ces hommes doivent transformer la mort en fait et font encore en cachette de la peine à tes pauvres et malheureux enfants... Tu vas être châtré comme un gueule de misérable scélérat que tu es. M^e Maillard appela deux garçons qui étaient venus de deux ouvertures à longues lanières de cuir et administrèrent au citoyen Moïse 60 coups sur le dos et les reins et ti bien appliqués qu'il en arriva la peine sanguinolente et que, rentré chez lui, il eut si grande honte et fut hui avec tel acharnement qu'il disposa à tout jamais faire que son dieu fermier estoit punir.

C'est ainsi que les prêtres et en particulier M^e Moïse échapp-

parut prudemment aux décisions ministérielles des résolutions
mises.

Quand revint le calme, M^e Meusson se réinstalle dans sa maison de la rue Pissal (aujourd'hui des Tanneurs) et devint vicar ex officio avec M^e Bernard et M^e Monillard. Dès lors M^e LeMoine et ses amis tâchaient d'efforcer tout le mal qu'ils avaient nécessairement produit la résolution par la priation. Des offices, des prédications, et des autres secours religieux si incomplets pour tous ou alors que si incroyable et si diviseur.

M^e Gomis, qui avait connu M^e Meusson, parle de lui de cette façon : "M^e Meusson était de la parenté de ma grand'mère, mais à un degré bien éloigné ; cependant ils étaient amis à l'époque de ce temps. Je suis allé plusieurs fois faire de petites commissions chez M^e Meusson ; rien ne me rendait plus triste. La vicelle servante Simonne qui faisait le pain d'autel me dormait de commettre. Il avait aussi chez lui une nièce Marie Anne Briard, dont le père, beau-frère de M^e Meusson, habitait le village de Cataha.

M^e Meusson, il fut très petit de taille, mais vigoureux, portant long et les fatigues avoient éprouvée ses forces. Il mourut à l'âge de 71 ans et 8 mois. — Je me le représente, continue M^e Gomis, à l'église dans sa belle posture pourtant tout près de notre banc, regardant de ses yeux fixes sur tout le monde de son regard. C'étoit un Dimanche pendant la grande messe. Jeus tout le temps les yeux fixés sur lui ; il n'avoit aucune peur. L'église étoit pleine. Peut-être est-ce pour cela que j'avois que ces obsèques eurent lieu un Dimanche.

On n'entendait plus après sa mort que cette exclamation : "Il étoit un saint." Eh comme tel on ne tarda pas à aller faire son tombeau non pour lui, mais pour obtenir quelques faveurs, des grâces, des grâces surtout. Bien souvent on embailla le corps. On l'interrogeait surtout pour être délivré des lâches, on alloit jusqu'à dire qu'il écartoit les violents orages du pays. On ne croquoit même pas d'ajouter : M^e Meusson fait des miracles. Les anciens ont longtemps continué croyances appelaient : faire un royaume à M^e Meusson ; et je ne crois pas que cet espace de culte ait tant pris de nos jours tant il soit tombé.

Il donna par testament sa maison et toute sa petite propriété de la rue Ferry à M^e de Falaise, un autre très honnête et grand bienfaiteur de la paroisse à la charge d'y établir une école pour les filles, tenue par des religieuses et dont l'une visiterait les malades indigents.



ANTONIUS-JOSEPHUS DES LAURENTS,
MISERATIONE DIVINA, ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA
EPISCOPUS ET DOMINUS MACLOVIENSIS, REGI A SANCTIORIBUS
COSILIIS, &c.



NOTUM facimus universis quod Nos, die datae præsentium, in Ecclesiæ Seminarii nostri Mewennensis sacros generales Ordines & Missam in Pontificalibus celebrantes, dilectum nostrum Magistrum Josephum Joachimum Hippolytum Bigare, Subdiaconum à Parochia de Nauhou Dicasterie nostrarœ, examinatum, capacem & idoneum repertum, ad Sacrum Diaconatu Ordinem rite & canonice, Domino concedente, promovendum duximus & promovimus. DATUM Mewenni, sub signo sigilloque nostris & Secretarii nostri ordinarii chirographo, anno Domini millesimo septingentesimo sexagesimo nono, die vero Salvathi Quatuor Temporum Septembri vigesima tertia.

De Mandato Illustrissimi ac Reverendissimi
D. D. Episcopi & Domini Macloviensis.

Jauier, Secr^rius

Insinué & contrôlé au Greffe des Insinuations Ecclésiastiques du
Diocèse de Saint-Malo, le 27^e Janvier 1772.

Mémoire de Recours et de Marguerite Ombriez contre
Pierre Paul Le Kervellec et son épouse
en 1772, d'après les actes.

Voici son acte de sépulture : Le 14 mai 1825, Messire Joachim Mession, vicain de Maunon, age de 7 ans et 8 mois, décédé la veille au Bourg, a été inhumé en présence des messesignes : Lucas, curé ; Poirier, recteur ; Bragard, recteur ; Jolles recteur de Guil ; Le Moine, desservant ; Chauvel, recteur de Niant ; Dreal, vicain ; Tolouelle, vicain ; Coudé, vicain ; Fazio, vicain ; Le Huel, Diacre.

Dans les archives de la mairie 8x^e 1832, on lit : En reconnaissance des services rendus à la fabrique de Maunon, il a été par les soins de ses membres élevé un tombeau à la mémoire de M^e Mession, décédé vicain de Maunon. (Le tombeau en granit située dans un allée à l'entrée du village, inscription aujourd'hui illisible.) - Par acte de ses dernières volontés, cet ecclésiastique a légué pour un établissement de charité une maison, un jardin, un très beau verger sis au Bourg de Maunon (me Pierrot). Le conseil municipal lui accorde au cimetière une concession à perpetuité.

Joseph Bigarié 1746-1807

Il était né à la Couche Regault. C'est dans l'église du Séminaire de S^e Mein qu'il reçut le diaconat le 23 Novembre 1769 des mains de Monseigneur des Laurents. Prêtre, il fut un précieux auxiliaire pour le ministère paroissial, il célébrait souvent la messe dans la chapelle de S^e Laurent. En 1800, il fixa son domicile au Bourg. Pendant la révolution, la rage des blâmes s'exerça contre lui comme contre tous les autres prêtres conservateurs. Mais il s'enquit peu.

^{Il n'est pas écrit où il est mort, mais il est mort dans les environs de Maunon en 1807. C'est lui qui, donna à l'abbé de Maunon, le chapeau qu'il portait à l'époque de sa mort.}

Mathurin Bigarié 1759-1809

Originaire du Désert. Il vint habiter le Bourg - Quand il s'agit le 1^{er} mai 1790 d'élire une municipalité par vote à Maunon, il fut nommé secrétaire, puis officier municipal. Sa conscience le refusa à prêter l'infinie serment ; il préféra subir la prison. En mai 1800, il fut à Concarneau exercer les fonctions civiles avec l'approbation de M^e Rozi, vicain général du diocèse de Léopolis. Puis fixa en cette année son domicile au Désert où il mourut à Monsieur Mathurin Bigarié, prêtre de cette paroisse, fils de feu Mathurin et d'Anne Angélique Biron, décédé d'hier au Désert, âgé de cinquante ans, a été inhumé le 11 avril 1809 en présence de M^e Desplaine, recteur de S^e Briec ; M^e Eon, recteur de Guil, M^e Le Maistre, recteur d'Illipont, M^e Genest, vicain de S^e Briec, M^e Bernard, recteur de St Seiz, M^e Mession, vicain de Maunon, M^e Grégorianus diacre de Maunon. Le Moine, Recteur de Maunon.

Alexis Problain 1784.....

Il était fils de Mathurin et de Marguerite Etchibarit du Bourg. En 1772, il était acolyte. Devenu prêtre, il travailla à Maunon

En 1780, il était curé de Néant. Belle figure pendant la période révolutionnaire. Voici ce qui les archives ont conservé de lui à 3 octobre 1797.
Viallet écrit à l'administration centrale de Nantes en sa qualité de commissaire du pouvoir exécutif pris de la municipalité du canton de Néant. Ce canton se compose de trois communes. Concoret, Lézignac n'ont aucun espace de prêtre. Il en existe deux dans la commune de Néant, obéissant à cette église. L'une se nomme Bon fait timide et tranquille, ne se mêlant de rien et paraissant fort peu en public. L'autre se nomme Roblairé ancien vicain de Néant. Cet homme passe pour être très renommé et mérite une grande surveillance. Étant depuis peu commissaire, je n'ai rien vu de répréhensible. Il se cache, on ne le voit jamais à Néant. Je suis instruit qu'il visite rarement le canton. Le canton est fort tranquille. Il ne s'occupe pas de prêtres. Si je désire bien que cela continue. S'il s'y passe le plus léger mouvement, je vous en ferai part. Le public se plaint qu'il n'y ait ni juge de paix, ni assesseurs.

26 Janvier. Ancien Dumas, lieutenant de Gendarmerie à Mauron. a fermé son commerce de votre attention, de montrer ou non les captives de prêtres rebelles de votre arrondissement. Roblairé portait le banderole de son amitié pour faire son voyage de l'Île de Ré. Journaux lui tenir compagnie si l'âge et les infirmités ne forceraient le retour.

Procès verbal de la capture de M^e Roblairé, natif de Mauron, curé de Néant :

« Nous, soussignés, Raymond Cousine, Clément Dardoise, Pierre Guirec tous gendarmes à la résidence de Mauron, rapportons qu'en ayant été faire à Fléornel la conduite d'une capture faite par la brigade le 13 courant et sur la grand'route et chemin de Turzec environ $\frac{1}{4}$ de lieu de Mauron, nous avons aperçus dans la cour du château de Fresne un homme qui nous a fait suspect. Aussitôt qu'il nous a aperçus, il se précipita à coups de toutes jambes. Moi, Cousine, j'ai ordonné aux citoyens Dardoise et Guirec, gendarmes, de poursuivre cet homme afin de lui demander le sujet de sa fuite. J'ai passé le long du grand bois pour observer Dardoise et Guirec le poursuivant à toutes jambes. Après environ une heure leur avons fait arrêter à la distance. Je lui ai crié d'arrêter ou sinon que je lui brûlais la cervelle. Il ne fit point dessous de me répondre. Quand je vis cela, je l'eus tenu à un coup de fusil et le mangue. Mais je ne fis pas feu car il courrait. Je le poursuivis sans même

25

recharger mon fusil. Mais aussitôt que je fus à lui & mon commandé, tout m'a bien gagné ; si tu veux me donner la liberté, je vais te donner ce que tu voudras. Je lui répondis qu'ayant la confiance du Gouvernement, je ne pourrais le trahir. Aussitôt mon commandé le rejoignit et lui fit la même proposition. Mais je reconnaissais que cette demande, nous fumes inflexibles. Le brigadier nous ayant atteints, lui : Demandez qui il était ? Il répondit s'appeler Alexis J. Roblaine, frère réfractaire de la commune de Néant, âgé de 45 ans ; ayant cinq pieds, tressaillances, cheveux gris, barbe et sourcils châtains grisonnants, nez gros, visage plein et tâché de la petite vérole, assez pâle. Je lui demandais s'il ignorait la loi portée contre les réfractaires. Il répondit qu'il la connaît et qu'il donnerait volontiers lui-même les 100 francs promis aux capteurs de réfractaires. Je lui répondis que si nous serions utiles à la patrie, c'était pour la purger des scélérats, des monstres qui l'asservissaient et qui ne cessent de prêcher la révolte et que si nous avions embrassé ce parti, ce n'était pas pour le trahir. Nous laissons conduire à Maunon et de là à la maison d'anet de Ploërmel.

27 Plurième an VII à Pitois, je vous annonce avec plaisir que les gendarmes sont parvenus à saisir enfin le nommé Roblaine, un des maîtres des environs. Il nous fournit le nommé Masson, frère du curé de Maunon. Quant à Roblaine, j'ai ouï dire qu'il avait été chouan et qu'il était un ardent ennemi de la république. Il a été pris sur la route de Maunon à Ploërmel. Il nous faut aussi des Nodau émigré. Nous faisons tous nos efforts pour parvenir à le prendre.

28 plurième an VII. Je vous envoie à Vannes, dit Dumay au commissaire du Directoire exécutif de Vannes, le nommé Alexis Roblaine devant curé de Néant et réfractaire que les gendarmes de Maunon ont pris à la course avant hier. Ce prêtre est un grand bureaucrate qui était craint dans son canton dans lequel il exercitait la fanatisme et la perturbation. Il reprochait aux révolutionnaires de bien nationaux leurs actes. C'est ce prêtre qui, dit-on, trouvait abile dans la maison commune de Néant qui servait autrefois de presbytère. Les gendarmes méritent une récompense ; c'est une excellente manière de stimuler leur zèle et leurs activités.

28 plurième an VII. Le commissaire du directoire exécutif près de la préfecture municipale du canton de Néant à celui près de l'administration centrale du département à Vannes.

à Pitois, je vous apprendrai que les gendarmes établis à la résidence de Maunon en territoire de Ploërmel ont arrêté le

Le nommé Roblaine, prêtre réfractaire excusé de Nîmes. C'est une excellente capture. Vous nous rappeliez que je vous en avais parlé lorsque j'eus le plaisir de vous voir à Tarnes. Cet homme était très dangereux et ce qu'il a beaucoup de moyens. Cela rapporte une grande trahison. Dans l'esprit de nos bonnes gens de Nîmes, qui étaient tous unis et continuellement fiers et esprit farouche et qui avaient le talent de les persuader. Si la gendarmerie peut parvenir à comprendre pour qui habitent Mauves, je vous réponds de la tranquillité de nos environs. Les servirent toujours soins aux lois de la république, si on veux excitent pas à la révolte. J'avais donné des instructions à un gendarme qui faisait des fouilles à Brignac, mais le pouvait lui-même faire que tout le reste. Il ne mérite pas moins une récompense pour son courage. Salut et Amitié. Viallet.

Le 1 Mars 1800, Monsieur Roblaine revint de l'île de Ré au Mo^{is} Le Moine recteur de Mauves et Mo^{is} Jouan prêtre du Brun. Il dut retourner à Nîmes où il continua à évangéliser avec le même dévouement jusqu'à sa mort. Recteur de Guillier où il mourut lors de ses dernières années, Mo^{is} Roblaine de Guillier, mourut recteur de Régny vers 1847

Mathurin Bon 1770-1850.

Il naquit au Roèz. Ordonné prêtre à un âge avancé, il devint successivement vicaire de Montauban 17 ans - recteur de Gaël 13 ans. Il en partit pour avoir été trop vêtement la visite à un Mo^{is} Delibon. De là il fut nommé recteur de la Barousse où il mourut. Ses ouvrages imprimer : le mois saint ; les adieux d'un vicaire ; son testament manifestent son intelligence. Sa science des lettres saintes, son dévouement inaltérable, son tendre amour pour les âmes que la Providence lui avait confiées. Sa narration est simple et ouverteuse, parfois même poétique. Son âme poétique se voile dans la traduction en vers français des textes latins qui sont le sujet de son mois saint. C'est le seul prêtre de Mauves qui, ayant traversé les malheureux temps de 1793, n'a écrit quelque chose sur les dévastations de cette époque. Aussi quelques extraits des adieux de vicaire et du testament d'un prêtre. Dessein avec quelque peu la physionomie de l'apôtre et donne avec quelques notions historiques sur la révolution dans notre pays.

Monsieur Bon fit paraître les adieux du vicaire quelques mois après son départ de Montauban. Après avoir envoié les habitants de Montauban à rester fidèles dans la foi, attachés à la religion, il leur souhaite la paix extérieure et surtout la paix de l'âme. Forme son cœur de répondre en commentaires sur les horreurs de la persécution. Orou,

95

jeunesse chrétienne, interrogez vos pères et ils vous diront ce qu'ont souffert toutes ces ministres de Jésus qui, hantant de zèle pour la maison de Dieu, ont constamment dans les temps les plus difficiles, cette fois-ci vous, affronté tous les dangers et la mort pour vous porter des paroles de vérité. Vous avez été d'abord arrachés à leurs places, à leurs familles, dépossédés de leurs biens. Les uns ont souffert les ignominies, les chaînes, les prisons et ont fini comme des criminels sur les échafauds, les autres ont été lapidés ou noyés ou sont morts fous, tâchés par le glaive et plusieurs sous vos yeux; ceux-là enfin ont été bannis de leur patrie et conduits dans les îles les plus reculées, obligés de se dérober dans d'affreuses cavernes, d'aller de pays en pays, traînant partout une vie languissante, paupière et humiliée de secours... Tenez-vous de cette multitude de vierges qui ne semblaient être distribuées dans nos Provinces que pour y répondre l'odeur des vertus, lorsque tout à coup on les met dans l'altérité où d'abjurer leur foi ou de sortir de leur retraite. Sans autres formes de procès, on les dépossède, on les condamne à l'exil, on les force d'aller meudier chez l'étranger des sevres qui à tout de fêches leur étaient dans leur patrie. Tenez-vous de tout de respectables personnages qui ont combattu pour la bonne cause, et sont morts victimes de leur religion - Nous n'avons pas eu comme eux l'avantage de mourir pour une si belle cause, nous pouvons seulement dire avoir souffert et vécu nos jours au milieu de vous. Pour suivre et chasser de paroisses en paroisses, l'espace de 10 ans nous avons enduré le froid, la fatigue, les rebuts, les calomnies, les malédicitions, n'y répondant que par la patience, la fuite et les bénédicte. Nous avons échoué toutes les menaces, échappé mille fois à la mort, été frappés chaque jour de nouvelles proscriptions qui de tous les tribunaux révolutionnaires étaient lancées sur nos têtes. La peine pendait tous nous alors nous éprouvions quelque relâche. Toutes les têtes étaient exaltées, tous nous devions être suspect, il n'y avait pas qu'aucune fois jusqu'à nos pères et nos mères qui se mettaient de la partie et se tournaient contre nous. Le nom de chrétien, le titre de prêtre surtout était un crime, l'âge le plus déceptif nous laissait pas. La religion, le mérite et la fortune étaient pour nous trois chefs d'accusation, si le feu nous mettait à découvert, la mit nos ennemis se relâchaient pour nous donner la chasse; des gens avides, soldats redites au crime épiaient nos démarches et prenaient toutes les formes pour nous surprendre. On nous reconnaissait aux traits. De la main, le chapelet de notre poche était signalé. De tous côtés s'offraient les mises Dangereuses. Quelle on fumait les ormeaux, on suintait les malades, les fourrées de sucre, de sucre, on sondait, on boucheronnait les murs pour nous découvrir,

à la campagne, on cernait, on battait les désets les plus impénétrables, Des chiens étaient dressés pour suppléer à ce que ne pouvoient les Loups ; sur la route à défaut de poste forte, on voit au tout partout, nous ne pouvions prendre d'hosties sans qu'elles ne renversent et nous n'avions pas nos jambes ; du côté des eaux qui mettaient obstacle à notre piste, nous fuyions de roches sous les corps de nos ennemis ; de la puissance fauves qui débordaient d'un temment acciâge et furibondement établis sur les chaises des Catholiques. Dernièrement, nos plus actifs persécuteurs. Ajoutez à cela des lances de querons que le bon Dieu fit formidableness et qui ne se rendent que de force étaient un sourcille peste de nos amis catholiques. Si on a puissé le ruge jusqu'à mettre nos têtes à prix en luttant les hommes et les bêtes contre nous, car nous détestions en nous amenant des réduits où la crainte nous avait enfouis, jusqu'à tenir sur nos cedanes agnos que nos victions plus propres faire subir les mêmes tritement à ceux de nous qui étaient touz connus de nous avoir donné asile, nous pouvions dire croirez les uns pour les autres, vexés, pillés, brûlés de toutes façons. Mais notre fermeté dans la foi nous tenait lieu de toute consolation. Nous n'avons pas cru en exposant mille fois nos jambes achetées trop cher le ravantage de nos maîtres. Dans le devoir et de vous conseiller à la foi.... Meille pour nous de nouvelles épreuves nous attendent. Commandés par les circonstances, appellez et priez pas nos chefs légitimes, nous nous rendons et nous nous quittons toutes les baïonnettes maraîchez pour non faire pas nous et nous céder à l'obéissance. Nous mourrons dans un four à nos armes après avoir tant de fois affronté la mort pour ne pas les délaisser. Veille le Seigneur à gérer ce sacrifice, il nous coûte, et permette que ne prenant plus nous continuer nos services, nous puissions demeurer par nos prières et nos larmes supplier à ce qui manque à notre foi.

Il les remercie chaleureusement de toutes les attentions qu'ils ont eues pour lui, leur demande indulgence sur ce qu'ils ont pu remarquer d'iniquités dans sa conduite. Les pourra pas trahir notre foi et nous conserver nos forces, nous avons été réduits à prendre toutes sortes de formes, à changer tous les formes de déguisement pour tromper nos ennemis, à chercher asile, chez les plus paupiers, couchant souvent deux fois de suite dans le même gîte, nous serons toujours avec une nouvelle surprise de notre existence, à célébrer les saints mystères, je ne dirai pas chez quelques particuliers mais pour ainsi dire chez chacun de vous et dans l'échancré de 12 ou 15 paroisses, je ne dirai pas dans vos chambres, mais dans vos jardins.

Dans vos gonges, dans les réduits les plus ignorés et parvenus que sont les miens propres à cette grande œuvre."

Sur cœur débordé d'abour pour eux : il les appelle curissimi, déli-
deratissimi, les très chers et très désirés siens ... à Dieu nostre tenuor comblé
je vous aime et grācurous aimant, je crois vous aimant de cette affection, de
cet amour dont J.C vous a aimé lui même. Je vous aime comme un autre
apôtre ; je vous aime et fengrā la jalouzie que Dieu... pardonne et
que, mimpie le gile d'evote salut. Aussi vous levoi je toujous attaché et
par les liens de la plus tendre et de la plus pure charité. Je vous serai attaché
et ne le voulussez vous pas. cette union ne se rompra j'oseme. Osseme éloï-
gue de vous, ou me appes détaché de vous. Vous frousez n'oublier que
puis pas tous aimé. Je vous ai connus et vous m'êtes d'oreme chers....
Je vous ai aimés jusqu'à la mort. Par trois fois différentes, après les temps
d'ouges, sortant de nos retruites connue d'entre les bras de la mort, sans
consultez que notre cœur et Dieu le desir bien exprimé de vous veiller
nous voies sommes appaus publiquement, nous nous sommes aimés
jusqu'au milles de vous, fengrā ces pieds de nos auctels pour vous combler
sur vos pertes, pour vous encourager par un aveur plus heureux
pour vous dire avec J.C. la paix soit avec vous.... Vous ne saurez jamais
egoc'il men a coute pour vous quitter que vous me tactiez pour bien
je vous ai aimés. J'ayoud'hui ou oppose entre vous et moi une bussie
insurmontable, fengroue vois plus et je vous aime encore."

Il termine par des conseils qu'il aduse aux jeunes levites
qu'il préparait pour le sanctuaire et l'église de J.C dépourvue de ses Pasteurs
vous tord les bras Je ne vois dans nos vastes campagnes qu'un tiers des
Pasteurs nécessaires, encore sont-ils usés, cassé par les rigueurs de hiver
et des cachots : s'il en est pour vous, je n'en vois pas pour la génération
future. La cause de Dieu, le cri des peuples ; faut-il d'autre motifs
pour décider votre cœur, pour commander votre zèle ? ... Hâtez vous
d'ouvrir de nos remplacements ; ainsi priez, veillez sur vous, respectez
votre femme. La science et la piété, la piété et la science, cela tout,
estrons serz grandi devant Dieu et devant les hommes, votre tribut ne
sera plus un problème et vous transillerez avec succès à l'avantage
spirituel de ceux confiés à vos soins.

S'adressant aux mathinuus, formes désignées, d'autant
plus de nous regretter que vous ferez notre principale tolléacide.
D'autant plus dignes de nos regards que vous n'éprouvez trop souvent
de la peur du monde, qui n'a difference et n'opuis. Veux et orphelins d'autant
plus beaux à nos yeux que votre dévouement et le zèle que vous suivez
vous rapprochent plus de Dieu paune et manuel, nous voies aimons

toujours en Dieu et nous partageons de loin vos misères.

« La tendre et pieuse femme qu'il conduisit de la berceau et qui faisait ses plus belles espérances. à Notre croisante est que vous ne me laissez pas connue. Dans cette foi pure que vous avez en J. C. que vous ne me laissez pas dégénérer de cette noble simplicité que nous vous avons. toujours connue, que vous ne portez offerte à cette piaceuse virginité qui fut au temps plus bellement. .. Nous ne sommes plus avec vous, mais par des accents réitérés nous continuons. Dieu de faire le bon peuple et de bénir son héritage.

Enfin pour toutes, dilecti mei et non. Demandez que vous puissiez dans la grâce du Seigneur usquer à Dieu Christi ..

· Guenard M^e En publica son testament, il avait plus de 80 ans. Je n'enous tous les formes, dit-il, je suis déjà mort à 80 ans et qui ombre passe sur ma tête. » L'opusculo de 64 pages est plein d'intérêt historique - Il débute ainsi : « mon ame à Dieu, qui il revielle bien la reconnaître; mon corps à l'atome; mon bien Dieu le tain des pauvres; mes biens seront pour mes neveux Alexandre, Mathurin et Joseph; ce que j'ai à l'église pour l'église; mes autres effets et ce qui me restera de casuel seront distribués aux pauvres; mon souronier. Dans le cœur de mes amis - Je ne vous point que pour une échange, suivant la coutume, l'on me dépourvu après ma mort, mais que sans aucun appariel à paix, honnêtes gens se portent en terre et qui descendront avec mon crucifix à la main, mon chapelet et le saint Evangile de J. L.

Né d'une famille peu fortunée, j'ai été occupé jusqu'à 18 ans à garder les bestiaux de mon père, à mener la charme; frère à 28, aussitôt la révolution. Je veille persécute, descendus de chaîne trois fois et lassoni de rendre compte de ma doctrine. On venait nous arracher les enfants du catéchisme pour leur apprendre le métier de la guerre. Je vis le Dimanche pendant que j'étais en chaîne six poignets de soldats distribués dans la gare pour me faire prendre et m'effroyer; malgré tout, je réussis à l'orthodoxie j'enseignement plus mal trouvé, perdu de mes gars ont donné dans le bras. Tous les jours depuis deux ans, poignets tendus, nouvelles érections, des menaces, enfin persécution ouverte.

Dans 1789, on exige de nous un jurement sacrilège que nul homme honnête ne peut faire: Ils t'en tiennent pourtant qu'il faut, lors ordonnés prêtres, poches apostats, excommunicés, la pluspart inconnus ou mariés ignos à tout faire, qui, à l'vide du fatal serment, l'ensemble, le tout de la bourgeoisie à la main, installés dans nos églises, et nous, sur le refus de ce serment condamnis à l'exil, à l'armé, nos biens vendus, nos gars

1854

Dans Robespierre, plus de sacrements, baptême, mariages, enterrements, qu'est ce qui les ferme?

Les vies sont des tâches, depuis les apôtres de la liberté, la religion n'est que superstition, l'ouvrage des prêtres, aussi ne croient-ils pas ce qu'ils disent. Quel langage! les Frères, qui ont été heureux pendant le temps que nos morts ont été maîtres de les gouverner... La vertu de nos ennemis était celle-ci: la liberté, l'égalité; il faut tout oser, plus大胆, plus d'autel. — Quoique on dise, les nobles ont monté la même foi le même courage que les prêtres, ils ont tout essayé pour la bourse, fait tous les sacrifices et nous ont obligé. Dans l'occurrence. Au refus des templiers, il leur fallait fuir; on venait par ailleurs pour les saisir chez eux ou mettre le feu; soit ils absents, soit faire la route. Des mobilier, leurs biens sont vendus et leurs personnes proscriites.

La religion est l'ouvrage des prêtres qui pratiquent une croire pas ce qu'ils disent, c'est à dire. — Pourtant nos paroisses se sont bien ou mal mortes suivant quelles étaient dirigées par ceux qui en avaient la charge; celles tenues par les prêtres apostats ont en général trahi leurs principes. — Nos veillables religieuses assises du cloître, condamnées à mort ou exaucées par elle sans dommage, empêtrées dans les outrages et la concurrence leur vertus. Jeugd à nos templiers Sacré Coeur, il faut leur rendre justice, elles sont bien toutes, ont pris en leurs familles des schismes, instruit les enfants, assister les malades et nous ont obligés lorsqu'elles l'ont pu faire, une tâche chargée d'aller devenir moi, instruire et dispenser les enfants pour la communion.

Vivre à Montauban, d'abord on nous oblige à quitter nos places et nous en tenir éloignés de trois lieues. Je vais donc pour me faire à Blinets, remplacer un curé, frère pâris, tous contre moi, commençant de ma doctrine. Je commence à les instruire fortement le livre à l'oreille. Les habitants de Montauban renvient mystérieusement avec eux; je leur échappais le lendemain; je passais au Mans, mon pays, il n'y avait de prêtres nulle part; je dis au cœur la messe dans une chapelle, cinq mois de temps; on y mait de trois lieues. Vint l'ordre de nous renvoyer à Rennes, la prison, ou bref, passer chez les frangars je n'aurais point d'argent, abandonner les miens, je ne pus y consentir. Il faut donc se cacher; la forêt ou les grottes, pour cet effet, j'ai plusieurs de forêt de nuit 12, 13 provisées, consoler ceux dans la forêt, il y en avait pour tous, confesser dans les trous les plus déserts, disant la messe autrement que

possible dans les granges, toujours avec quelques paroles d'édification, quelques communions d'espérance par vingt ou vingt et cinq; mais fallait-il souvent changer de place, mesurant comme l'évêque, courbant rarement deux fois dans la même gîte, dans les pâtures, dans les genêts, dans les chemins plus souvent avec les cochons qui ont le noble. Le plaisir fut été mille fois Denicé; mon nez, ma tuelle, mon habit, furent à mon chapelet évidemment signalés; j'eus été dès lors banni devant les tribunaux civils, 24 heures sous le clef, je serais mort 50 fois; les prêtres catholiques de France étaient condamnés par tout et par nulle en exil ou à l'échafaud, 33 de nos connaissances ordonnées furent et ont péri plusieurs à mes côtés. Au plaisir des trois mois je pourrai conserver au besoin. Mon ministère fut si long et si singulièrement tracassé, contrarié. Dans nos campagnes, tout devenait commun; on nous gardait, le plus lui-même fut entierement. Quant à moi, il me fallut souvent changer d'habit pour les chemins, pour les bois, j'eus d'autres guides que moi, tenait mon titre cette mesme, j'en suis point pris Denicé la batte, je dois mourir. Tenu à tel quel que je fusse, aujourd'hui, le mal est urgent.

Lorsque je rencontrais des compagnements de femmes et d'enfants, plus tout d'un pays à l'autre pour laisser leur vie, que je remarquais nos bonnes gueules dans les plus dures tristes, touchant les genêts, faire un train et le lancer (Médrignac), que je voyais les tentacles battus pour aller secourir le faire, le mit faire leurs prières à une croix ou une chapelle, ou que le Dimanche, le plus vénérable Disciple, en Mémoirs, rallier le voisinage, leur donnant l'intercession de la mère, une chapelle de catéchisme, je me servis moi-même tous les jours sacrifiée pour eux.

Si vous me demandez comment l'époque de 10 ans, prescrite, sans pain, sans fromage, avec des gars inconscients, les uns pour vous, les autres contre vous, avec vous pour vous tuer d'affaire? Je répondrais à cela, il y avait d'apostoliques d'prendre son docte; mais il y a de la cassure partisens étaient nos plus dangereux ennemis, n'organise les approches pour et ils avaient fait dix lieues pour nous trouver. Ainsi qu'ils sont satisfait pour nous qu'on nous fournit nos sacs communiquer d'ici, dire avec eux dans leurs foys nos cheveux, leur dire la messe, assister au grand moment! empêcher leurs familles; un grand nous dire l'autre, mil des gars courraient chez moi, tué, tué, tué, tué, tué, tué, empêché d'agir et autres effets; ils ont bu et bu, obtenu le reste à couvrir. Un autre, il a pris dans

1

notre fardis un prieur, l'ont amené avec moi près et moi même et ils sont morts. Celle-ci, ils sont venus prendre Dieu son lit mourant à côté de moi et faire leurs vœux. Celle-là, Francis Dieu garçons, ils les ont mis en croix l'une sur l'autre à ma porte. Un autre, j'en avais trois et dans la matinée dernière, ils les ont enlevés pour le service et je n'en les revoyai plus. L'on faisait aussi des levées de garçons et souvent sans épargner les hommes, ou les tenait en prison et tout pour la boucherie. Ce n'est pas mal, on ne peut plus y tenir, il faut se défaire, de nos pauvres ames, la guerre dans l'intérieur, les frères contre les frères, et aussi entre deux frères.... La guerre civile, la mort sont à toutes les portes, malheur est sûreté encore moins de rester sur lit. Rien que d'autres effets de jour et de nuit, tout nous est arraché, ou à devoir, si on ne le croche dans les chênes ; les frères sont des saintiques, dit-on, ou leur inspirent tous ces malheurs ; nos têtes sont mises à prix tout sans forme de procès, la mort, même peine pour ceux qui nous réclament. Ajoutez à cela une légion de bandits, guerilleros qui parcourent les campagnes, faisant torts aux personnes, pour nous surprendre, jusqu'aux chiens dressés pour nous détourner ou nous prendre à la course, parfois la nuit. Des serments dans les choux, les maisons de nos malades surveillées, j'en suis sûr pourraient depuis l'avoir fugué vers Montauban, le feu de tous côtés, pour résulter le lendemain quatre frères abîmés. Douze garçons morts à droite et à gauche. Il y a, temps de ce qu'il y a, dans la forêt de Montauban, pris le tournoi trois cartouches et une à Gaël et je vis causer. Je me suis mis des trois mois sans pouvoir dormir une bonne nuit, malade, j'ai expérimenté par le temps, j'étais sûr comme un boir. Eh quoi ? ça et là où les autres perissaient, je me tirais d'affaire. Combien de fois j'espérai par mes ennemis, ai-je fait volte face ? où se faire défaire ; voici un fait : Chez un Moissac en Montauban, je venais de confesser un nombre d'enfants, les disposant à la communion, je dis à la femme : je veux dans l'itable Dieu mes prières, et ainsi dit-elle, Je vais étendre du linge sur la table. Elle ferme la porte et tout la clef ; dans le moment la maison est envahie ; à quatre coups, une ta porte, donne nous à déjeuner, ouvre ta porte, il y a des guerriers chez toi ? Elle crie, se débat ne pourront résister, elle appelle son mari, le mari venu, ce fut bien d'autres violences ; je me dis à moi-même, bonnes gens vont venir pour me sauver. Je fesse mon habit, je mets une mallette à mon cou, prends un vieux chapeau militaire qui se trouvait sous ma main, je sortis par la porte de derrière, je me jette dans la forêt

au milieu des bataillons sur un tenuant, pris sans bruit d'assaut, à celui-ci
que demandes-tu ? Je demande à l'église. Je vais bien faire et de bon, et
toi et moi, nous autres, il y a là des gens suspects. En voici un, tu ne le
connais pas à tantôt... Il ne devrait pas être corps de baïonnette ; ils
se portent tout bas et se courbent. Autre aventure. Un jour les insurgés
domineraient la chasse aux soldats ce semain à St-Méen, ils seraient dans la
semaine. Le lendemain ils se feraient tous fuir aux environs de la campagne, me
surprissemens dans un foyer chez Ménigain en l'Orne, je rentrai de
cette. Qui est celui-là qui est dans le coin ? C'est mon père, Ménigain un
enfant de Paris ; je me détournai, présente au premier de ses frères de faire pour
le lancer sa pipe ; tous passaient, demandaient à leur frère, pourquoi ?
je suis chez ma mère Noëlla l'enfant ; tu étais bien à St-Méen, j'étais à
garder mes vaches ; tous passez pour ? Tous le voilà ; je ne sais plus...
Comment grosse bête - S.A.T. - Aussi il les amusa et vit la débandade.
Ils étaient comme, ils n'avaient mis en place dans le village, moi et
autres. - Oui Dieu était pour moi. Un soir dans une londe, on se
charit plus où donner la tête, il n'y avait de sûreté nulle part, j'allai
de droite à gauche comme un fou. Traîne je courches : chez deux garçons
à tel village qui n'avaient déjà rien, ou plutôt à tel moulin en
Illisant. Je vais au moulin. Heureusement car les garçons furent
pus et emmenés dans la nuit.

Les hommes furent surpris par le garde de St-Méen, dans le Pas-de-Calais ;
il en fit quelques uns. Un jeune cielier Renault de Montauban
reçut une balle dans une jambe, on le trouva un peu loin dans une
jaune maison. Le lendemain, fallait le voir : mon bon ami, vous voilà
bien, les ennemis ne viendront pas. Vous trouverez ici ; si je venais vous
servir pris. Ecartez au moins votre lit de la muraille ; au besoin vous
vous laisserez tomber dans la ruelle. A peine étais-je débarqué, entre
un jeune frère de Quédillac. Comme il était laid, les bleus avaient.
Il ricula, saute par-dessus un échafaud, reçoit une balle et tomba.
On lui cracha les yeux. Tout occupé d'abord, il ne fut pas atteint
au malade ; aujourd'hui il se porte bien et moi aussi.

Une femme de Montauban que je n'avais pas vu me trouva
dans une autre paroisse. Ah ! Monsieur le curé, que je suis ravi de vous voir,
ma fille était servante en ville, elle est tombée malade, j'envie de
l'amener chez moi à une lieu à tel village, jeune fille, si vous
pouriez aller la voir et la confesser, vous ne connez aucun risque
Oui, j'ai vaincu. Le lendemain je traversai la forêt et franchis cette
maison, je trouvai la porte entrouverte, j'opposai la dite malade
sur son banc à côté du lit à moitié nu. Comment, lui dis-je,

Vous êtes malade ? oh ! vous ne m'ourez pas ; où est votre mère. Elle ne répondra pas, je recule ; je suis à la hâte à l'autre bout du village fureux le capitaine ; une voix de suis entendue : les gendarmes vous cherchent ; ils ont déjà bouleversé deux ménages. Je cours et vais me jeter dans le Blé noir-fleur. La femme n'a pas peur, je m'élise et je me dis à moi-même : tu as un peu trop couru ; je le savais tu es une mourueuse bête, ta fille est une stalope. Vous étiez d'accord toutes les deux ; une minute j'étais perdu. Grand Dieu, quel moment pour moi, la crise et la mort. Eh ! quelle crise ! cinq fois ou six proposée parmi une chose dans la révolution, et le seigneur n'a toujours consenti. Je m'excuse tout, riege et sans reproches. Je suis donc tout surpris de mon existence, revenu à une fortune déchu de 12^e d'assignats.

Après ces émouvants récits M^e En fait à Dieu le sacrifice de sa vie, envoie le salut d'amitié et d'attachement à ses confères. Ses conseils donnés aux bons habitants de Montauban, il continue à lui-même autres, je ne puis faire ce fait. Je n'ai rien il est vrai, lorsque mon obligeance devant quitter cette espèce de malades, pas une cuiller, rien ne manque chez nous. Aussi aussi à Gaël, une vaste presbytérie, avec mes chemises et mon bâtonnaire. Tout éploré, que ce qui fut attendu ? je n'en avais pas le temps. Le lendemain matin de Montauban, deux voitures et quatre chevaux chargées de tous effets, mobiliers, langes, argut été fournis pour tous les particuliers, par ceux mêmes que j'avais connus en mes ennemis. Il fallait être de Montauban pour faire pareille chose. Aussi-à-peine regretté, dis-je pluie. Adieu mes bons amis, que le ciel soit pour vous."

Dans ses adieux aux habitants de Gaël, à la portière chérie du Bas, son souvenir se tourne vers le temps de la révolution et monte combien de fois il a risqué sa vie parmi eux ; il était pour leur pasteur. Un Dimanche, il avait tout le jour confessé l'innumérable village. Une Vierge Dame vint le voir me faire instances pour entrer et couper le donjon du château. Je n'y refuse ; j'allais un peu loin coucher dans une galetas, chez un pauvre homme. La nuit même une troupe de gens armés vinrent assiéger le château, renverser toutes les murailles commençant le Monsieur et la Dame. S'ils auraient horre nos éditions morts. C'est fait. Faisant le catéchisme à un troupe d'enfants à deux lieux de Gaël, où pour me prendre et me faire sous clef. Le lendemain, une troupe de faccines me fit sur la tête subir l'interrogatoire, prononçant ma tentation de mort. Après bien des débats, je sortis par-dessus la porte. Des amis arrivèrent à temps, le fusillèrent sur l'épaule et fermèrent l'entrée.

Il raconte ses déboires à Gaël : Un homme étranger et borgne tente de le tuer parce que le matin il avait refusé de faire l'amitié à sa femme relevant de ses couches. Deux hommes cachés dans une huile le délivrèrent. Cela lui causa encore une profonde douleur ce fut de devoir interdire la chaire de Gaël 18 ans après son départ.

Les parents, les neveux qui aspiraient à l'état ecclésiastique, les habitants de la Bousquine, les Dames de l'Échouer de Béchiel tous ceux et celles qui sont faits pour mourir ont leur part dans les avis et les adieux. Quelques réflexions solitaires sur les vertus éternelles et promis. Du moment terminent le travail de M^e Leon.

Les œuvres de M^e Leon se trouvent conservées dans un grand nombre de familles de la paroisse de Maunon. C'est un grand bien, car elles peuvent que sanctifier ceux qui les lisent. Ce saint prêtre a donc rendu de grands services à la religion, et aux âmes pendardatine et continue encore ses biensfaits après sa mort. Discret et adroit logement

Julien Jouan 1763 . . .

J'ai trouvé à son sujet ces deux notes : 18 germinal an VIII au Recteur constate que Julien Jouan, ex-prêtre, natif de la commune de Gaël (du Bran), 36 ans, a résidé dans la maison de Mathurin Bouie à St-Léry comme fermier et plusieurs autres. Depuis 1789 jusqu'en 26 août 1792 ; puis, il y a eu du temps où il a disparu. Il est mort le toutes les fois que les ecclésiastiques ont repris leurs fonctions. Le 18 fructidor an V, on ignorait jusqu'où il était devenu, jusqu'au moment où il a été arrêté et conduit à Vannes.

6 Vendée an VIII - Dumay au citoyen Maillard, commissaire près de l'administration centrale : « C'est avec satisfaction que je vous annonce que les Gendarmes de Maunon ont arrêté hier le nommé Jouan prêtre réfractaire de St-Léry. Le prêtre a été pris chez lui avec tous les ustensiles de son ministère. Les accusations fréquentes de ces êtres dangereux prouvent que le zèle secondé par la bravure pourra purger enfin le sol Français. Comptez sur le mien. La belle saison va rendre nos expéditions plus faciles et plus fructueuses. Nous peu nous avons de bonnes surprises à nous attendre. » En 1800, il revint de l'exil avec M^e Le Moine et Roblaine et mourut recteur de St-Urbac.

Joseph Varassier 1752-1799

Né au Groisy en 1752. Il fut un M^e Jossé, Damion, Michel et Maubec chassé pour uneté du diocèse comme hérétique et

M^e Lucas recteur
Royer futur recteur
curé de Maunon
Baud 1820 po
M^e Duno chan
Honoria, curé
Gloëmel-Car
qui était né
Bran-

disturbante. D'abord même, que toutes les cinq revirements incognitos, mais on ne peut les saisir. Messire Varassier mourut à la fin de Juin 1799 par suite d'une chute lorsqu'il voulut se cacher des persécuteurs de la religion. Il étoit vicain de la paroisse d'Erignac.

Mathurin Pirault.

De la ville Cognac où il demeurait. En 1774 succéda à son père en 1780 curé du Brûlé -

Article III Les Prêtres de Mauron après la Révolution. § Les Prêtres ayant exercé le ministère

I Les Curés ou Recteurs

Messire Jean Marie Lucas 1820-1859.

Né à Loyat en 1785, il arriva à Mauron dans la force des 17 ans. À la mort de M^e Le Moine, on voulut à Mauron succéder de son successeur. Tous les diocèses et tous les séminaires se portèrent sur le vicaire, M^e Monillard qui était très avancé. Une petition pour le demander à l'Évêque fut signée de signatures, mais elle n'eut point l'effet qu'on en attendait. Le cher vicaire ne fut point nommé au grand chagrin des anciens et même des jeunes. C'est M^e l'abbé Lucas que la Providence envoya curé à Mauron. ^{Histoire générale de l'Église de France} On ne le connaît point, il fut reçu dans la paroisse avec plus de froideur que d'enthousiasme. À son tour, dit messie Marie de l'Assomption honoraine, curé de meurt, il fut très froid vis à vis de quelques familles, en particulier ^{de l'abbé Lucas} concernant la mairie, qu'il devrait sinon avoir fait, du moins obligea à demander patiemment la susdite petition. Mais celle ne fut pas. M^e Lucas étoit très bon et mes parents de leur côté. Dernier et meilleur de ses amis. Il avoit chez lui sa vieille mère et une tante très agée, simples et naïves, bonnes femmes que l'on estimoit beaucoup. Une nièce Marie Anne Lucas fut sa cuisinière et une Cousine, son domestique. C'est donc son recteur et pour son concordé que s'organisa, comme nous le savons plusieurs, l'assemblée chrétienne, que furent soutenues en croisés, certaines œuvres pieuses comme l'adoration eucharistique, la congrégation des enfants de Marie etc. en un mot favorisant la longue administration, il seconda toutes les bonnes volontés dans l'accomplissement du bien et la pratique de la vertu. Pour la première communion, il inviaublement appela chaque année, M^e Conde de l'Brûlé, M^e Boissel de Maurac, son neveu, M^e Guillard de l'Isle, M^e Guérin curé de l'Brûlé et la communion avait lieu le vendredi soir de l'Annonciation.

M^e Lucas fut curé de Loyat puis il fut nommé curé de Mauron le 1^{er} Août 1820 par l'^{abbé} Duno chanoine de Fougères. On ne le connaît point, il fut reçu dans la paroisse avec plus de froideur que d'enthousiasme. À son tour, dit messie Marie de l'Assomption honoraine, curé de meurt, il fut très froid vis à vis de quelques familles, en particulier concernant la mairie, qu'il devrait sinon avoir fait, du moins obligea à demander patiemment la susdite petition. Mais celle ne fut pas. M^e Lucas étoit très bon et mes parents de leur côté. Dernier et meilleur de ses amis. Il avoit chez lui sa vieille mère et une tante très agée, simples et naïves, bonnes femmes que l'on estimoit beaucoup. Une nièce Marie Anne Lucas fut sa cuisinière et une Cousine, son domestique. C'est donc son recteur et pour son concordé que s'organisa, comme nous le savons plusieurs, l'assemblée chrétienne, que furent soutenues en croisés, certaines œuvres pieuses comme l'adoration eucharistique, la congrégation des enfants de Marie etc. en un mot favorisant la longue administration, il seconda toutes les bonnes volontés dans l'accomplissement du bien et la pratique de la vertu. Pour la première communion, il inviaublement appela chaque année, M^e Conde de l'Brûlé, M^e Boissel de Maurac, son neveu, M^e Guillard de l'Isle, M^e Guérin curé de l'Brûlé et la communion avait lieu le vendredi soir de l'Annonciation.

Pour d'autres fêtes, c'étaient le curé de Josselin, son compatriote à qui il rendait le même service. Monseigneur Guillois et sa famille lui gardent un souvenir particulièrement reconnaissant pour la sollicitude paternelle dont il fut entouré, lorsque M. Sébastien Pichot fut banni de la paroisse, excommunicé. Brisé par la maladie et la souffrance, ébloui aveugle, d'une corpulence excessive et à bout de forces, il donna sa démission au commencement de l'année 1839. Il resta à Maunoy chez son neveu qui le renplaçait comme curé. Un mois de juillet suivant, il mourut. Cet événement est inscrit dans le registre des décès : Le 23 juillet 1839, est mort inhumé dans le cimetière de Maunoy le corps de Messire Lucas Jean Marie, âgé de 74 ans, curé de cette paroisse décédé la veille dans le bourg en présence de M. Bouëxel son successeur et de M^e Guillenot curé vicinaire.

La reconnaissance de ses paroissiens lui éleva un tombeau aujourd'hui dans un état de ruines lamentable.

BS. En 1842 mourut chez le curé, M^e Lucas, son oncle, M^e Joseph Marie Lucas, prêtre, âgé de 30 ans.

Messire Jean Marie Bouëxel 1839-1863.

Il était né à Loyat en 1798. M^e Lucas était son oncle. De 1823-1830 il aurait rempli les fonctions de Vicaire à Maunoy. Il était recteur de Méiniac où il fit bâtir l'originale église actuelle quand l'Évêque l'appela à la cure de Maunoy. Prêtre distingué et remarquable par son intelligence, mais il passait pour ne pas savoir communiquer sa science. C'est à son initiative que l'on fit la restauration de l'église paroissiale. Il était d'une attention délicate vis à vis de son oncle : Monseigneur de Vannes l'avait nommé au Canonical quelque temps après son arrivée 1839. Il ne voulut point faire connaître cette forceur au vieillard. Depuis qu'il ne fut froissé de n'avoir pas reçu cette marque d'honneur, lui qui pendait pres de quinante ans aurait été curé de Maunoy. Le curé, chose toute nouvelle pour les paroissiens, ne prêva donc que quelques temps après la mort de M^e Lucas. Je ne connais rien d'extraordinaire qui se fit lors son rectorat. D'ailleurs il était d'une santé chétive et la mort ne le laissa pas mettre à exécution les Desseins qu'il avait conçus. Il mourut âgé de 64 ans en septembre 1863. On l'inhuma dans le cimetière de la paroisse, non loin de son oncle.

Messire Joseph Flory 1864-1880.

Il naquit à Riegnigny le 23 janvier 1812 dans une famille protestante qui venait de traverser sans difficultés la tourmente révolution-

115

noise. Elevé près du tombeau de l'abbé, il prit sans doute au cœur des reliques veinées ce zèle ardent pour le bien qui devint caractéristique. Toute jeune encore il réunissait pour leur apprendre à lire les enfants du voisinage, priant dans aussi aux nobles fonctions de l'enseignement qu'il devait remplir un jour. Il fit ses études classiques au collège de Vannes alors si florissant. C'est là qu'il fut pour l'ordisciple Jules Simon. C'est cette vieille amitié de jeunesse qu'il évoqua à l'heure d'or ministre pour obtenir des ressources pour son église. Génieuse, affable et bon, il fut aussi un élève intelligent et studieux. À la fin de ses études, le principal du collège royal communal de Vannes, M^r Le Neve, lui délivra ce certificat : j'atteste que M^r J^e Flabot a fait toutes ses études au collège de Vannes, qu'il a toujours fait preuve d'application à ses devoirs, de docilité et de bonne conduite et qu'il a toujours été un des plus brillants élèves de son cours. Vannes le 1^{er} août 1833. Aussi le succès couronna ses efforts : il obtint son baccalauréat ès-lettres en août 1833. Dès lors il dirigea ses pas vers l'instruction publique. Il sollicite un emploi et il est nommé maître élémentaire au collège de Quimper le 1^{er} 1833, puis maître d'étude au collège royal de Pontivy 1834, puis au collège de Vannes. Son désir était d'obtenir une chaire de mathématiques dans un collège communal, mais n'étant pas procuré d^r diplôme de bachelier ès-sciences, il fut nommé maître d'étude à Rennes pour lui faciliter l'acquisition du grade exigé. Enfin inspiré par Dieu, l'âme duveteuse de pion et aussi conseillé par son frère prêtre qui devint plus tard grand vicain de M^r Bocel, il quitta l'enseignement lucide et entra au grand séminaire de Vannes. Ordonné prêtre en 1839, il fut aussitôt nommé vicain de Nivillac. C'est de là que l'évêque le fit venir à Vannes 1842 pour occuper au grand séminaire la chaire de physique. Ensuite il professa le droit canon. D'où le cognon de Petit canon. Vicain comme professeur, il sut se faire aimer. Indulge, pour les autres, accessible à tous ; il avait l'amitié qui attire et mettait dans les reproches mêmes un enjouement qui déclenchait le bonheur. En 1851, Monseigneur de la Motte pour lui donner une preuve de sa confiance et de son estime, lui assigna la place de greffier dans l'officialité qu'il organisait. À la mort de M^r Bouëx, le choix de l'autorité ecclésiastique tomba sur M^r Brabœuf Flabot que le gouvernement apprécia par décret 1868. Dès lors aimé par son zèle et sa bonté, il se concilia tous les coeurs. Aussi cette affection de tous les paroissiens lui facilita énormément l'œuvre de la restauration de l'église en lui procurant les bourses et lui facilitant les chanois qu'il demandait. Il eut pourtant dans cette entreprise deux ou trois personnes : M^r



Légitimement Repaix, le beau-père de Marie d'abord document et M^e Collin son
francier-vicain. Le maire M^e Le Gres se mortua aussi dans la circonference
très conciliante et très bienveillante entre M^e Plohy. Il est reste profon-
dément grisé dans les esprits deux soixante ans de M^e Plohy : d'abord celui
d'une affection spéciale pour les petits enfants qu'il aimait à caresser et
ensuite celui d'un soin tout minutieux pour les malades qu'il visitait
toujours. Quoique d'une taille exiguë, il était bon, marcheur et
circulait souvent dans la paroisse. Deux fois que, flatté de ses visites,
les témoignaient de nombreuses marques leur sympathie et leur reconnaissance.
Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessait d'implorer les bontés de son ministère
des vicaires ou le voyant extérieur lui conseillerent de prendre du repos
et de暮rir le peu de forces qu'il lui restait. Cela fut en vain. Luttant
contre le mal qui le terrassait il fut emporté par une mort rapide, mais
non imprévue car depuis longtemps il s'y préparait et la veille même
il avait célébré la sainte messe. C'est dans la nuit du 11 au 12 Novembre
qu'il rendit le dernier soupir. Ses funérailles furent solennelles. Les
paroissiens de Moamor se sentaient quelque chose venir de perdre un père et
elle le montraient. Soixante prêtres des diocèses de Rennes et l'Brive et
de Vannes assistaient à la cérémonie funèbre. Entre autres M^e.
Guillois vicain général et supérieur du grand séminaire de Rennes, les curés
de Kerdignac, de Plélan, de Josselin, d'Elorn, de la Brinière, le supérieur du
petit séminaire de l'Aber. Pris du clergé on remarqua le père Espiau,
supérieur général des frères de Ploërmel et dans l'église intérieurement
fondue de noir les notables des environs et les paroissiens en force.
L'émotion était noire : on fit dire que le bon Pasteur laissait apprécier.

Des regrets universels. Après la messe chantée par M^e Lugné, curé anti-
proche de Ploërmel, M^e Le Guenel secrétaire général de l'archidiocèse, précisément
délegué par Monseigneur, esquissa en termes émus la vie si pleine du
vénérable défunt et tut les prières de l'absoute à la place de Notre Dame
qui s'était toujours fait à combler des marques de sa sympathie ce
prêtre selon le cœur de Dieu. Gravé on le rendit au cimetière les
évidances poétiques étoient toutes par M^e le maire de Moamor, le juge de
Paix, le Président et un autre membre de la Fabrique.

On lit dans les registres : le 13 Nov. 1880, a été inhumé dans le cimetière de
cette paroisse, le corps de Messire J^e Plohy, chanoine honoraire, âgé de
68 ans, fils de Jean et de Perrine Lemoine, né à Régny et décédé
le 11 Nov. à la cure de Moamor. La paroisse se cotisa pour lui
élever un monument de pierre placé sur sa tombe (pris de la croix d'armes)
Nota - M^e Plohy avait un père Jean Marie qui fut dans sa jeunesse un
des premiers de la petite bourgeoisie. Brizeux qui les a chanté le

124

appelle au diocèse. Flotby aujourd'hui prêtre, Et. Hoc, le joyeux gars
Et l'éloquent Ryo, l'enfant de l'Île d'Yeu.
Le dîner de la vicaine général de Nos Seigneurs Dubouil, Goyetille et Bécal.
Il mourut le 15 juillet 1881.

Messire Théodore Collet 1880-1887.

M^e Pierre Théodore Collet naquit à Vannes en 1834 d'une famille humble mais très chrétienne. Ordonné prêtre en 1858, il fut vicarie à Billiers puis à Pluberlin. Recteur de Loco en 1871 d'où il fut transféré à Moëlan. M^e Flotby mort, M^e Lorie, recteur de Loco fut le candidat choisi par M^m Bécal pour le remplacer. Celui-ci prona des missions siennes dans l'ensemble qui fut passé à M^e Collet. C'est sous son auctorité que la tour fut reconstruite et la base consolidée, que la croix des pires fureurs à l'Île communale fut bénie. Nous venons à présent dans quelles circonstances. Monseigneur Collet possédait à Moëlan de la réputation de bon confesseur et de prédicateur excellent. Le tableau placé au-dessus de l'autel principal dans l'église de Loco donne une idée de son talent de peintre. Malgré ses qualités, son administration n'eut pas l'honneur tout de même à tout le monde. Il tenta une réforme qui pouvait avoir les meilleurs résultats, mais qui malheureusement mal aboutit fut : ce fut de vaincre tous les efforts des communions en levant pour les catéchismes et de supprimer par le fait les catéchismes des chœurs. Dans une tournée de confirmations, M^m Bécal nomma Monseigneur Collet, chanoine honoraire de sa cathédrale, 4 mai 1889. Il avait chez lui sa sœur Angélique qui entraîna furent être tout le bien qu'il y a dans faire à Moëlan. Des infirmités rendirent difficiles à M^e Collet les courses qu'il avait à faire dans une paroisse si étendue. Dépourvu que ses oreilles n'en souffrissent, il préfère demander un autre poste moins fatigant. L'autorité ecclésiastique en tint compte, M^e Collet fut proposé pour curé de la Roche-Bernard et la nomination agréée par décret en date des 26 juillet 1887. C'est là qu'il eut à supporter les agissements malicieux et scandalistes de l'apostat Lampyer qui y devint son vicaire 1890. Après avoir obtenu de la générosité d'une demoiselle de la Roche-Bernard une prêbende de Chanoine, il se retira à Vannes. Le 29 Novembre 1909 où il passe dans le tranquillité le reste de ses jours - le vicarable chapitre de la cathédrale le bénit dans son sein. Il est mort à Vannes le 19 juillet 1910.

M^e l'abbé Coller

Messire Louis Barie 1887-1901.

Il naquit à Ploumél en 1837. Sa cure de Mauron vacante en 1887 par un sentiment d'estime et d'affection pour Mauron, Morbihan, Bécel pensa à lui donner pour curé, son frère, l'abbé Pierre Marie Bécel, alors recteur de Limogel. Celui-ci repoussa énergiquement la proposition, et accepta quelque temps après la cure de Questembert déterminée par la mort subite de M^e Briand de Corcotel. La nomination de M^e le Cadre recteur de Credion, à la cure de Mauron, fut point agréée du Gouvernement. Enfin c'est M^e Barie, recteur de St Jacut, qui dans les Désespoirs de la Providence devait succéder à M^e Collet. Sa nomination fut agréée par décret en date du 24 mars 1887.

Nul choix meilleur ne pouvait être fait dans la situation difficile où se trouvait Mauron. L'homme réputé, M^e Guillotin avait disparu, mais survivaient ses adeptes et ses doctrines. M^e Barie fut une personne mieux accueillie par la population. Il eut après son arrivée, un bon conseil municipal existant et le combatif M^e Moisun nommé maire. La delicate et perséverante influence du Père entraîna l'union des esprits, condition nécessaire au bien spirituel et matériel des habitants. M^e Barie avait surtout à cœur l'honneur de Dieu et le salut des âmes. Par ses soins, l'église paroissiale s'enrichit d'un autel magnifique, de boiseries, d'une chaire en harmonie avec le temple Virin etc. Mais les temples spirituels des âmes, furent surtout l'objet de ses préoccupations. Il améliora la situation des écoles religieuses déjà existantes. Il agrandit l'école des frères et leur fit bâti une maison d'habitation. Deux nouvelles classes furent aussi constituées pour les laïcs. Il fonda en outre une salle d'asile pour que les tout petits puissent grandir dans une atmosphère de foi et de vertu.

Nous qui avons vécu dans son intimité, nous avons remarqué comme autres caractéristiques de M^e Barie : 1^o une exquise délicatesse de conscience : un rien l'inquiétait, le tourmentait. Il consultait et une bonne parole le tranquillisait aussitôt. 2^o Une régularité, je dirais une ponctualité exemplaire. Dans les exercices du ministère à l'Eglise comme dans sa maison pour les repas, toujours il prenait les devoirs de manière à commencer à l'heure suivant. Aussi ses nombreuses priétés étaient-ils satisfait de son exactitude et de son dévouement. En retour il n'aimait point que les vicaires, sauf pour raison de ministère, ne fussent pas à leur poste aux heures déterminées. 3^o Il accueillait bienveillant et généralement tous. D'un tempérament peu suave à la milanote, il aimait les distractions. C'est pourquoi les confères qui venaient au presbytère étaient

toujours regnait avec cordialité, les visiteurs abondant. Sa table était aussi grande que son cœur. 14^e Une dévotion toute particulière à la Sainte Vierge. Depuis nombre d'années, il recevait chaque jour son rosai et ne se couchait jamais sans son chapelet au cou ou au poignet. Ses provisions l'estimaient beaucoup plus peut-être qu'il ne le craindrait car ils ne le connaissaient pas suffisamment. M^e Béni en effet ne le prodiguait pas. Voilà pourquoi souvent il fut tenu de sauter une partie de la messe. Mais de bonnes raisons l'excusaient. Par exemple les visites et les nombreuses réunions lui désplaisaient, puis son corps pointait de mauvaises jambes qui rendaient tout déplacement difficile et pénible. Depuis surtout la chute de voiture qui fit en 1897 un accident de Beignon qui le condamna à rester deux mois sur le lit. Il ne sortait plus que pour exerciter son voyage hebdomadaire chez ses parents à Ploërmel. Rendu à garder son presbytère, il employait agréablement et utilement ses loisirs dans la lecture et même dans la lecture de ces anciens classiques dont les bennaisies remuaient agréablement son cœur ses conversations. En 1900, le jour de l'ascension, la maladie terrible d'estomac qui devait emporter le prêtre subitement. Il fut administré quelques jours après par le recteur du Brûlé. Bientôt les bons soins dissipèrent la violence du mal. Il reprit son ministère, mais les confessions de l'assumption le fatiguerent beaucoup. Se sentant plus mal, il partit pour Ploërmel le matin du 1^{er} août. C'est là qu'il souffrit évidemment jusqu'à sa mort le 24 mai 1901. Avant de rendre le dernier soupir, il eut le plaisir de donner sa démission. Pendant son absence de Maure, c'est le P. Chauvel, jésuite, son intime ami, qui le remplaça.

Quand la nouvelle de sa mort fut connue à Maure, ce fut dans le paroisse un deuil général. Le conseil municipal demanda à sa famille qu'il fut enterré au milieu de ses oreilles, mais elle s'y refusa protestant que sans doute le défunt aurait à ce sujet manifesté aucune volonté, mais que c'était une grande consolation pour elle de conserver à Ploërmel les restes de celui qu'elle avait tant aimé.

Sous peine de nous répéter, nous allons ici insister sur la semaine religieuse de Vannes publiée à la louange de M^e Louis Béni chanoine honoraire des cathédrales de Vannes et de Fougères. Les obsèques de ce prêtre qui a fait tant de bien ont été célébrées mardi dernier dans sa ville natale au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le jour où un des meilleurs amis de M^e Béni, M^e le chanoine Le Planché, recteur de Pratz, cédant aux instances

qui lui avaient été faites dans la soirée de la veille à travers un vivant portrait du chevalier Dujard dans une courante et très belle allocution. La suprême hommage rendu à la mémoire de son vieil ami est la meilleure notice que nous puissions consacrer au prieuré reniois qui laisse à tout notre Diocèse de grands exemples et de profonds regrets.

à Mes Frères, l'amitié qui depuis près d'un demi siècle unissait celui que nous plaignons et moi me vaut le trouble honneur de vous adresser ce moment la paix. Le silence eut mieux convenu à ma douleur. On m'a pris de la surmorte et de refouler mes larmes croquant sans doute qu'il eût fallu l'ami parler. De l'ami qui n'est plus la douleur de tous en vain adorée. Ce ne sont pas seulement des prières et des larmes, mais aussi et si aimés qui sont aujourd'hui dans le ciel, c'est le clergé et la paroisse de Mauron, ce sont les prêtres de la région Plœmeloise et sans exagérer, je puis dire, c'est le diocèse de Vannes. La petite communauté fait attirer vers elle les proportions d'un malheur public, tant les qualités de l'esprit et du cœur, les vertus et le zèle de M^e le chanoine Bani et les bénédicitions dont son ministère était comblé lui auraient créé une grande place dans l'opinion publique.

Les œuvres du juste sont sa meilleure louange. Il faudrait pour célébrer dignement la mémoire de M^e Bani raconter dans le détail tout ce qu'il a fait, partout où il a passé afin d'assurer et d'affirmer le règne de Dieu. Rien à Mauron où il a séjourné plus longtemps n'a échappé à sa pieuse et intelligente activité, ni l'œuvre de Dieu dont il a décoré le sanctuaire et bientôt majeur avec tant de bon goût et de magnificence, ni les temps spirituels des âmes, objet premier de la sollicitude. Les échos de l'église de Mauron ont retenu l'ennumération, que il faisait officiellement l'an dernier à M^{gr} Latour, évêque de Vannes des œuvres nombreuses et variées si florissantes dans cette belle paroisse. Sans répéter ce que tout le monde a vu et connu, j'aime mieux noter en quelques mots ce qui fut le mobile de cette rie pleinement sacerdotale.

M^e Bani avait une conscience très délicate. L'éducation chrétienne qu'il avait reçue de sa mère l'a研it de toute heure penché de la croisette de Dieu. Développé par les disciples du grand serviteur de Dieu, Jean-Marie de Lamennais, et ensuite au petit seminaire de Lézanne, ce sentiment le dominait tellement qu'il fallait souvent le rappeler. Mais son ferme bon sens ne laissait pas dégénérer la croisette solitaire de Dieu en des anxiétés qui eussent mis à l'épreuve de son action. Loin d'être fourmillante ou citoyenne dans l'accomplissement de son devoir, on voit avec quelle décision chaque

rendre il espérait, combien aussi tout en maintenant les droits de Dieu, il était indulgent à la fortune humaine... Dès l'âge de 20 ans, il fut au petit séminaire de St-Amaury où il professa presque trois ans, à St-Jean La Poterie et à Mordoré où il fut vicaire, à Montroué et à L'Isle sur Sorgue où il exerça la charge pastorale avant de venir à Maumusson. Partout il a été l'homme de Dieu, l'harmonie du devoir. Ce aussi est le secret de la sollicitude infatigable et du zèle industrieux qui enveloppent depuis 14 ans les paroissiens de Maumusson.

À une grande délicatesse de conscience, M^e Bauni joignait une bonté de cœur extraordinaire. C'est bien de lui qu'il faut dire qu'il avait un cœur d'or. Qui de vous et de tous ceux qui l'ont fréquenté ne chériraient pas son tact enquis, l'humilité de ses relations, la délicatesse de ses procédures, sa générosité inépuisable et sa facilité à s'émouvoir de toutes les miséries? On ne résiste pas à une puissante influence, car se sentir aimé, c'est la harmonie être vaincu. Que de victoires de ce genre au compte de notre cher dévot.

Où! que ce bon pasteur aimait les âmes! il aimait Dieu au-dessus de toute passion, mais il aimait aussi les âmes des enfants : le enfant, c'est l'avenir. Or, son est une quelle ardour avec quel succès aussi, car Dieu se plaît à multiplier sous ses pas les ressources et à procurer autour de lui les dévouements les plus généreux et les plus délicats, il a fondé les œuvres diverses qui abondent dans la paroisse de Maumusson l'éducation chrétienne et la persévérance des générations nouvelles.

Il aimait sans exception toutes les âmes de ses paroissiens, car en chaume celle sa foi éclairée veillait le prolongement de l'extension de N.S.J.C. Aussi son zèle pastoral non content de se donner à elles Dieu, un ministère quotidien et personnel, se pluait à leur prodiguer, pour mieux resserrer leur union avec Dieu le secours extraordinaire et si efficace des missions, des retraites et des prédications les mieux choisies. Comme il savait trouver le chemin des œufs et sans éclat, sans parole ou piquante ou amère, sans faire passer sur personne le poids de son autorité amener doucement aux sacrifices d'amour propre qu'il jugeait nécessaire au bien des âmes et à l'harmonie générale! Les habitants de Maumusson n'oublieront pas l'action bienfaisante et singulièrement féconde, si forte, si douce toute à la fois, de ce Pasteur selon le cœur de Dieu. Ils tendront à l'avenir d'encourager et persisteront dans les fruits....

Ajouterais-je que de même il avait conquis ses paroissiens par ses grandes qualités, il avait depuis longtemps conquis avec la

plus haute estime de ses Confîeres leur affection profonde. Nous espions
vraiment un vrai bâcheur à le visiter, à lui demander ses conseils, à
jouir de son hospitalité cordiale, et à se réciser du pittoresque et
de l'importunité de ses faillies. Je prends à témoignage ce vaste et large
service de tout de pointe d'œuvres pour porter les larmes aux nobles Dames
à cette triste cérémonie. Ne plaignons pas toutefois comme ceux qui
n'ont pas d'espérance. Est-ce qu'une vie si pleine de mérites n'a pas
déjà valu à ce Frère, à ce Père, à cet ami si aimable et si fidèle
l'accueil joyeux de N.-S. Est-ce qu'il n'a pas aimé de toutes façons
de son cœur le Sacré-Cœur de Jésus, la très Sainte-Vierge Marie et
le Souverain-Pontife? Et ces trois amours ne sont-ils pas le signe
infaillible des prédestinés?... Ministre fidèle auquel il a été
toujours et dans sa vie et dans sa mort, mort si édifiante, faulti-
fiée par de longues souffrances et acceptée avec abondance, complété
à la volonté Divine.

Cependant prions pour lui la Miséricorde Divine. La charge
pastorale est bien lourde pour les épaules d'un homme et elle
entraîne avec elle de graves responsabilités. Puisse-nous donc, si
les fentes d'une nature fragile le retournent encore dans le cercle de
l'expiation, frêter par nos prières ferventes et persévérantes son
entrée dans le repos éternel.

Pour que les paroissiens de Mauron puissent prier à leur tenuie
Pasteur leur dette de reconnaissance un service octobre fut célébré dans
l'église paroissiale de Mauron, le 4 juillet 1901. Toute la population y était
largement représentée par des membres de toutes les familles, les enfants
des écoles chrétiennes, le conseil de fabrique et le conseil municipal au
complet. Une quarantaine de prêtres venus des divers points des diocèses
de Nantes et de Rennes complétèrent l'assistance et témoignèrent une
de la sympathie si niente. Dont faisait partie M^e Brune parmi les confîres.
Après la messe qui fut chantée par M^e le chanoine Guillotin, recteur de
Quedillac, M^e l'archiprêtre Rabreau de Plomérol rappela aux Mauronnais
les œuvres qui perpétrèrent dans la paroisse le souvenir du priezé qui
qui la dirigea pendant 14 ans. - Le 8 juillet 1902, au même temps
que le service annuel des prêtres, avait lieu le service annuel de
M^e Brune. La grandeur, M^e Guillotin présidait au trône.

Les restes mortels de M^e le curé, inhumés dans l'ancien cimetière de
Plomérol pris de ceux de ses parents, furent transférés l'année suivante
dans le nouveau pris de la grande croix du milieu.

Messire Joseph Hilaire Garel 1901-1906

Pendant la longue maladie de M^e Bané, M^{me} Latende eut tout le temps de lui choisir un successeur. Ses vœux se portèrent sur M^e Le Corretois alors recteur de Lais qui ne voulut point accepter le poste. Alors M^e Garel fut proposé et sa nomination agréée par décret du Président de la République en date du 6 juillet 1901. Il naquit en 1836 à St-Brieuc de Meaunoz (Côtes). Après avoir reçu quelques notions de français de son oncle vicain à Noant, il partit pour le petit séminaire de St-Anne où il fit de brillantes études. Ses trois années d'�ologie terminées au grand séminaire de Vannes, il épousa une amie de professeurs au collège des Béatistes de Lugo, il fut ordonné prêtre et envoyé comme vicain de Langoëlan. Il y passa presque 16 ans faisant le bien et aventure pour la lutte. En 1876 il fut le premier curé-vicain des Fiefs à Josselin. En 1877, il fut vicaire de Lizio succédant à son oncle ; puis en 1878 vicaire de Beganne. C'est après avoir travaillé pendant 23 ans dans cette dernière paroisse qu'il y avait construit deux écoles chrétiennes qu'il anima à Meaunoz comme curé doyen. M^e Labbe Garel chanoine titulaire de la cathédrale présida à son installation. Le 29^e avr 1901 M^{me} le curé de Plœmell, le nomma chanoine honoraire de la cathédrale de Vannes. Sa démission demandée et acceptée, il partit de Meaunoz le 1^e Mai 1906 pour se retirer à Plœmmel. Il est mort à Plœmmel le 1^e Mars 1909, fut enterré le 18 dans la cimetière de cette ville, près de M^e Bané. Il fut inhumé dans l'église de Plœmmel. M^e Le Corretois, Roberge fut nommé prieur. Messin Jean Julien lejpetit 1906.

Né à Guigron 1861, ordonné 1883 - vicaire de la Cathédrale 1887 - professeur au C. Séminaire 1889, nommé curé en 1908

II Les Vicaires.

Le mode de rétribution pour les vicaires nous est indiqué dans la séance du conseil municipal du 16 plurième, an XI « La cinquième opération, tel un des membres, est relative au testament des trois vicaires desservant dans cette paroisse. Je vous observerai que jusqu'à ce moment, il n'y avait dans cette paroisse que deux curés autrement vicaires, qui étaient payés par les décimateurs, donnant que le Recteur. »

Le Gouvernement s'est chargé de payer et paie le curé ou Recteur. Il n'y a pas de doute qu'il laisse à la charge des paroissiens le payement des vicaires qui sont actuellement en fonction. Le citoyen maire nous amène sous les yeux une lettre du citoyen prieur en date du 1^e juillet 1890. Décidé qui met l'autorisation d'un ministre du culte à la charge de la commune et pour y faire face indique des charges indirectes et locales.

Le conseil sur cet objet considérant que l'établissement de charges indirectes et locales est dans cette commune impossible, puisque les frais de cette partie d'administration absorbent le produit que pourraient donner le droit de débit du cide, qui tenu le seul à pourvoir être établi, si tous les arbres produisaient des fruits, il est donné

d'avis en attendant que le gouvernement ait statué et donné le supplément de la charge, les vicaires n'ayant à présent aucune pension et le produit des oblations étant très modique, que les habitants étaient invités à se cotiser chacun suivant ses facultés et la générosité pourront 1847, le membre du conseil des affaires cons. Vicaires d'une obligation aussi lourde et que pour cet effet il fallait faire quelques sacrifices nommés une personne pour chaque section afin de recevoir des hab. suffisantes pour payer. C'était donc le système de quête que l'on proposait et qui fut la pension qu'ils eurent probablement comme partout mis en vigueur.

En 1856 les vicaires écrivirent au Sous-Prefet dans le but d'obtenir de leur accorder comme la commune une pension, comme le prouve une délibération du conseil de complément une somme de 500^t au M^e le Maire adonné communication au conseil portant de 150^t, laquelle demande demandé à la commune par M^e le curé des vicaires de Mauvezin. D'une moitié au produit de pension pour chacun des trois vicaires, attendue l'inégalité des ressources pour faire un cas de la Fabrique. Le conseil, vu la lettre de M^e le Sous-Prefet en date du 1^{er} juillet 1856, ayant pris la décision de faire une allocation de 250^t au M^e le Maire. De la demande de messieurs les Vicaires de la commune de Mauvezin, vu le budget de la fabrique qui ne peut disposer qu'à une somme de 500^t en faveur de la partie du M^e les Vicaires - qu'il est peu convenable et très désagréable de faire une partie paient par quête, après en avoir délibéré et exprimé le regret que M^e le curé et messieurs les Vicaires n'aient pas eu assez de confiance pour lui adresser directement leur demande, a été d'avis qu'il fut allouée par la commune à M^e les Vicaires une somme de 300^t ou 350^t à chacun et que cette somme serait payée au moyen d'une imposition extraordinaire portant sur les quatre contributions Directes.

Le 22 mars 1866, sur les instances du Maire lors de la restauration de l'église, le conseil de Fabrique fit à sa charge le traitement des vicaires à pour permettre à la commune de vendre ses rentes herbatales

Lors de la séparation sans détruire l'équilibre de son budget... Aujourd'hui, les vicaires reçoivent conseil paroissial : 100^t à de la fabrique leur pension intégrale, les quêtes n'existant plus. 600^t chaque vicaire à la caisse paroissiale. Vers 1888 - on supprime le traitement du troisième vicaire, la denier du culte. ne leur fournit que fabrique le dédommagement de l'injustice préfectorale exercée dans les 350^t. Le huitième. Dans le département des Morbihan, le prix de chaque chaise abonnée fut augmenté de 50^t. La loi de séparation doit être votée dans quelques jours et appliquée dès le 1^{er} janvier 1906 et pour concilier le budget des cultes supprimé. Évidemment va-t-on y renoncer ? c'est une question qui ne peut être résolue qu'après la ligne de conduite donnée par le Pape.

Nous le tableau complet des Vicaires par ordre de succession avec quelques notes sur chacun. Deux -

1808 Jacques Bernard de Broay
nommé recteur de Lézignan
1808.

1810-1821 Mouillard - Il était de grande
taille et plein de vigueur.
Dès son arrivée, il s'est fait
aimer et estimé. Décédé à 1823/1843
la mort de M^e Le Moine, une
pétition de tous les habitants
fut adressée à l'évêque pour
le nommer recteur comme lui.
Cela fut en vain. Mais on le
reignait autant qu'on
l'aimait. Il tenait, pour la
fin de sa vie, ses primitifs, une
pluie de pénitentes, combat-
tait à outrance l'ancoude
la toilette, les fréquentations
mauvaises et la danse. Il ne
tait pas rare, s'il arrivait con-
naissance d'une dame dans un
village de voir M^e Mouillard
arriver. Où, dans un et
dans un autre village, il
torturait jambes sans trop lui
laisser le temps de les recon-
naître. Les mères disaient à
leurs filles en désignant M^e
Mouillard : « Il arriverait... Si il
savait cela... Il exercerait
grande surveillance dans
la paroisse bien plus que
M^e Le Moine et M^e Masson » 1843/1844
qui étaient âgés. Mais les
un et les autres se portaien
formant le Bon Dieu. Dans un
village sans faire une petite
visite à tous ses habitants, les
visites tout en attaquant les
paroisses à leurs prêtres.

1823 Joachim Masson de La

ba. Il devint curé jusqu'à
la révolution. Vers 1810 il
signa du nom de vicaire.
Nous en avons suffisamment
parlé ci-dessus.

M^e Pierre Marie Perot
Né en 1796 au Pordoy Boillat
de Joseph et de Marie
Anne Josse. Homme
d'un cœur excellent.
Il était pauvre par
nature mais voulait
partir faire. C'est
par bravade qu'il
alla une nuit courser
une biche dans la forêt
où se était pendu un
nommé Melech, fonction-
naire à Marmande. Cet
arbre se dressait dans le
bois de Guigny près du Bois
de la Roche. Il devint
successivement vicaire
de Plérinac, recteur
du Poiré de Molac, puis
de Lizio. Ses infirmités
le contrainirent
à démissionner. Il
se retira chez ses parents
au Brion où il
mourut en avril 1866.

M^e Haumaitre, né 1823/1830
à Lorient en 1818, prêtre
en 1842. Il fut chanoine
du Pordoy. Il n'y
resta qu'une an et fut 1850/1857
bien regretté; il devint
successivement vicaire
de Moëlan sur Mer et

1809-10 Rozelier et autres
C'est probablement lui
qui mourut recteur de
Cournon. Il est célèbre
pour son histoire du coq
de la Passion, qui chanta
pendant qu'il était à la
Broche et dont en effet, ap-
partient-il que consiste la même

- De 1810 à 1821 les
registres ne font
pas mention d'un
troisième vicaire.
On trouve pourtant
en 1819 la signature
de M^e Albrassac
qui en 1803 et 1804
signait curé. Il
devrait être du puy
et remplissait les
fonctions de curé
auxiliaire à Pordoy.
M^e J. F. Sabot, né
à Vannes. Ses habi-
tudes de citadin le
firent prendre en
dégoût la campagne
l'autorité ecclésiastique
le déplaça sur sa
diocèse.

M^e Bouëzel qui
devint curé et dont
il a été question plus
haut.

M^e Réminiac de Roin
né en 1798, prêtre en 1816
il était d'une piété
exemplaire. Il fut
vicaire de Plumelec, par-

étaient encore très utiles au
ministère de l'Éducation qui les
connaissait bien depuis 1844/1852
et qu'il y avait à faire pour
l'avantage et le bien de
chacun. Pour résumer, M^e
Moëllan travailla avec
un grand zèle à Maure
et devint bachelier du Louvain. Son départ coïncida avec
l'arrivée de M^e Lucas, c'est
probablement pour ce
l'administration de celui-ci
qu'il rendit plus facile.

M^e Coude, originaire
de Maure - recteur de
S^e Briec de Maure, mourut
en 1848. Il eut le
triste honneur d'être l'oncle
maternel de Guillotin qui
fut tant de mal à Maure.

M^e Franklin, né en 1797
à Erignac, ordonné
en 1822, auxiliaire du
recteur de Bilio - recteur du
Béz de la Roche - Curé de
la cathédrale de Vannes,
mourut chanoine titulaire
vers 1864.

M^e Pierre Marie Leclerc
de Gueltas. Très populaire
et très aimé. Ses catéchismes étaient bien réussis.
Il mourut à Maure dans
l'âge de 40 ans.

M^e Rouillé de Josselin
successivement vicain de
la Trinité (1858), de Porzay,
de Lizio. Il fut trop
malade pour ensuite....

recteur de Rieu où
il est mort en 1887.

M^e Guillermot de
Briank-Loudiac 1857-1860
prêtre 1840
mourut de Maladie 1857/1860

C'était un orig.
il prétit son
sens de faire pa-
rler de spécial.
L'histoire de la na-
M^e Lucas empreinte

sur la coiffe de Virginie
Poudé, grande dévote, est
restée célèbre. Plais-
de zèle et de dévouement
il aimait confesser à
toutes les chapelles. Son
nom est encore en
réputation. Il partit
en disgrâce pour avoir
exorcisé une bonne

laur. Duelos du Désert.
On a dit de lui : qu'il
était très austere, très
piqué, mais exalte et
quelque peu visionnaire.
Il fut ensuite vicain
de Noyal-Mosac'h.
recteur de la croix Hellec'h
de Billig, de Plenca-
deuc où il est mort.

M^e Barguille, né
à Briank-Loudiac
en 1816, prêtre en 1843
vicain de Moton, à
la croix Hellec'h
Cris 4if et très bizarre,
il a laissé la réputation
d'irrationalité etc.
Dento. Il est mort

recteur de S-Guyomard
en 1856 recteur de
Plenca-deuc où il
mourut vers 1863.

M^e Houéix de
S-Lamoret près de Maure
mourut en 1799 et

fut ordonné prêtre en 1819.
Diplôme de Comme
D'une grande générosité
d'ailleurs il était richissi-

de rances). N'ayant pas
voulu faire le quatuor pour
la pension du vicaire, l'évêque
l'y força. Comme il avait

toujours été difficile il a
nécessité difficile ville
Villedary pour les villages

du Roz, du Valide etc, il
consentit à aller dire la messe à l'Utel tous les
dimanches. Il conservait

le temps de venir au deuil
et aussi à l'ordre. C'est
lui qui établit la dévotion

du mois de Marie à
Sieglin. Dans la chapelle

du Rosaire puis au
Gretay. Il est mort

recteur de la Chapelle
Gaeline après avoir
donné une grande
partie de son bien
en bonnes œuvres.

M^e Le Voyer, né à
Loyat en 1817, prêtre
en 1841 - parent de
M^e Lucas. Ses qualités
d'esprit et de cœur le
firent grandement esti-
mer à Maure. C'est

1883

187

95

1858-1866 M^r Noël, né en 1822 à
Maurice, prêtre en 1848. Ordonné en 1853.
Il droit et loyal th
eur de l'ordre des francis
et l'ordre des moines
de 1887

1866-1879 M^r Dabirel, né à Léonine
en 1846, prêtre en 1866. Il a
laissé le souvenir d'une ac-
tivité exubérante. Chapeau
d'Utel, il y allait à cheval
ou à cheval pour aller au
éventé le Domine salutum
fac regam. Nomme vicaire
de l'assemblée puis de la
Trinité, il devint ensuite
recteur de l'école catholique
et fit un très bon service à Rigaud.

1879-1885 M^r Eveno de Fénerf né
en 1844, ordonné en 1868.
Bien doué pour le ministère
sa tenue pleine d'assurance
et sa grâce de tribun, a-
vait quelquefois, fréquem-
ment des prédications. On
l'avait surnommé le Baron
sans faire pourquoi. Remar-
quable à M^r de Fénerf de 1879-1886

services au point de vue
religieux. Il venait de
Tours et il partit
comme recteur de l'échibil-
lais - puis devint recteur
de Nivillac en 1897. Le
mauvais état de sa santé
l'empêcha à demander
sa démission. Il fut remplacé par
le Père Bernard, mort le 5x 1900 à Vannes.

1885-1897 M^r Pasco de Pleucadeuc.
Son amour pour Dieu

recteur de Missiniac en 1869

M^r Olive Hillion de
Plouénal. Né en 1841, prêtre
en 1865. Vicaire de Mauron,
ses pouvoirs avaient
à temps habité, il y
fit le bien avec un grand
succès et beaucoup de
zèle. Avec M^r Ropartz
il fut le plus précieux
auxiliaire de M^r Floly
Dans la restauration de
l'Église. C'était l'homme
du devoir. Son départ
imprvu pour le vice-
rial de Lorient affligea
les habitants autant
que lui-même. De

Lorient il devint recteur
de Fénel, puis en 1884,
enfin de Parentais où,
par son initiative, les
œuvres sont florissantes.
Il est également des
cathédrales de Vannes
et du Cap Fréhel.

M^r François Drouard
de Sciech, né en 1852
ordonné en 1876. Il
fit tout son ministère à
Méanmor. Ses qualités
que Dieu lui avait
données et qu'il sut
faire fructifier lui
rendirent facile et
second son ministère
de vingt années.
Les idées politiques
ont été très discutées



1863-1887

M^r Provost de l'Isle
Né en 1838, prêtre en 1862.
Il était d'une taille
colossal et une morale
très forte. Il devint

lui qui contribua à
bâtir la chapelle de
Loudray-Baillot. Après
avoir été quelques an-
nées recteur à la Croix,
Hillion émigra à Lézin,
il partit pour Haïti
où il devint curé de
Jacquemel et honora
des canoniques. Il était
aussi pieux que capable.
Sa mort le surprit à
l'île de l'Epomé chez
les redemptoristes, lors
qu'il rendait en
France pour refaire
sa santé. Il eut jus-
qu'à sa fin une
correspondance très
sérieuse avec Mme
Marie de l'Assomption
superieure de l'Institution
de Grèce. À sa mort, son
neveu M^r Maurice
évêque des Pays déman-
da à la supérieure de
raporter sur lui la
lecture, quelle tenu-
grise à l'ordre. Elle
consentit avec plaisir.
Oncle l'évêque ne
voulait jamais quitter
son pays sans faire
des nombreuses visites à
l'Institution de Grèce.
M^r Provost de l'Isle
Né en 1838, prêtre en 1862.
Il était d'une taille
colossal et une morale
très forte. Il devint

et pour la prière qui
édifiait tout le monde
le fut entier après deux
années de ministère ten-
tueux à la Chapelle
de Chigny dans où il
Dormit sous prière.

L'application de la loi de
1901 contre les congrégations
religieuses arriva en
1904 son ^{décret} pour le Cardada
où il continua à vivre
dans la pauvreté la
plus austère.

1887-1890 M^e Pierre Digne de
S-Gervé. Il retraita en
1861, ordonné en 1881

Nommé vicaire à la
Chapelle Gaceline, à
~~Montrouzé~~, à Plémeaudan,
ordonné en 1901. Salle
à l'école libre
François-Xavier au
des Jésuites
encore aujourd'hui.

Il fut Recteur d'Orsières 1906-
dimissionnaire en 1909

1891-1903 M^e Auguste Le Gal
de Billio, né en 1862
prêtre en 1886. Il
succéda à M^e Nayl
comme Directeur de
musique. Cette œuvre
disparaît malheureuse-
ment en 1896. Il fut
en 1909 nommé Recteur de
St-Nicolas du Lévézou.

Il fut nommé recteur
du Guerno en
1896 où il mourut
de la polioïne en
1899.

M^e Francis Ma-
lange de Floëmel.
Né en 1866, prêtre
en 1890. Il venait
de Lérent et
quitta Meunoy
pour St-Polay.

1897 M^e Ange David
né en 1864 à
Questembert, 1869-1876
prêtre en 1889,
vicaire de Ruffiac
pendant 6 ans.



1876-1890

Vicaire de Lérent, de St-Jean
en 1871 où il démissionna et
s'installa. En 1900 il en
partit pour aller établir
son domicile à St-Jean la
Poterie où il se trouva encore
aujourd'hui.

M^e Meât de l'Église de
Meunoy. Il travailla
beaucoup pour la restaura-
tion de l'église et mourut à
27 ans de la petite vérole qu'il
contracta en visitant une
malade à Crâne. Les regrets
unanimes le suivirent dans
la tombe.

M^e Joseph Bézel, né en
1843 à Beignon. Il donna
bon conseil et de grande
amabilité, il était estimé
à Meunoy. Il devint au-
mier des Ursulines de
Floëmel puis recteur de
Limerzel où il a bâti une
magistrale église et fondé

deux écoles libres. Il mourut
à Limerzel le 8^e de Février 1910.
Une opération le 7^e de Février 1910. Sa corps fut
transféré à Limerzel et inhumé dans l'église.

M^e Jean Marie Nayl,
né à Fosselin 1848, prêtre en
1872; il venait de Guilliens.
Sa paroisse fut très répartie
spirituellement le rendirent
très populaire. Il était artiste
en peinture et en musique.
C'est lui qui fonda la fanfare
d'une paroisse brevetée
à l'affection de ses nombreux
amis. La douleur et les larmes
qui s'éclatent à ses funérailles
mortièrenk combien il

Mr Léopold Bégin né à
Lévis en 1884, ordonné en 1905.
puis nommé vicar à Rigal
d'où il vint à Marston. En 1911
Chaplain de l'Hôtel, il
l'employa sérieusement et
efficacement à la con-
struction de la nouvelle église.

M. M^e J.-Claude FICHE

9, rue du Domaine
95135 CHANTÉPIE
Tél. 02 99 41 47 41

était affectueux et aimable
me. Je n'ai jamais
assisté à ses réunions
M^e Dumoulin alors
maire du village de St-Malo
annonça l'ouverture
funèbre ...

1898/1903 M^e Pierre Marie Leconte
né en 1859 à St-Jean La
Porte. Il fut d'abord
vicar à St-Jean puis
en 1903 nommé recteur
de Mississauga, de 1903 à 1907.

1905 M^e François Rebaud,
né en 1879 à Parenton,
poète en 1899. C'est
de Languedoc qu'il
vint à Marston.

Les Frères Indigènes

724

1792-1799. M^e Joseph Varasseur, né au Grezay. Il fut avec M^e Joseph, Dauvion, M^e Michel Maubée chassé par son frère comme paratique et perturbateur pendant la révolution. On dit même qu'ils revinrent tous les cinq incognito souffrir le feu de la discorde, mais on respecta les sacerdotes. Il mourut à l'âge de 1799 (vraisemblablement en 1800) suite d'une chute lorsqu'il voulut se cacher des persécuteurs de la religion.

1849 M^e Pierre Joseph Dauvion fils de Julien et de Marie Chantoux du Grezay..., ancien recteur de Pluvigner, il mourut le 25 au Grezay à 88 ans et inhume dans le cimetière de Meaon.

1853 M^e J. Alix, fils de Jean et de Jeanne Bernard de Coréac. Il était recteur de Pontrieux en 1820 et prêtré depuis 1814, il en avait été vicaire. C'est à Pontrieux qu'il déceda en 1859. Vicaire aussi à Lannion à Lampaul puis à Concarneau.

8 M^e Joachim Chochon, fils de Jean Baptiste et de Juliette Chauvin. M^e Le Moine lui donna quelques leçons. Devenu prêtre, il fut nommé vicaire de Bréhat et l'on lui donna pour le nom de S. Etienne. Il vivait longtemps et mourut comme un saint, priant à la goutte le Prie abbi de Pont-Croix.

recteur d'Erviguet puis secrétaire dans le bony de Meaon avec sa nièce Marguerite, sœur des biens ordre des moines brevetés en 1838 à l'abbaye de Meaon (double prieuré d'un grand manoir). Dans ceux qui furent connus aimeraient à rappeler son originalité et ses réparties spirituelles; Mort sans avenir logistique. M^e Joseph Dauvion il écrivit, dit Jeanne, Marie Didier l'acquaint, le fit ainsi du frère de mon Grand Père Joseph Dauvion. D'autre, il attendait chez son père l'âge de la sagesse. Bien solitaire, sans originalité cependant, il était une grande pie et très travailleur. Dans la charrière, à cuire, à lire et à apprendre le chantier pour ceux, car il voulait être trappiste. Mais telles fois il en avait sollicité la permission de son père qui toujours la lui refusa catégoriquement. En 1827 ou 28, il alla voir toute sa famille des bony Dournant à chacun des membres un lince, mais sans laisser soupçonner son dessein. Le lendemain le bénissait sous le bras pour tout bagage, il prenait la route de

Port de Salut, pris Landé et rencontra sur le chemin un bon pêcheur de Meaon à qui il donna une lettre pour son Père. À la lecture mon grand Père qui l'on appelle Joseph Dauvion, quoique bon chrétien, fut si évident contre son fils qu'il ne nomma plus que le moulin Siegh. Il s'adressa à l'évêque de Vannes pour le faire recouvrir. Mais l'autorisation n'avait été donnée par l'évêque, ce que le pauvre oncle eut toujours peine à pardonner à sa Grandeur. Son fils aîné devait être un diabolique du diocèse, car il avait fait de très brillantes études au collège de Vannes et la consolation de servir jusqu'à 1786-1800.

M^e Raffray ^{diacre} l'un des plus anciens prêtres que j'ai connus dans le bony, bien avant 1850, dit Jeanne Marie Didier l'acquaint, fait un Monsieur Raffray demeurant avec la veuve prie de l'église où se trouvent aujourd'hui le cimetière. Cet abbé Raffray était tout original et sautage d'histoires. On ne le voyait qu'à l'église, enfermé toute la journée dans une petite chambre au

9 non pas le nom de S. Etienne. Il vivait longtemps et mourut comme un saint, priant à la goutte le Prie abbi de Pont-Croix.

ez de chaussée où personne n'ose huit que son ami Joseph Damiens, dont je viens de parler. On trouve dans l'école des œuvres ast que nos assentiments résident au district de Ploërmel en 1793 le nom de Raffay à la tête d'un quel on lit : chasseur département. C'est probablement de lui qu'il s'agit. M^e Raffay partit pour les missions étrangères. Sa santé ne se faisant pas au climat, il renvoya bien malade lorsque la mort le surprit à Marseille. 1793-1819
6. 1860 M^e Jean Mathurin Gicquiaux, fils de Jean Baptiste et de Anne Marie Meisson de Grétag-Dixme en 1809. Étant recteur de Glinac, il donna un champs sur lequel on bâtit une maison d'école de religieuses. L'école a été laïcisée, délaissée, les difficultés qui ont suivi et qui ne sont pas encore aplanies. En 1840, il devint recteur de Molan-sac et il y resta jusqu'en 1855. Enfin il démissionna et se retira dans le bourg de Meuron (entre le champ de son école mère). Il y est mort à 78 ans. Il fut enterré dans le cimetière de Meuron, 1860.

M^e Jean Baptiste Jobard, fils de Mathurin et de Louise Meunier de St Guinel. En 1819 il était vicar de la Cathédrale de Vannes, de 1828-1848 il fut vicar d'Allaire. Démissionné pour ses idées jansénistes, il fut expulsé par l'Évêque même de Vannes en flagrant délit de relation avec les Jansénistes à Allaire. Sur ce, l'Évêque lui délivra son exeat chez M^e Jobard s'en alla à Paris où il présida les inhumations à un cimetière de la Ville. Il mourut vers 1857.
M^e Guillaume Olive. Il était né au bourg de Jean Bonaventure Olive (boulanger) et de Geneviève Jugeot de l'Île-en-Bretagne 8^e de 13 enfants. Ses études terminées à Ploërmel et à Vannes, il fut ordonné prêtre et nommé vicar de Ménezac. Il se mit à son mariage afin de pouvoir prendre chez lui ses deux neveux, Armand et Joseph qui étaient sortis du pensionnat de 2 ans pour entre le premier en 5^e et le second en 6^e au collège de Ploërmel. C'est à la suite d'un changement désagréable qu'il demanda et obtint son exeat et fut dans le diocèse de Nantes où en 1828, il

fit nommé vicar à Tarnay. C'est de là qu'il quitta pour consacrer deux de ces neveux à ce qu'il voulait du collège de Ploërmel et chercher leurs études aux petits séminaires de Nantes. Quasi forcée, il rentra à Domrémy où il fut libéré et nommé curé de Baudot. M^e Olive devint recteur de Moortiers 1838 et en 1851 de Moëssac. C'est là qu'il réussit à faire sa réputation. Le deuxième mardi de février 1839, il rentra avec de Redor, son oncle et fut chez moi : il recevait l'payez une note de 26^e de chez le pharmacien Henry, pour remedes destinés aux pauvres de sa paroisse, il reçut une lettre de l'Évêché. Cette lettre était la suivante : Une destitution immédiate : son empêchement était nommé et son départ à lui obligé sous quarante et pas d'explication. Il demanda alors à l'Évêché de lui envoyer une explication. Il fut alors informé que son empêchement avait été obtenu pour un chanoine de

considér
à mon s.
leonard
tout fait
mission
Redon e
plein d
mis à
La cor
moins
ancien
assez
pendan
eh lui.
vincent
louis n
Daus
Daus
au mo
Did ce
Spieci
Lorre
Méde
afon
refus
per
Jani
iuit
Bam
que
cett
ent
mo
ten
ren
De
mo
six
au
me

l'écrit qui exposa les principaux motifs de la nécessité d'agir et qui fut une attention triste et impatiente aux soucis de paixne lucé. Il y avait dans cette même période digne législatrice blesse au vif en à Messeire où laquelle parut détruite pour consolation témoignage d'une constance générale et d'une protestation que tout le de voulait signer. Il permit pas et aucun de cette précipitation était le fond de son caractère, après avoir rendu nobiliaire et régler ses croissances dans le pays, il fut pour l'ambassadeur fait passage sur le traité : Léon, capitaine Loran, en partance pour Sainte-Lucie, l'ancienne et Dominique.

Mais on le envoia à Nantes, hôtel du Bon Pasteur, rencontré un autre siècle disgracie comme lui et en peine où dirigea l'existence de son ministre. C'est alors que M. Olin fit : les hommes sont méchants partout, les méchants ne sont pas rares à Haïti, où furent elles quitter France

je croisais fructueux seul j'en venais avec moi, nous nous conseillions dans l'unité. Ils partirent ensemble le 19 mai 1835, et après les 41 jours de traversée, arrivèrent à Port-au-Prince sans avoir trop souffert.

Pendant ce temps les habitants de Messeire étaient agités, rendus en corps chez le marquis de Lestourbeillon. Il y fut rédigé une protestation contre les chefs d'accusation qui avaient fini pour être connus. Elle fut signée par tous ceux qui suivaient le père : elle portait l'nom. Famille, chefs d'accusation, il y en avait de si opposés au caractère de nos amis que cela devraient absurde. Ce qui n'avait pas empêché le démissionnaire, homme vindicatif et bien en cour, dont mon oncle s'était répété flatter les présentations et l'orgueil, d'être cru. Aussi l'évêque n'entendait rien aux bonnes raisons de la protestation. Il fit répondre une lettre insignifiante aux habitants de Messeire et tout au reste là.

Hélas ! mon oncle était peu sensible aux jugements que ses voisins

supérieurs portaient sur lui. Il était rendu à Haïti qui allait offrir un vaste champ à son zèle, la culture des choses spirituelles y ayant été très négligée, faute de prêtre. Dignes de censure aussi. Mon oncle fut un mois seulement à Port-au-Prince échiquant Vicaire apostolique pour se remettre des fatigues de voyage, pour apprendre les mœurs et les coutumes du pays. Le 27 mai 1837, il fut nommé curé du Petit Goave, ville de 2000 âmes, paroisse de 10 lieues de circuit. C'était une population, affamée de prêtre, désireuse de culte, ayant un immense besoin d'être moralisée. Pendant 8 ans, M. Olin se donna généreusement à cette tâche. Mais tout en faisant un grand bien moral, il y gagna beaucoup d'argent : sa retraite annuelle était de plus de 10000.

Un nouveau pape de France, M. Besson, arriva à Port-au-Prince, donnant à mon oncle d'excellentes projets de retour en France se proposant de le compléter. Il consentit et partit pour la France, après avoir fait une expédition

162

considérable de marchandise à mon adresse. Par déchance, l'assurance avait sombré et tout fut perdu. Aussi le missionnaire mourut à Redon en 1844 fatigué et plein de tristesse. Il fut alors mis à l'établissement. La convalescence fut au moins consolée par ses anciens paroissiens qui assiégeaient ma maison pendant 15 jours pour le voir et lui montrer toute la vénération qu'il avait suscité.

Dans un voyage qu'il fit dans sa famille de Nantes au mois d'avril 1849, il demanda ce qu'il lui restait de l'héritage de ses parents à l'heure de ses funs. M^e M^r Mestlé pour 1200 francs et fonds perdus. Gravissime refus de la même proposition, par délicateur curé de la famille qui se montra très irrité de cette rente. Ma Dame, V^r Mestlé n'ayant que pendant 3 ans payé cette rente, et pour 3.600 entier aux biens de mon ordre une valeur territoriale de 51600^{fr} de rentes.

De retour chez moi à Redon, mon Oncle, cherche à se faire une demeure avec autorisation de céler la messe. those change,

après 8 ans d'apostolat dans les conditions les plus dévouées, l'archidiacre de Nantes lui refusa cette autorisation, et édicta son interdiction aux évêchés de Rennes et de Vannes, qui eux-mêmes répondirent de manière à blesser la dignité de mon ordre.

Ce fut alors qu'il se décida à aller demander à la Solitude de Melleray, aux bons exemples de la mortification et de la piété la consolation de renouveler chez lui, le repos et la paix de son âme brisé par cette nouvelle humiliations, en même temps une décision sur l'emploi des dernières années de sa vie. Il y demeura: ce qui me donna l'occasion d'aller une fois chez Joseph Poulin, le visiter à la trappe.

Sur la fin de son année de retraite, il apprit que le supérieur avait écrit à Nantes pour lui obtenir une place dans l'administration: M^r Ollie était, disait le bon Père, un protégé aux vertus nobles et saines. Mais il apprit aussi que la réponse de l'archidiacre toujours conservée à l'égard de l'homme qu'on avait pu courber n'avait pas été confirmée

et qu'on ne pouvait se déjuger.

Après cette dernière humiliations, mon Oncle demanda la bénédiction du Prie Abbé, et revint à Nantes. Là il reçut de l'autre répondre avec l'argente que je lui devais. Nous savions que deux fois pour préparer son nouveau départ, arrêta la scille sur le Cétron et postaste Derval et Pain bauf retournant à Haïti.

Quellement de cœur quand à bord en Inde le jour de l'assassinat 1846, nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre puis une parole ne put sortir, l'eau était étouffé par l'émotion. Il fallut nous séparer. Je reçus quelques temps après une lettre pleine d'une tendre affection et ensuite un silence de plus de trois mois me rendit inquiet sur le sort de celui que j'aimais tant. Enfin le 24 mars 1849, je lisais ces lignes écrits d'un endroit étrange: Monsieur cher Neveu, mes ch^e parents, je vous fais envoyer quelques lignes ne pourront le faire moins attacher depuis 15 ans

78

d'une entente. Je m'empêse de vous adresser mes derniers adieux; je me sens devant vous.... mais je me suis toujours aimé et toujours fait plaisir à mes amis, j'aurais été malheureux sans toutefois être oublié par nos proches... Le Consul de France vous adressera ma succession. Veuillez vous conformer à mes prescriptions. C'est le dernier souvenir que jeuroie à mes parents. Adieu, ma chère famille, adieu, mon cher neveu, je vous embrasse tous pour la dernière fois.

Hélas! M^e Olive avait confié une cassette contenant ses valeurs à un pharmacien de St-Marc nommé Nobile. C'était un fripon qui s'empara de tout. On ne réussit à lui faire rendre que 2.000^f. M^e Olive mourut chez de St-Marc, Haïti, le 27 mars 1849 à l'âge de 96 ans.

Ces détails sont tirés du cahier de Jean Marie Toulon, son neveu et écrit public. M^e Jean Marie Danion né dans le boug de Mathurin et de Anne Marie Pocard de la Souche d'Boyau. Mon oncle, dit M^e Marie Pocard d'auvergne, entraîné

au grand séminaire le jour de sa naissance 1819. Il revint au bout de 2 ans minoré. Le semplice bapteme d'avancer plus loin. Devenu diacre il s'adonna à l'enseignement d'abord comme professeur au collège de Flacimel dont M^e Piquet était le principal. En 1830 ces deux grands royalistes étaient rejetés et le second au gouvernement de Louis Philippe fut nommé à leur démission. Mon oncle fut alors des précepteurs à la Brunerie et ensuite chez M^e de Guérard à Rœuillet. Vers 1849. Dans une retraite qu'il fit à Pleudadeuc, où il décida de retourner au séminaire et il fut ordonné prêtre à l'âge de 50 ans. Pourvu puis avoir charge d'âmes il ne voulut point faire de ministère et resta chez lui rendant aux prêtres de Kavanos tous les services qu'il pouvait. L'hiver suivant, il se changea au profit de la fabrique de la fonction de sacristain. Il veillait avec grand soin à tout le matériel et aux plus petits détails des affaires d'autel et de sacristie, se trouvant assez honoré de s'occuper des intérêts et du bon ordre

de l'église de Dex. Il mourut dans le boug dans la maison de la Fresnaye qu'il avait fait construire en 1863. C'était en 1868. Sur le tombeau au cimetière une modeste croix de fer porte cette inscription: Hie pach R^m M^e Johannes Maria Danion, successor, notaris & Julianus M VIII^c IIII^x XV (1794), obdormit in Domino VII Martii M VIII^c IIII^x VIII Monsieur Roblaire de Guillen, neveu de M^e Alexis Roblaire Recteur de Gréffleiz où il mourut vers 1847

M^e Juliette Tolocelle née au Desert de Jullien et de Anne Marie Duchos. Il fut vicain de St-Brieuc de Kavanos et recteur de la Gacilly où il est mort à 55 ans.

M^e Echelard, mort à Loyak vers 1820.

M^e Guillard Dubouig prêtre en 1821. Vicain à Concoret, à Guémené, recteur de St-Léry où il est mort en 1868. Il fut inhumé sous le porche de l'église. Il était démissionnaire.

M^e Alexandre Houch né au Rœz de Guen et de Marie Thérèse Eon. Il était le neveu de M^e Mathurin Glom-Diane en 1828. Il fut vicain de Pleudadeuc et recteur

de la croix Hellier où il
est mort le 3 Nov. 1861.

M. Mothuin Don.
recteur de l'église.

Prêtre en 1827, il revint au diocèse

d'Alexandre Hirsch de M.
Mothuin lors.

Il fut longtemps recteur de l'
église de Gouray. À bout de forces,
il démissionna et se
retira à St Gouen même
où il est mort en 1878.

M. Chienno, né dans
le bourg de Josselin et de
Julienne Le Ponst. Il
passa quelques années
à Paris puis devint
curé dans le diocèse de
Versailles.

M. Armand Foulon.

Né dans le bourg de Jean
Marie et de Lucie Clise

Il fit ses études classiques
à Ploërmel et à Nantes
et ses théologie au grand
seminaire de Nantes -

Après son ordination, on
le nomma professeur à
Guérande 1831. Ordonné

prêtre par Monseigneur
Dugueyenne, il vint
quelques jours après chan-

ter sa première messe à
Mauron. Ce jour-là, dit

son père aîné, fut un jour
défendu pour toute la famille

de satisfaction bien légitime.

Le père et la mère étaient

heureux de leur fils.

Il fut envoyé au Pellerin

comme vicaire, puis à

Blin en 1841, à l'église

de Nantes en 1843, puis

enfin curé de la Chevallerais

canton de Nozai en mars 1851.

Après avoir fait bâtir une

église qui n'est pas sans

réputation méritée, M^e

Foulon revint à Nantes

en 1859 prendre sa retraite

en acceptant dans l'église

de St-Nicolas la fonction

honorable et rétribuée de

diaconie d'officier comme missionnaire

de la cathédrale de St-Nicolas,

Il avait le droit de porter

une molette. Intelligent

et studieux, il composa

trois ouvrages : tract de

construire une église

que Louis Vauillot honora

par une lettre de félicitations,

la Providence ; l'homme

et sa destinée finale. Une

de ses joies les plus senti-
bles était d'entendre parler

des livres et surtout de

les voir acheter. Un jour

il en apporta un stock

au presbytère de Mauron,

comptant sur la bourse

volente de M^e Bani pour

l'acquérir. L'indifférence

que celiçci lui témoigna

dans la circonstance pro-
voqua entre eux un

reprochement. A l'instar

de l'église en 1893 et ne cultive
plus depuis à Mauron.

Il mourut à Nantes le

17 mai 1904 à l'âge de 91 ans.

M. Mothuin Pierre

Désiré Daudin, né

au Grezay, le 29 X^{me} 1812

de Mothuin et de Paulette

Vuillotin. Ses parents

espérèrent avec plaisir

que leur fils fût prêtre.

Mais pour suivre par le bon

esprit des marchants. Dieu les a

compensé de cet acte de

charité. Le jeune Daudin

entendit de bonne heure

la voix de Dieu ; sa famille

n'achaqua pas à clore

ses prières. En Bretagne

on donne un prêtre à

Dieu, c'est le plus grand

honneur pour une famille

Ordonné prêtre en 1839 après

avoir terminé ses études

à St-Brieuc et à Vannes,

il exerça quelque temps

le sacerdoce à Léhon

abbé Jean Marie de

Léhon, qui avait

connu le jeune prêtre depuis

son enfance et voulut lui

confier un poste impor-

tant et difficile. Il lui

proposa d'aller aux

Outils comme aumône

des Frères. Le dé-

vouer, faire un nouveau

sacrifice, faciliter son

travail et de sa famille,

voilà ce qui décida son départ. C'est en cette qualité d'émigré qu'il arriva à Fort-de-France en 1842. Cette ville se rappelle encore le dévouement élogeable de l'abbé Dandin En 1845, l'empereur d'Angleterre général des Trés. de la Guadeloupe et de la Martinique fut à sa présence. On offrit alors une cure à M. l'abbé Dandin qui aimait mieux exercer le ministère dans une colonie voisine à St-Lucie. Là son tourment est encore tirant et de nombreuses fréquentations émoussent le cœur du vicinal chanoine jusqu'à des journées sans repos. Sa santé délabrée par l'excès de travail et de l'apostolat dans une paroisse où il construisit l'église, le force à aller demander à l'Europe quelques jours de repos. Mais ce ne suffit pas dans son diocèse où le réclame et, c'est dans la protestante Angleterre, près de Plymouth qu'il s'établit pendant plus d'un an pour faire le bien à une petite congrégation de fidèles amis de prêtre.

Sa sainte modérance militante et la hiérarchie établie à la Martinique, il demande au prévôt l'évêque d'arriver dans cette colonie

Il passa quelque temps successivement au Marin, au Moulin, à Ducas, au Marigot puis en avr. 1853 il fut nommé curé de Robert. C'est là le véritable théâtre de son zèle et de son dévouement. Il bâtit la presbytère, l'église, il éleva la paroisse. Cette église, il en était fier; il l'aimait. Il l'orna, il l'améliora, il l'enrichit. Il s'occupait surtout des âmes. Pendant 23 ans, c'était le soin des vins qui le dévorait. Aussi le Robert possédait son cœur. Quand le fatige le force à quitter cette paroisse, ce fut un grand sacrifice. Il aurait voulu mourir sur la brèche. D'un autre côté, il continuait son éloignement comme un moyen de se préparer à son éternité. Néanmoins, il voulut toujours faire ce qu'il put. — Jamais prêtre n'a compris mieux que lui la grandeur du sacerdoce. Le sacerdoce, disait-il, était une grande grâce clamée une grande gloire: notre dignité proche nous fait plus grand que tout ce qui est visible et grand les autres ont besoin de marcher et de tenter pour se grandir de quelques mètres, il nous suffit à nous de monter auantel pour toucher le ciel.

C'était noblement enseigner l'œuvre totale. — L'abbé Dandin en quittant Robert avait dit à ses paroissiens: Je ne reviendrai pas mi vous qui aimez ma mort. Il avait dit vrai. Son corps accompagné de M. l'abbé Cudenne vicaire général, qui avait tenu à rendre à celui qu'il considérait comme un père cœurnier de sa piété filiale animé au Robert à 8h au milieu d'une foule considérable de carolins et de pétionvillais à sa rencontre de tous les points de la paroisse aux limites du Laamentin. A 9h. la cérémonie funèbre commença. M. l'abbé du Chastel, curé d'Orgeu de la Trinité fut la bénie du corps et présida l'office. La messe fut chantée par M. l'abbé Recouze, ancien curé de l'église et son successeur au Robert. Une quinzaine de prêtres des environs assistèrent aux obsèques. On y entendit quelques paroles de l'abbé Bon aumônier de la Galissonnière, compositeur du décret. Après la messe M. l'abbé Cudenne prononça quelques paroles dont le texte étoit: Beati qui in Domino moriuntur.

Après l'absoute, M. l'abbé Guillard reçu de Pichon conduisit au cimetière la dépouille mortelle de son ancien curé et ami

157

Le triste le plus frappant
de caractère de l'abbé Dandin
c'était la modération et les
prières de charité; jamais
rien ne blesserait pour les per-
sonnes; quel accueil co-
dial il faisait à tous. Il
aimait comme le poète la
chère Bretagne, sa terre de
granit recouverte de chênes.
Bretagne, ô pays de foi; il
parlait souvent de ton an-
cination. Il aimait bonheur
de tes rivières, la fraîcheur
des vallées, la limpideur
de tes fontaines, la pureté
de ton sang, la nobleur
pleine de ton caractère.
Ces îles calvaires et des
clochers qui protègent de
leurs ombres bénies tes bra-
meaux et tes moissons.
Bretagne, vois fière de
tes fils! Le fond chargé
de tes souvenirs et le
cœur palpitant à l'appel
de tes nom, il t'a
gardé ta foi; il n'as pas
touillé ton blason. Il
est mort en chrétien et
en Breton. - Mais il
aimait aussi, terre de
la Martinique, amie
des pauvres de son aposto-
lah! Ces étois ta seconde
patie. Il était devenu
ton fils, il t'a donné
son cœur et ta vie.
L'ancienne seule amie.
Le repos, le travail avait

Dandin eut les forces de servir,
bleu pâtre; la fatigue avait
affaibli son bras. Il prit
sa retraite en 1879. Le Monseigneur
Rouge ne put lui rendre
la santé. Il s'est éteint sous
le regard de Notre Dame de
la Délivrance. Il reposa
maintenant au cimetière
de cette église du Robert
qu'il aimait tant, au
 pied de la croix qu'il a
plantée au cimetière
M. Dandin fonda à
perpétuité un service
annuel de 2-classe et une
messe qui devraient être
célébrés dans l'église
de Mocamor, la première
quinzaine de Novembre.
Le legs fut autorisé le
27 mai 1878. Il était de
1500^{fr} sur lesquels furent
familles 169^{fr} pour acqui-
ter les droits de mutation.

M. Dandin avait un
frère qui entra dans l'in-
stitution des Frères de la
Doctrine chrétienne et qui
mourut à la Roche-sur-Yon
en 1799. et aussi une
soeur religieuse cloîtrée
à Quintin.

M. François Lecomte
né dans le Bourg de Pen-
et de Marie Reine Briend
C'était probablement le
neveu de M. Jean-Baptiste
Lecomte que j'ai trouvé
sous diacon en 1790.

Il partit pour la Guadeloupe
en 1813-1841. Il y mourut
à l'âge de 71 ans.
Mme Marie de Saint-Denis
nous rapporte que M. Jean
Le Comte aimait son frère
Jean-Marie avocat et
choriste et elle ajoute cette
réflexion: Dans ce temps
là on ne prenait pour
remplir cette petite fonction
que des hommes sages et de
bonne famille; c'était un
apprentissage: ils devenaient
prières pour les fidèles.
M. Jean Marie Lecomte
né dans le Bourg le 1mai 1811,
fîer du Prieuré. Prêtre
en 1841, il fut professeur
au petit séminaire de
St-Avane jusqu'en 1859.
Nommé à cette époque
recteur de Meulan, il
devint plus tard curé d'Yvetot
de Robec. Depuis 1881, il
établit chanoine de la
cathédrale et son bout
son zèle, sa vertu le firent
apprécier de tous.
M. Julien Marie Pieberrière, né à la
Touche et Bourcier de
Julien et de Marie
Reine Gasparis. Ordonné
prêtre le 23 décembre 1843,
il fut nommé vicain à
Noyal-Montillac en 1844
où sa mémoire est aujour-
d'hui en vénération. Successi-
vement recteur de l'église
en 1863, de l'Guérin en 1864

Il devint curé doyen de la 1821-1896 Brinaye Portbœuf le 1^{er} juillet 1868 et chanoine honoraire le 8 mai 1880. C'était un homme instruit et studieux, un chercheur persévérant, un antiquaire justement estimé. Il employait à des travaux d'édification les loisirs que lui laissait le saint ministère. Outre un certain nombre d'articles dans certaines revues (de Bretagne et de Vendée en particulier), il a publié une notice sur le château de Langoët en Ille-et-Vilaine, une biographie populaire de Melle de Volvix, dite la Sainte de Néant et un travail, fruit de longues recherches sur les petites écoles dans le diocèse de Vannes avant la révolution. Il fut enterré à la Brinaye près de la croix du cimetière - Sa bibliothèque de grande valeur fut dans ses dernières volontés donnée au petit séminaire de Ploërmel. Il est regrettable qu'il n'ait fait aucun étude sur son pays natal, avec son talent de tonacé chercheur, il aurait pu découvrir des choses intéressantes qui restent pour l'inconnus dans le oubli (Voir son registre de paroisse de St-Léry très intéressant pour Mauran)

M. Ange Jallu, né au Petit Vallet de Kastellin, et de Mathurine Miniac. Après avoir étudié à St-Léonard et à Vannes, il fut ordonné prêtre en 1843 puis curé vicaire à Hennemont où il acquit l'estime et l'affection des paroissiens, puis recteur de Néant en 1859 jusqu'à sa retraite de Lorient en 1870. Le 13 août 1899, la paroisse de Lorient était en fête. Elle voulait honorer son Pasteur en célébrant ses noces diaconales et ses noces d'argent sur stèles. Des prières accueillant de toutes les Directions, malgré les inconvénients d'une date imposée par les circonstances pour rapporter au Pasteur l'hommage de leur amitié et de leur respect. Parmi eux M^e Maurice, évêque des Cayes (Haïti), enfant de Lorient M^e le Curé de Ploërmel, M^e les supérieurs du séminaire d'Houat et du Petit Séminaire de Ploërmel, M^e Bénioué de Mauron, entouré de prêtres. A 9h, l'heure publique et canonique à l'église au chant du Benedictus et monté à l'autel assisté du P. Maurin, jeudi son petit neveu et de plus jeune prêtre de la paroisse M^e le Curé de Mauron mourut

enchainé après l'Evangelie. Il appelle à grands brûlages sa cendre dans le fourneau cannelier toutefois par un constance instaurable et une régularité parfaites le devoir. Ce sont ces qualités qui lui ont valu partout la réputation et l'estimation très attachées à son souvenir. A son tour M^e Maurice se leva remet au Pasteur dans une belle étole doré de vicaires et des paroissiens puis voulant remercier le même une dette de reconnaissance, il le fit chanoine de la cathédrale et lui remit le cannel offert par les prêtres de Lorient. Après la bénédiction des Eucharisties et le chant de Te Deum M^e le Recteur est reconduict triomphalement au presbytère où il reçoit l'olâde des chanoines, ses nouveaux collègues. Une finale flambée de l'heure et d'émotion. Au dessert du dîner un toast envers tous les de M^e Raguet, curé de Guigron rend un hommage de toute l'assistance. Il sort avec au véritable jubilair un comportement de restauré de longues connues par nous, car :

Il n'a pas fait à tous de temblot, qui sont souvent nos amis, qu'il n'

Il faut que jusqu'au jour
des splendeurs éternelles,
Comme lui, pour Jesus
nous ne recevions pas.
Il termine par une belle
prophétie à l'adresse de
Maurice, paroissien natal
de M^e Jallu, et pays qui en
visse un immortelle
éclat - Un feu de joie
et des illuminations ter-
mineraient cette belle fete.
M^e Jallu jusqu'à la fin,
fut un charmant cousin
de bonté, sa quiete lui
attirerent de nombreux
frères qu'il recevait avec
la plus grande cordialité.
Il fut entendu facile de lui
chanson des grands succès
de Pierre Dupont que la
voix forte et sonore rendait
à merveille. M^e Jallu
survécut pas longtemps
aux réjouissances de ces no-
ces d'or.

Pendant les longues et
cruelles souffrances qui
précédèrent sa mort, il mon. 1824-1871
trouva une patience inalte-
rable, une foi vive, un complé-
tement à la volonté divine.
Dans les crises violentes, qu'
il subffrait, un cri qui
était une prière se chappa
naturellement de ses lèvres
: Mon Dieu, mon Dieu. Puis
il répéta souvent quelques 1828-1900
versets du Cantique mis au
Dieu de Dieus et cieutui)

toujours d'entreprendre ces
prières de reconnoissance
et de joie, prononcées par
ce mélange que tant aimait
le Docteur. Dans la nuit
du 1^{er} et 2^{me} décembre, l'agonie
commença. Ainsi l'un de
ses suffrages, il disait
avec la piété la plus vive :
Inte, Domine, speravi, non
confundaris eternum.
Mon Dieu, mon Dieu, répé-
tait-il encore en barrant
le crucifix. Enfin Dieu
veut et termine les souff-
rances et avec pleine
conscience, le bon
Recteur rendit le dernier
soupir en disant : priez
pour moi, je ne suis plus la
force de prier. Amourue-
rent les saints. Toute la
paroisse le pleura, car il
était pour tous un vrai
prie en même temps
qu'un modèle de chasteté
de régularité et de dérou-
merit.

M^e Morin Alexis né à
S^{te} Guirec de Noël et d'Anne
Marie Jobard - Neveu de
M^e Jobard. Ordonné prêtre
en 1849, il devint vicaire de
Concessat, de Rieguigny
1856 - Puis recteur de l'
École et de l'école civile
et mort en 1871. Maladie
qui dégénéra dans la tuberculose.
M^e Julien Marie le Port
né à Léderneuc de Louis et de
Placide Courteil. Ordonné prêtre

en 1849, il fut nommé vicain de
Noyal-Muzillac où il fut trans-
féré à Bouray en 1860. Quel-
ques années plus tard, il
devint au moins des religieux
de la retraite à Vannes, Rec-
teur de Caro 1868, puis de Nost.
Loc 1879, il fut nommé curé
d'Elven 1878, chanoine hono-
raire de la cathédrale 1880.
Dans toutes ces postes, M^e le Port
témoigna toujours l'hom-
me du devoir. Picard, intelligent
épiglé, il aimait les âmes
et se dévouait pour elles avec
une énergie persévérante.
A Elven, il acheta la vaste
et belle église communale
par son prédécesseur ; il ven-
ait avec une richesse dont
il était fier. L'instruction
de l'enfance était l'objet
de sa sollicitude pastorale.
Il fonda l'école des filles
qui souffrant et n'opé-
rant plus qu'à Elven, il voulut
laisser à un seul son temple
pour une tante meilleure
le soin de continuer les
œuvres éducatives de
faire. 1896, il obtint
de prendre un repos bien-
meilleur à Bouray où il
avait laissé une excellente
souvenir. Le voisinage de
St-Briac ne fut pas échangé
au choix qu'il fit de
cette ville pour se prépa-
rer à la mort. Il a
voulu reposer à Elven

pris de l'Eglise qu'il a attribué à combler, au milieu des fidèles dont il fut Pasteur 18 ans. Il succombe le 18 Janvier 1900 à

la pauvreté. Doré il avait été frappé 20 jours auparavant. Il avait constitué M^e Le Guen, supérieur de l'âme, son légataire universel.

cel. La famille qui n'a que le constitutif peut déclarer son attaque soudaine et mortelle malgré les larges générosités dont elle fut le sujet de la part.

Les Gloires de Mauron.

Mauron a eu l'insigne honneur de donner à l'Eglise deux évêques. Il importe donc de leur donner ici une place toute particulière dans cette nomenclature des prêtres indigènes.

La Grandeur Monseigneur Constant Mathurin Hillion
Archevêque de Port au Prince (Haïti) 1830-1890

On lit dans les registres de baptêmes de la paroisse de Mauron: le 2 octobre 1830, je, souscris, certifie avoir baptisé Constant Mathurin Hlion, fils légitime de Jacques et de Jeanne le Meutre, né ce jour en ce bourg. Père et marraine ont été Mathurin Desbois et Angélique Chauzier, qui mont signé J. Mo Granlin, vicaire. Les parents de cet enfant étaient travailleurs dans les bois du Perron : ils étaient sabotiers et pointeux riches, aussi on ne sait que des lejous de leur mariage, après un modeste repas, ils se mirent à la besogne. Ils ignoraient alors les saintes destinées auxquelles le ciel devait appeler leur aîné ; mais fervents chrétiens, ils lui communiquèrent dès le bas âge les sentiments de foi des hommes pieux dont ils étaient eux-mêmes pieux. Constant passa les dix premières années à Mauron. Vers 1840, le père et la mère Hillion vinrent s'établir à Plœmvel. Ce fut le moyen de mieux développer les hautes dispositions de leur fils qui fréquenta l'école des Frères. Son intelligence precoce le fit bientôt remarquer parmi ses condisciples. M^e Guilloux le pris en affection et le favorisa. Constant fit de brillantes études littéraires, entra au Grand Séminaire de Rennes et n'étant pas encore prêtre fut appelé comme professeur au collège de Plœmvel par M^e Guilloux, le supérieur. Il y était professeur de seconde grande M^e Béch le nom... supérieur de l'Académie d'Auray. Cependant il monta dans ce poste difficile ? une voix plus autorisée que la mienne l'a dit. Il avait donné ses suprêmes sollicitudes, ses derniers labours che nous au cours qui quendissent près de l'autel de la Bonne Mère et il les a fait aimer. Sa bonté très grande, son accueil toujours aimable nous permettant de voir lumi dans le supérieur, la douceur de son caractère et la fermeté de ses principes auxquels il sut joindre plus tard la diplomatie, ce qui peut sembler étrange entre à la franchise nécessaire chez un peuple neuf où la sensibilité est vive et les décisions rapides, laissèrent l'opinion



Dans le protéger ce que sait l'apôtre.

Appelé commissaire général par Monseigneur Guilloux qui l'avait au pour disciple et savait quel précieux auxiliaire il trouverait en lui, M^e Hillion n'hésita pas à partir. Il quitta tout pour obéir à l'ordre de Dieu. Après deux ans d'apostolat, l' humble missionnaire rentrait sur la terre natale pour recevoir l'oraison qui fit les pontifes. Le Pape l'avait nommé évêque du Cap-Haïtien. Son sacre eut lieu dans la Basilique de Ste Anne le 8 février 1874. M^e Bécel était l'évêque consacreur et il avait pour assistant M^e Nourel, évêque de Quimper, laustice et doux prêtre Benoît, et M^e Fournier, évêque de Nantes, le grand orateur dont l'éloquence bouleversait les foules. Cela pour tous et surtout pour Monseigneur Bécel un jour de sainte allégresse. Et Monseigneur Hillion retourna là bas se sacrifier pour les âmes.

La mort de Monseigneur Guilloux, Rome le choisit elle-même pour successeur comme archevêque de Port au Prince. C'est dans cette haute qualité que le mort le surpris le 21 février 1890.

Le mette en relief cet auguste Pontife nous allons transcrire intégralement la lettre que Monseigneur Bécel, évêque de Nantes écrivit au prie de son diocèse annonçant la mort de Monseigneur Hillion.

"Quelle Douloureuse nouvelle nous arrive d'Haïti. Depuis le 21 février Monseigneur Hillion n'est plus de ce monde. Nous avions espéré de le voir prochainement. Il y a 15 jours, une première lettre de son suffragant fut dans nos cœurs de trop justes alarmes. Hélas ! parents et amis adresserent à Dieu de ferventes prières pour solliciter la conservation d'une aussi précieuse existence. Nous n'avons pas été exaucés. À la date du 22 février, Monseigneur Herringas nous écrit : Le sacrifice est consumé, Monseigneur Hillion nous a quitté hier à 3h^{1/2} du matin. Les derniers moments ont été ceux d'un ami de Dieu. Il a beaucoup souffert, mais son lit d'agonie a été une chaire où il nous a prêché avec éloquence. Après avoir été témoin de cette mort, on comprend et on redit de tout cœur cette parole du Psalmiste : moriatur anima mea morte justorum. Dès le jeudi matin 20, Monseigneur entrait en agonie. Il a eu pleine connaissance jusqu'au dernier moment. Il a récité avec nous les prières des agonisants, toute la nuit il n'a cessé de prier, de faire des reves d'amour, d'espérance et d'humilité. Le salve Regina lui inspirait une dévotion spéciale. Il disait aussi souvent avec une ferveur particulière : in nomine tuus, Domine, commando spiritum meum. ... Nous sommes bien malheureux à mesurer les choses qui se passent de nos humains. Mais Dieu veille sur ton église ; aidez nous de vos prières."



Docteur M^e Hillion

Convolons siens par ces paroles et au lieu de répondre des larmes stériles, obtenons par notre soumission chrétienne de mourir comme est mort le saint Evêque dont nous regrettons pour tout de motif la petite primauté.

Depuis longtemps, l'état de sa santé inquiétait son entourage intime, qui le pouvait faire respirer l'air natal et repousser les forces affublées. À l'exemple de son vénérable père césemur de Douai même, il ne voulut pas déloigner de son troupeau durant les horribles péripeties d'une guerre fratricide. Il devait rester à son tour cette sentinelle de l'esprit saint : un bon Pasteur donne la vie pour ses brebis.

Ce n'est pas la première fois que l'Eglise de Vannes s'assonne au deuil de l'Eglise de Port au Prince. Tous les deux Archevêques nous appartenirent par leur naissance et leur souveraineté. Aujoutons que depuis la solennité de leur sacre, il s'était établi entre eux et nous des liens plus étroits. Brûlant du désir de porter la lumière de la civilisation à l'intéressante colonie que tant de souvenirs rattachent à la France, ils avaient quitté les postes d'honneur qu'ils occupaient chez nous avec autant de désintéressement que de distinction.

Il nous fait très pénible de nous séparer de M^e l'abbé Hillion. Nous lui avions confié la direction du petit séminaire de St-Hilaire où il a laissé des traces ineffacables de son trop rapide passage. C'étoit un prêtre plein de savoir, de vertu et de dévouement. Lorsqu'il eut entendu l'appel de Dieu, il partit sans hésitation malgré nos pressantes instances. Nous sommes nous rattachés à ce sacrifice. Grâce au ciel les prêtres de talent et de piété ne sont pas rares au milieu de nous et Dieu autre côté nous ne pourrions manquer de la fécondité d'un apostolat si généreux.

Le vicariat général de Monseigneur Guilloux fut pour nos archevêques, ce qu'il avoit été pour nous : un maître utile et agréable, un ami, un père. Donc d'un caractère excellent qui rendoit son commerce sur et délicieux et toujours préparé à tout bien". M^e l'abbé Hillion donna bien vite sur ce nombreux champs de manœuvres apostoliques la mesure de son aptitude et de son zèle. Dans l'intérêt général de la mission, Monseigneur Guilloux se prisa des services immédiats de ce travailleur infatigable. Il le fit nommer Evêque de Cap-Haïtien. Pendant 12 années laborieuses, le suffragant

rivalisa de force avec son Métropolitain dont il devait recevoir l'approbation pour la succèssion.

Nous ne le avons pas su reçus de cette nouvelle Dignité. Il s'est sacrifié pendant la tempête sociale qui vient de plonger ce malheureux pays. Dans un abîme de misère.

C'est à une belle ame reposée en paix. Il a droit au centuple pour avoir quitté sa mère, ses fils, ses beaux, ses parents, ses amis, sa patrie dans le but d'étendre le rogne de Dieu et d'accroître le nombre des élus. La bonté fraternelle et la connaissance nous fournit un devoir. Nous à remplir de lui prier le tribut de nos religieux suffrages. Ses anciens Confrères, Ses Elets, Ses Conseillers, Siempre son de se faire à nous et à son Honorable Famille à qui nous adressons ici l'expression de la plus cordiale condoléance. Nous ensemble nous rendons ultérieurement à la minerve un hommage public et solennel. Bien des larmes ont été dues. Doute répondues depuis son décès dans son Archidiocèse. Il n'en va pas moins fait entendre à ces importunes orphelines, Dites : " Ne pleurez point sur moi, pliez follement sur vous et sur vos enfants". Cette épouse pour cette mission qui nous est d'autant plus chère que nous pouvons nous glorifier. De lui avoir fourni de nombreux et vaillants ouvriers évangéliques ! De ces trois évêques sortis de nos rangs pour voler au secours de ces pauvres déshérités, il n'en reste qu'un. Mais il saura se montrer à la hauteur de la pénible situation qui lui est forte. Nous connaissons son esprit, son cœur et son caractère. Que Dieu lui prête vie et santé Jean Marie Cr. de Van.

Le 6 mai 1890 fut célébré à Ploërmel le service pour le repos de l'âme de Mgr Hébillot. Mgr Bécel, interrompant le cours de ses visites pastorales, avait voulu présider la cérémonie funèbre. Autour de sa Grandeur se pressaient plus de 150 prêtres. Une foule de fidèles remplit tout la vaste nef.

Avant l'absoute Mgr Béclouin, évêque titulaire de Chiospolis prononça l'oraison funèbre. Dans une clude à la fois historique et biographique sur Grandeur nous fit connaître le pays évangélisé par notre illustre compatriote, les hommes qui le gouvernaient, les obstacles et les facilités qu'il rencontra le bien, les grandes œuvres accomplies par les évêques et leurs intrepidos collaborateurs - Dans ce tableau complet se détache le mérite et l'œuvre figure de Monseigneur Hébillot. Modèle aimant.

les frusnes et les bumbles, le prêtre, le professeur, le supérieur, son cœur
aurait touché de sauver les âmes; c'eſt l'apôtre qui pourtant tout pour-
rejoindre accorde des mœurs le saint prieur, qui, après avoir été bri-
gade, était resté son ami; le vicaire général, bâtre que du cap,
l'archevêque de Port au Prince; voilà bien reproduite dans le discours
Divinéable évêque la belle physionomie de M^e Guillaume Hillion.

Monsieur Hillion était le frère de M^e "abbé" Hillion, ancien
vicaire de Meaux, et actuellement curé de Parentis.

J'ai entendu maintes fois parler des apparitions du démon à M^e
Hillion depuis d'une possédée alors qu'il était supérieur de l'âme
qu'en croire? Je ne puis répondre. Le Père Chatte son intime ami, a-jou-
t'hui - curé de la cathédrale du Cap n'osrait pas y croire sérieusement.

Il me souvient d'avoir vu pour la dernière fois Monsieur Hillion
dans les couloirs du cloître de St^e Anne. Il me fit l'effet d'un bon Père
assez moyenne, figure ronde, et pleine où se reflétait la
bonté et la douceur, d'un abord facile et attrayant. Il venait
avec, marqué d'^o d^r, pour faire une opération à Paris. C'était
en 1884.

Monsieur Constant Guillois, évêque du Guy. 1833.

« Le 27 février 1833, je, l'ouſſigne, certifie avoir baptisé Constant
Marie Guillois, fils légitime de Louis Mathurin et de Constance
Mathurine Poignet, né la veille dans le bourg. Panaï et Madame
ont été Jean Louis Mouraud et Jeanne Marie Poignet. Ont signé: Mour-
aud, Jeanne Marie Poignet, Lucas, curé ».

Il naquit, à l'âge des Pcs, d'une des familles les plus honorables et les
plus chrétiennes de Meaux. On le choisit comme choriste. Dans ce
temps-là, remarque le supérieur de l'action de Grâce, on ne prenait pas
à remplir cette petite fonction que des enfants sages et de bonne famille...; je
desiraient prêtres pour la plus part.» Dès lors, jeune âge Constant
se signala par sa piété et son intelligence. M^e Hauiméter, alors
vicaire, l'ayant remarqué, lui donna les premières notions de la
langue latine et l'envoya au petit séminaire de St-Martin. Pendant
toutes ses études, ce fut un élève studieux. Aussi de grands succès
couvrirent ses efforts. À la distribution des prix de sa quatrième,
Monsieur Dr Brossais Saint-Maur le distingua parmi les concu-
rreurs et lui donna la promesse d'entrer au grand séminaire de Paris.
Il n'était pas bête, le bon Archevêque.... Depuis il eut pour
le jeune Constant une affection et une attention toutes particulières.

L'ordre de l'Assomption entra en effet au grand séminaire de Rennes. La Congrégation des prêtres de l'Immaculée Conception eut les premières de son successeur. Pour à tout professeur (d'histoire) à l'Assomption, à l'institution de l'Assomption de l'Assomption de Rennes, supérieur de l'institution de l'Assomption, supérieur de l'institution de l'Assomption, il se distingue en toute circonstance par la sagesse de son administration, par son esprit de mesure, par sa dévouement sans bornes à la jeunesse.

Mais c'est surtout au grand séminaire de Rennes, dont il fut pendant 20 ans de 1873-1893, le supérieur respecté et aimé que M^e l'abbé Guillois se révèle comme un maître. Dans cet acte difficile entre tous, du gouvernement des âmes.

Sur l'initiative le cardinal Place, juste appréciateur des mérites de M^e l'abbé Guillois, eut à cœur de le maintenir dans ce poste de dévouement, de confiance et d'honneur. Depuis 1879, M^e Place paraît nommé chanoine titulaire ; il lui remit en outre des lettres de vicaire général honoraire et ne cessa d'avoir recours à ses lumières comme membre du conseil épiscopal. Personne d'autre ne connaît mieux le clergé diocésain que M^e Guillois, personne ne justifie mieux la confiance dont l'on honoreait le vénérable archéologue.

Grand dans le courant de l'année 1893, M^e Goninard Dubois constitua son administration diocésaine ; il fut appelé au dévouement de M^e l'abbé Guillois. Cela pour le supérieur du Grand Séminaire un sacrifice douleur que celui de quitter ses Conférences et ses élèves. Ce sacrifice, M^e Guillois le fit sans hésitation, et par obéissance sans équivoque l'avenir. — Vicaire capitulaire pendant la vacance du siège, M^e Guillois fut choisi en moins d'octobre 1893 en qualité de vicaire général par M^e Labouré, le nouvel archevêque en même temps que M^e Druesselle, son compatriote.

C'est là que la confiance du S^{te} siège et la décision du Gouvernement viennent le 29 janvier 1894. Le chercher pour en faire l'évêque du Puy. A cette nouvelle, son cœur se brisa en songeant aux séparations pénibles que lui imposait l'éloignement de toutes qui remplissaient sa vie : le diocèse de Rennes, la Bretagne, mais aussi la famille et les amis. Au lieu de se glorifier de l'honneur, il aurait hanti que le fardeau et il en avait tremblé. Qui donc penser que lui serait certainement étroit délicate et pénible dans les temps que nous traversons la mission d'un évêque ?

La cérémonie de sacre fut fixée au 11 juillet 1894. Le sacre fut, on peut le dire, la fête de la Bretagne toute entière. Le

Pielat Consacreateur était Monseigneur Labouc, métropolitain de la Bretagne. Deux évêques bretons l'assistaient : M^e-Bécel, évêque de Nantes, diocèse d'origine de l'élu, et M^e-Grigno, son co-copaticiste. Quinze autres évêques honoraient de leur présence cette cérémonie : M^e-Tallicier, évêque de L'Isle-Briec, M^e-Valléeau, évêque de Quimper et M^e-Keruzon, évêque du Cap-Hautien. Plus de 600 prêtres représentaient le diocèse de Rennes, qui accueillit dès ses premières années le futur évêque du Puy, qui le vit parcourir les divers échelons de la hiérarchie sacrée sous le gouvernement des quatre derniers archevêques. Dout il devint le confidant, le conseiller et ami. La présence de 30 prêtres distingua assez quelques moments de bataille au diocèse de Nantes dans lequel il est né. Le Puy qui attendait avec tant d'impatience et d'espoir M^e-Guillois avait envoyé près de 40 prêtres. Ils étaient venus, brisant les fatigues d'un long voyage, saluer leur évêque et il leur suffit de l'entendre pour le bénir et déjà l'aimer. Sur ce jour inoubliable, Bretagne et Pelay ne formaient qu'un cœur, comme ils n'ont d'ailleurs qu'une même foi, fidèles l'une et l'autre à la religion, aux traditions et aux mœurs patrimoniales des aînés.

Le nouvel évêque prononçait son regard sur tant de prêtres, habillés à le considérer les uns comme un père, les autres comme un frère, aurait pu s'écrier comme l'apôtre : Gaudium meum, coronam meam, carissimi, vous êtes ma joie et ma couronne, O mes amis.

À 9h. précises M.M. les Evêques franchissaient le seuil de la métropole remplie d'une foule immense. Les décorations étaient de plus gracieux effet, vraiment adaptées au caractère solennel et joyeux de la cérémonie qui allait s'accomplir.

Pendant que les Evêques revêtaient les ornements sacres, un chant d'une mélodie douce et penetrante retentit. C'est le cantique des ordinations au grand séminaire de Rennes. M^e-Guillois entendit toutes ces strophes dans la chapelle de son cher Séminaire. Quels souvenirs ne durent-elles pas évoquer dans son âme en ce moment solennel !

La cérémonie commença. C'est d'abord la lecture des bulles pontificales, faite par le secrétaire général de l'archidiocèse ; puis le serment solennel de fidélité à l'Eglise romaine, l'examen de l'élu sur les vertus fondamentales du dogme et de la morale catholiques.

Debout aux pieds du maître autel, le Pielat consacreur et le prieur consacré récitent les premières prières de la messe. Tous les Evêques et les assistants portent des ornements rouges, l'Élu seul porte des ornements blancs. Les deux assistants M^e-Bécel

ch. M^{me} - Ordaine conduisent l'Évêque au petit autel, clerc de côté de l'Évangile et il y continue le Divin sacrifice. Ses litanies des saints sont chantées pendant que l'Évêque est prosterné sur les degrés de l'autel, puis une prière d'une incomparable beauté et enfin le Vénérable. Les vîtes se succèdent; le nouvel Évêque reçoit l'un après l'autre les insignes de sa dignité: la mitre, l'encensoir, les gants. Sa tête et ses mains revêtent l'ornement du St-Phême. Le chœur chante et l'assistance 132, l'essence de la fraternité chrétienne! On met dans ses mains la croix et l'omou au voigt. Le livre des évangiles repose sur ses épaules. Le nouvel Évêque se lève alors dans la majesté de ses ornements. Dontchecum lui rappelle une de ses obligations sacres. Il monte à l'autel et là à côté de son Consécrateur, entouré des évêques assistants, il achète le Divin sacrifice. Le consécrateur et le consacré partagent la même hostie et prennent le précieux sangu dans le même calice. Le Divin sacrifice acheté, célébré par les deux évêques assistants, portant la mitre et la croix, descend le nef de la métropole et répond les premières bénédictions; puis revient au sanctuaire, il se dirige vers les membres de sa famille et il les bénit. Debout à l'autel, mitre en tête, les autres évêques étant écroués, il chante la première bénédiction solennelle. Enfin s'agenouillant trois fois devant Monseigneur l'archevêque, son consécrateur, M^{me} Guillois chante trois fois ce cri de reconnaissance et de piété filiale prescrit par la sainte liturgie: Ad multos annos! Vivez, vivez longtemps.

Des artistes de bonne volonté et de vrai talent exécuteront les chants sacrés avec une précision, un ensemble et un accent religieux qui suivront toute l'assistance.

Le retour de la métropole au grand séminaire fit éclater une fois de plus la foi religieuse de la population rennaise. Sur tout le parcours une assistance nombreuse dans un recueillement silencieux s'inclinait sous la main bénissante de Monseigneur l'évêque du Puy, préfet du clergé et des autres évêques. Seul il portait la mitre et la croix. Ils admiraient le distingué, la bonne grâce, la dignité de sa personne et félicitaient l'église de France de compter dans ses rangs un prélat auquel n'importe aucune de ces hautes qualités qui font les évêques selon l'œuvre de Dieu.

À la fin du repas offert dans les salles du grand séminaire, aux sept évêques, aux chanoines, aux prêtres du diocèse du Puy, M^{me} Guillois en termes d'une délicate exquise, avec beaucoup d'œc

a remercié l'archevêque, les évêques et les prêtres qui l'entouraient. Les bras dont les prêtres du País soulignèrent chacune de ses paroles prononcées avec une sincérité enthousiaste qui battait d'autant plus de notre Dame de France.

M^{gr} l'archevêque parla à son tour et ce fut lui comme la veille à l'archevêché répondit à son Vicain général Doreau son frère dans l'Évêché avec un brio et de force et d'expression qui provoqua d'unanimes applaudissements. Parmi les prêtres du País qui aspiraient en ce moment les espérances que pouvait sur son nouvel évêché le beau et ce religieux Diocèse, il en fut un qui prolongea ce mot chameau : « Votre, vous, M^{gr} Monseigneur ! car chez nous, c'est encore la Bretagne ». Et cette parole qui venait consoler M^{gr} Guillotin à l'heure de la séparation fut un signe d'union entre celui qui venait assister ceux qui le recevaient et ceux qu'il quittait.

Le 13 juillet, vendredi soir à 3h30, sa Grandeur quitta Rennes pour se rendre à Mélun, sa paroisse natale où le Dimanche 15 il officia pontificalement. Si une fête religieuse, Dieu M^{gr} de la Morlaix, est toujours assurée du succès à Mélun grâce à l'intelligente direction qui entretient dans l'esprit paroissial les traditions de son antique foi, celle du Dimanche 15 juillet, rassemblait dans une solennité d'un caractère particulier une population contenue des hommes et des enthousiastes que M^{gr} Béchel a tantôtfois reçus de cette portion privilégiée de son troupeau. Or un bâtie éminent par ses vertus sacerdotales, par sa haute intelligence, son profond savoir, par de longs services dans les postes les plus difficiles vient d'être élevé à l'épiscopat aux applaudissements de l'Église de France, et ce fut un enfant de Mélun, c'est l'Évêque du País, c'est M^{gr} Guillotin. Après les pompes incomparables du sacre dans la métropole bretonne, le sentiment des cœurs bien nés renouvelait le nouveau Pontife au bûcheau de son enlance les mains pleines de ses premières bénédiction et tout un peuple de frères vint à sa rencontre fier de saluer en lui le premier des enfants de Mélun.

Oui, à la première apparition du nouveau Pontife, lorsque le conseil municipal tout entier le salua à la porte du séminaire par la voix chaleureuse inspirée du premier adjoint, en l'absence du maire, resté au loin, par un deuil récent, tout Mélun, était là pour l'applaudir. Il applaudissait quand un cortège de 40 prêtres le conduisait triomphalement à l'Église, coiffé de la mitre offerte par le clergé mélunais et dont la richesse artistique rappelle en ses magnifiques broderies les couronnes du pays natal. C'eût été

principale émeute et contemplé avec des yeux pleins d'ardeur patriotique les pompeuses de cette première messe pontificale, dans l'église qui semblait être riee dans sa décoration. Des grands jours, à l'Évêque qu'ellerit baptisé au pied de cette échelle qui doit à sa générosité la plus riche forme, en face de cette église si dévouée. Dont il est le principal éminence. Il était bien lui en famille au milieu de ses frères, l'un que M^e le Curé a si éloquemment salué en rappelant son attachement à la paroisse natale et son impuisable dévouement à toutes les œuvres dont elle s'occupait. Et quand à son tour il a épousé son cœur tout débordant de sainte joie et d'affection reconnaissante pour remercier ses compatriotes et leur faire grâce avec ses adieux les plus hardis enseignements, savoir à troué dans l'immense assemblée lecho de la plus respectueuse sympathie.

Il bénit, offert par le plus généreux hospitalité, en ceu-
nissant autour de Monseigneur tout le clergé et les invités de
Monseigneur le Curé, a permis à quelques privilégiés et notamment
à M^e Jullien, maire de Flourens de lui exprimer les sentiments
unanimes pour lesquels il a eu des réponses toutes imprégnées de
la généreuse simplicité qui le distingue.

À l'après-midi aux répues pontificales, un magnifique discours de
M^e de la Villerabel précédé de la bénédiction par Monseigneur de
ses magnifiques statues, vues de généreux paroissiens (statues de
St Louis de Gonzague, de St Yves + de St Jean Baptiste, et des 3 statues cat-
riennes des Portails). Une cérémonie particulière faisit l'assemblée
quand on vit au milieu du chœur les trois jeunes nièces de
Monseigneur Margenouiller pour recevoir le sacrement de Confir-
mation. Érurent leurs vœux bien aimé, bénira de consacrer à
sa chère famille les principes de son ministère épiscopal. Une
salut solennel clôtura les cérémonies religieuses. D'une formule
qui doit brûler, et dans une dernière et brillante cuspension de
la joie universelle au milieu des illuminations générales du-
tourny et des accords de la fanfare monégasque.

Avant de diriger ses pas vers les Dominicains du Puy, Monsei-
gneur se rendit aux pieds de St Anne D'Auray où M^{gr} Fénel
lui imposa le pallium qui est le privilège de tous les évêques de
la basilique angevine.

L'arrivée de Monseigneur Guillois au Puy, 30 juillet 1894, fut
triomphale. Des 8h^h, au matin, les abords de la gare étaient envahis
par une foule considérable de prêtres et de fidèles. C'était un
spectacle attrayant et gai de voir la joie qui épanouissait tous

les fronts à l'approche du nouveau Pasteur. À bras le corps des amis respectés partout la foule ému se fait entendre. Et Monseigneur panégyrique prononcé entouré de plusieurs ecclésastiques. M^e de Pelacot, aujourd'hui évêque de Troyes, alors vicar général lui offre la bénédiction. La foule se presse près de l'église pour recevoir sa première bénédiction et contempler ses traits. Après avoir reçu un magnifique bouquet, Monseigneur entame une vibrante improvisation de M^e Antier, président de la jeunesse catholique et il répond avec cœur et émotion.

Sa Grandeur en voiture part pour l'évêché. Comme le long du parvis ce n'est que acclamations et cris de joie. Après une courte visite à l'évêché, Monseigneur pénètre dans son église cathédrale bondée par un peuple aride de lexis et de tendresse. Tout de suite la honte du Pasteur a fait explosion, il a renoncé tous ses Diocésains de l'assemblée et si sympathique qui lui était fait et a promis de se dévouer de toutes ses forces au ministère des âmes qui lui étaient confiées. On retrouvait dans cette voix déjà aimée comme un écho de celle de M^{me} Le Bretton, de si récente mémoire dans le diocèse du Puy. C'était de bonne augure pour l'avenir. La messe fut célébrée au milieu des chants exécutés par les orphelins de Roche Arnaud.

Monseigneur voulut bien donner ses audiences. Là on put contempler à loisir les nobles traits de celui qui allait prêcher aux destinées de l'église du Puy. De taille moyenne, Monseigneur est surtout remarquable par la vivacité peu commune de son regard qui a parfois la fulgurance de celui de M^{me} Le Bretton avec plus de douceur. Ses traits sont nets et comme illuminés de bonté. Les cheveux sont a peine grisoyants malgré la soixantaine qui semble n'avoir rien entéré à la vigueur naturelle du Pontife.

C'est M^e de Pelacot qui présenta à sa Grandeur les hommages du clergé, des membres des congrégations religieuses et de la jeunesse catholique. Monseigneur répondit qu'il venait en effet disposé à faire à tous tout le bien possible, qu'il réalisait autant qu'il était en lui les mots de sa devise : in omnibus charitas.

M^e abbé Guillois, Recteur de Gueyres, qui avait accompagné son frère fut nommé chanoine honoraire de Notre Dame du Puy.

Et depuis lors Monseigneur administre son beau diocèse avec

14

sagesse et intelligence. Donnant l'enseigne de la paix, de la douceur et de la régularité. Tenant profondément sa famille et son pays, il rend chaque année avec joie pour quelques semaines à Morlaix, l'Ile et aimable, c'est une véritable plaisir pour tous ses amis et connais de le voir.

En 1900 dans l'âge de soixante ans l'abbé, comme on aime du à Rouen le eloquement de sa Bretagne certainement beaucoup à M^{me} Guillois, un des confident de Louis XIV, vient lui demander s'il consentait à être élu abbé. Sa sainteté lui proposait le siège de Laval. Alors répondit le Grandeur, c'est M^{me} Guyot qui me remplacerait au Puy - Oui - Et je refuse, répondit M^{me} Guillois avec dignité, je ne veux pas faire une pause d'autre à mon Diocèse du Puy.

Nota - M^{me} Guillois accompagnait un jour M^{me} Bécel à St Anne. Il était alors supérieur du Grand Séminaire de Rennes. Un professeur M^{me} Guyot composa pour la circonstance une cantate intitulée Diocèse de Vannes à la Crèche tout à fait flattante pour les prêtres de Mauron et en particulier pour le Supérieur présent. Voici le psalme en question : -

Mauron ne viendra-t-il pas,
Dit Jésus, m'offrir des étreunes?
Il viendra plus tard, bénis!
Quand viendra le pays de Rennes.
Mauron est fier de ses enfants,
De ses prêtres savants,
Il en produit et des meilleurs
Pour les envoyer ailleurs .

1820-1833 M^{me} Augustin Chéauv.
Né à la Dodieraie le 18 avril 1820 de Mathurine et de Mathurine Allain, il fut ordonné prêtre le 14 sep. 1846, puis nommé vicain à Augan 1847. C'est là qu'il connaît les nobles familles dont il éprouve tout de satisfaction à parler. Après de telles relations, il se croit naturellement admis. Aussi déception de voir nommé le 2 Janv.

1863 recteur de Pouldour. Puis le 24 juillet 1867 devient recteur de l'Annon - de Ploubazlan le 2août 1873 et de Plencadec le 28 janvier 1878 où il cède la

mairie de bâter une église 1820-1842 et aussi des écoles. L'entraînement de la sainte l'obligea à se retirer à la fin d'octobre 1893 chez les Frères de Ploërmel. Il y mourut quelques jours après. Ses restes furent transférés au cimetière de Mauron. Ses parents

qui il a contribué à enrichir ne lui donnent pas reconnaissance. Il ne le feront peut-être jamais.

M^{me} Mouraud Mathieu né dans le Bourg le 7 juillet 1820 de Jackin et de giliane Jorrot. Il mourut poignardé alors lors d'un siège de Laval le 26 octobre chez ses parents. Il avait des études théologique

146

au grand séminaire de Vannes - Céleste de M^e Publier
Maurice recteur de l'école
1829 M^e Eugène Malherbe
Guilloux - né à la
mari le 31 octobre 1832 de
Malherbe, bénommé le
Bon Dieu de la marine, et de
Céline Poignet, fidèle au
prêtre en 1856 et obtint son
ordination le 26 octobre 1857 pour
entrer dans l'ordre des Carmes
est connue comme quel
niet prêcheuse et traité
à Mauron où il fut beaucoup
de bien. D'ailleurs il était
intelligent, très original.
Sa santé trop délicate ne
l'autorisa pas à venir à
l'école de Ploërmel, mais il alla
à l'école de Bourg où il fut appris
comme partout où il arriva
réver, sa piété et son zèle.
Il démissionna quelques
mois avant sa mort, mais 1829-1888
ne revint pas à Mauron.
Il était le cousin germain
des abbés Guillot et des
frères Marmand. Sa sœur
ainée est supérieure des
carmélites à Bourges.
Femme distinguée et très
charitale - Une autre de ses
sœurs était touriste dans
la même communautés
1900 M^e Yves Pirault, né
à Bourg le 7 avril 1833 de
Jean Marie et de Marie

Heine Lecomte. Il fit ses
études au petit séminaire
de St-Pierre où il avait
son oncle, M^e Le Louet, pro-
fesseur. Puis entra chez
les Oblats de Marie et
devint professeur de phi-
losophie au grand sémi-
naire d'Agde et fut le
secrétaire particulier de
l'abbé d'Agde. Sorti de
la Congrégation, il vint à
Paris des préceptoires
qui lui rapportaient de
beaux émoluments grâce
à son talent et sa profi-
tice. Malade, il vint se
reposer à Mauron vers
1886. Il y mourut le
27 octobre 1900. Dans l'église
sacrifiées (maison bâties
belle) - En qualité d'ami
d'enfance, Mousieur
Guillot le nomma
chanoine honoraire de
la cathédrale.

M^e Pierre Marie Gil-
guiaux né du mariage 1836-1904
Bailleul le 20 Nov. 1829, fut
ordonné prêtre le 1 avril.
1854 et nommé vicaire
de Malarsac où 1859 où
il devint recteur son
oncle. Il fit tout son
vicariat, puis devint
recteur de la chapelle Guer-
line le 15 juillet 1872. Il fut
transféré à St-Vincent au
mois de mars 1875. M^e
Giguiaux sous les appa-

riences de la fiducie et
de la sécurité avait un
œil sensible et bon, assez
perspicace, apres l'avoir
connu, savait l'estimer
et l'aimer. La question de
sa lignée qui lui suscita
tant de difficultés n'eut
pas résolu par lui, mais
il eut le mérite de veiller
à une grande partie des
ressources. Il était venu
à Mauron pour le service
des prêtres, et s'en allait
le soir à Ploërmel, ainsi.
Le lendemain il alla voir
son père religieux malade
à Kerven. Triste le
soir même d'apprendre
chez l'abbé Fleury, amio-
nier des Frères, son funér-
al, il mourut le
lendemain 4 août 1898.
Son ularse fut transféré
à St-Vincent et il y reposa
dans le cimetière au
milieu de ses paroissiens.
M^e Auguste Tournel né
à Jeantes et de Jeanne Gault
au Bois de la Roche. Il fit
ses études au collège de
Ploërmel, puis à St-Tudy
obtint son ordre pour
le diocèse de Rieuden où
il fut ordonné prêtre.
Mairie de Belzéga (partie de la commune de Champagnac)
Après avoir été mission-
naire diocésain, il reprit
le ministère paroissial.
Il était curé de Kerest-
rolles quand la maladie
le força à donner le

Décembre 1902. La sœur lequel chagriné par de l'église au Bois de la Roche qui procure aux habitants satisfaction d'avoir une seconde messe le Dimanche (mais aussi un long sermon). Ils avaient perdu leur aîné en 1898 à la mort de M^e Chauvel, ancien prieur des Bossanges qui s'était retiré au Bois de la Roche après la décomposition de ceux-ci. Et où il est décédé et enterré. Mort-tenuel mourut le 26 août 1904, et fut enterré dans le cimetière du Bois de la Roche le Dimanche 28, après Vespres. 16 prêtres assistaient à ses funérailles.

1836-1883 R. P. Désiré Renault, né dans le Bourg de Jullien et de Reine Marie Maillau. En 1890, sauf une notice



R. Renault.

saint de Monseigneur, auquel il a... au pays des brouillards, connue comme l'abbé Renault. collège souvenirs de ses légendes scolaires que connaît tout le monde. Désiré Renault au sein d'une modeste chrétienne famille de Mauras. Il naquit à cette époque à l'aurore de ses grâces.

cette fleur qu'il aimait à retourner plusieurs fois dans sa science, corrigeait encore sa plaine d'un tapie doré et terminée le 9 Sept. 1856.

Le Père de Désiré ancien soldat et excellent chrétien était un véritable type de saint malgré la rigueur de commandement de ses formations de garde champêtre lui faisaient sueurs froids. Personne dès le bas âge ne fut remarqué par sa piété, sa sagesse, sa générosité ou la sévère et sa belle voix. Il le choisit pour choriste. Après ses communions, M^e Le Royer alors vicar de Mauran avait été discerné. Pour le jeune enfant de chœur les belles qualités et les pieuses aspirations qui sont les signes d'une vocation ecclésiastique. Il lui donna quelques leçons de latin et le mit en 1850 au collège de Poërmont. Là il devint un élève brillant, dévoué, laboureux et solide, fidèle et bon compagnon. Après sa troisième, il partit pour l'Amérique avec le P. Baillie pour la Picardie au scholasticat de N. Dame des Grâces, terminé à l'ordre franciscain de l'Assomption.

En 1856, Désiré entra au séminaire de Châlons à l'imposée des Vigiles à Paris et d'un an plus tard commença son noviciat à Montrésor et devint diacre et prêtre le 16 juillet 1859. A peine fait la profession la même année il fut envoyé comme professeur à la Martinique. Il fut chargé d'abord de la science, puis occupa l'heure de second de la fin de la classe de rhétorique et la préparation au baccalauréat. Il fut nommé. Il passa 20 ans au collège St Pierre et était un vrai professeur un homme de caractère. Ses discours : un choeur de l'île en 1879 lui mérita de nombreuses félicitations de l'ordinaire Gouverneur. Il fut nommé membre de la commission d'examen au baccalauréat. Tout en étant bon professeur, le P. Renault était le religieux modèle. Le P. Emery, son supérieur témoigna de son obéissance, de son zèle et de son dévouement. Après une grande maladie, il revint en France en 1874. Mais le froid le suivit et ce fut à Perilly qu'il restera.

fit les premières attentes
d'une vocation si égale
qu'il devait porter jusqu'à
la fin comme la
grande croix de la vie.
Il passa quelques mois
à Meudon et se rembarqua
pour la Martinique
fin de Mars 1875, où il
reprit pour deux ans son
train de vie habituel. 1838-1887
Les accès de goutte l'obligeaient
régulièrement en France
en 1881. Il se réfugia à
Esberville le long du grand
canal sur un lit d'ortolan.
De Esberville le P. Renaud
nuit de reprover à Maunoury
ses douleurs si évidentes
peu calmes, il fut cependant
né en 1882 à l'inauguration
de l'école de Mesnières.
Le climat lui fut fatal.
Il revint à Paris. Puis
il fut nommé professeur
de philosophie à Hamber-
tiers, puis à Espinal
en mai 1889, sa maladie
aggravée. Il célébra
sa dernière messe le
jour de la première com-
munion au collège. Après
de nouvelles souffrances 1839
le 18 juillet 1889, il
rendit le dernier soupir
concomitant et sans effort.

M. Alexandre Philogène
Groseil. Né au Rœu
de Joseph et de Angeli-
que Houck. Ses deux



P. Chesnel

enfants prêtres, M. M. Houck et
Émile, secondé dans sa vocation.
Il fut d'abord auxiliaire
à Malestroit, puis vicain
à Méziac, ensuite armo-
nier des mobiles pendant
la guerre de 70. Il
mourut subitement
à la Chapelle-sous-Poëz-
nic où il était vicain.
M. Théodore Paris né dans
le Bourg de
et de M. Jeanne Léonie. Il fut
dans la Congrégation des
Pères de l'Immaculée Con-
ception de Rennes; puis
professe à St-Méen et à
Vitré. Sa naissance sur
lequel il constitua pour
lui-même la Sainte
ne produisit aucun eff-
et. Il retourna à
Rennes après avoir
passé seulement quelques
jours à Maunoury.
Quelques temps après il
mourut 1887, laissant
en fief Joseph Paris
marchand de vins à
Morlaix chez une sœur
Jeanne Marie Paris
désolétique à l'excès.

M. Pierre Chesnel
né dans le Bourg, rue
Tivay, de Coussac et
de Perrine Bouchard,
fut élevé au village de
Briézay (maison en ruines)
M. Lucas et M. Le Plerc
succédaient à lui. Il fut

envoyé à l'Académie
de Chez les Monastines où
il fit ses premières études
Entré dans la compagnie
des Jésuites et connaît
professe à Vannes, au Mans
à Mayenne où il fut
commencé à l'école de Rethorique
abbé Lemire correspondant
député. Il reçut les ordres
mineurs et le tonsuré canonisé
au Puy. Il enseigna de
chez les Capucins, le Génie
de l'Immaculée Conception
de Rennes. Enfin il fut
ordonné prêtre en 1874
à Orléans diocèse auquel
il est attaché. Après
avoir longtemps professé
dans cette dernière ville, 1843
il devint précepteur.
Vers 1898, il se retira
à Maunoury à la Fontaine
puis dans la maison des
Courtards, puis dans celle
de M. Danis à la Fressaire.
Pendant l'arie de M. de Tocque,
il allait célébrer la messe
le dimanche dans la cha-
pelle du Rœu. C'est à
lui qu'on forma l'ap-
peler ces mots : plus royaliste
que le roi. Roi de Bretagne,
il ne dément pas de ses
convictions, une simple
contradiction surépointe
le met hors de lui et même
le fait bondir. M. Lenoir,
ancien vicain le connaissait
quand il lui fit cette épithète.

ici rapporté. M. le chanoine Léonard
fille de son Dieu, et dans l'ordre
des canons, et son caractère.
1905 M^r Louis Guillotin,
né à Dannebourg dans le Morbihan.
C'est le frère de Monseigneur.
Il fut recteur du petit séminaire
de l'Assomption de Rennes, puis
général bâtonnier de Rennes
Vicaire d'abord de Pontivy,
puis à St Malo, il fut
nommé en 1882 recteur de
Quédillac où il est aujourd'hui
encore il fait le bien des Pauvres.
Très investi de la dignité
de chanoine de la cathédrale
Duale en 1894. Il est recteur 1848
de l'abbaye de Beauport Novembre
M^r Georges Marie Durusselle
né dans le Bourg près de Balacon
de pères de François et de Jean
Marie. Recteur de St Guénolé
1843. Ses sarcasmes manifestaient
de bonne humeur d'humeur
disposition. M^r Gignoux
ancien recteur de Malansac,
qui était alors recteur dans
le Bourg le fit en affection
lui donner quelques leçons
de latin et le plaça au
petit séminaire de l'Assomption
Séjour pendant toutes ses études
dans une brillante société.
Généralement de M^r Gignoux
qui se faisait un immense
bonheur de le recevoir.
Après avoir terminé ses
études théologiques au
grand séminaire de Rennes 1843.
Fut élève à Paris où il fut nommé

professeur au collège de
St Vincent de Rennes, puis
recteur principal du collège
de St Malo. C'est là que
M^r Gouinidaud vit les
écrans pour en faire un
de ces vicaux qu'il réussit
Vicaire capitulaire à la
mort de M^r Achardique et
Monseigneur Labouré le
choisit aussi pour inspecteur
de son administration.
C'est au commencement du grand
vicaire du diocèse de
Rennes.

1848

M^r François Piraut
du Bourg, neveu de M^r
Leconte le chanoine de M^r Yves
Girault. Né en 1846. C'est
à St Hélène qu'il fit ses
études classiques. Prêtre
en 1866, il fut tout son
évêché à l'ordre ecclésiastique
et successivement
recteur de Montauban, de
Plaegiffen et, après une
années passée à Kervenec
avec son frère, recteur de
Léhon entre 1870 et 1876
des trois Théocraties. Il
tira de son frère, en sa mort,
une église paroissiale
qu'il a bâtie de ses propres
mains à l'usage des pauvres.
M^r Mouzon lui a érigé une
calice de 1000 francs à
Rennes et conservé par
M^r Verhonié. Il est décédé
à Kervenec Janvier 1907.

M^r Eugène Gaspais
du Bois de la Roche, né

en 1848. Ordonné prêtre en
1868, il devint vicain de
Plaegiffen en 1869, puis
recteur de Bobal en 1875
Où il reçut une partie
de l'héritage de son frère le
Docteur, il eut le dessin
de construire une église
au Bois de la Roche, les
difficultés que lui suscitaient
des propriétaires des vallées
l'empêchèrent de faire
à son projet. C'est bien
regrettable.

M^r Louis Chevalier
né dans le Bourg en face
de l'église de Jean Marie
et de Anne Marie Mayac
Ordonné prêtre en 1869, vicain
de Plumelec et à Loyat
puis recteur de Buborant
en 1888 de St Gonneur

M^r Eugène Mouraud
né dans le Bourg, fils des
Perré, de Joachim et de
Josephine Poigné connus
généralement sous le nom de
Gouin ou de M^r Guillotin.
C'est à St Hélène qu'il fut
ordonné. Son séminaire
terminé à Rennes, il
devint vicaire de Plélan
puis recteur de Vezin
et enfin recteur de Léhon.
Il démissionna le prêtre
aucun recteur n'a été
faire. Il fut donc su-
équier à son successeur
le second de l'ancien maître
Léon. Son grand déci-

étais d'obtenir la cure de
Plélan qui était resté le
pays de ses affections.
Il mourut à Gaël où il
transforma et augmenta
le presbytère. Ses restes furent
transportés dans l'église
de Plélan le 17 Mars 1858 1858

1846
M^r Ernest Edouard
Taget, né le 1^{er} Août 1846
de Guillaume de Vincente
Leborgne à la gendarmerie
Ordonné prêtre en 1870, il
fut nommé vicaire à
Montauban. Le P. Nozai
son recteur lui prédit
qu'il aurait la tétanos
c'est pourquoi il était trop ca-
pable. Vicaire à Lorient
en 1876, puis à Pontivy,
il est actuellement lecteur
de Grégorii où il a bâti
le presbytère. Alors pour
la lutte, il fut agressé et
mena la défense du droit
dans la malheureuse
campagne du brigadier
Pampier. Poète à ses heures
il fut toujours incom-
plument versé.

1854
M^r Alphonse Jouan
né dans le Bourg le 22 Janvier
de George et de Maurice
Stéphaud. Après avoir
fait ses études à St-Malo,
il entra chez les jésuites.
Il fut sorti bientôt, fut
précopasteur à la Ville-Dieu
vicaire à St-Servan en 1887

C'est de là qu'il a été en
1901 nommé recteur de
Mével. À la suite de
chagrin de famille, il
renonça son sacerdoce et se déclara
de Rennes où il a été élu

M^r Charles Moisan
né dans le Bourg grand-père
de Jean Fournet de Rose Marie
des Crois Bourgeoises. Ayant
eu l'envie d'étudier à St-Malo et
à St-Vincent, il entra chez
les oblats environs de Pontmain.
Sorti de la congrégation,
il s'affilia au diocèse
de Lorient. On le nomma
curé d'une ville
à Meffray, puis fut
accepté comme chanoine
prébendé de la métropo-
le de Lorient. C'est un
grand prédicateur et
un aimable confesseur.
Il fut regrettable que une
question d'intérêt soit
sous la maîtrise intelligente
entre lui et sa famille
à Plélan. Nous le reverrons
de temps en temps. 1859

Il reçut en héritage la
maison paternelle grande
mesure qu'il vendit à
un marchand environ 12000^{fr}

M^r Leon Morel né
dans le Bourg, rue de Bas-
(maison de la Vierge) de
Mathurin et de M^r Obamis
Révérend dans le diocèse
de Ploërmel et à Vannes,

Derrière vicarie des Vins
puis recteur son œuvre
est aujourd'hui principale
M^r Mathurin Chézal
né à la Doderie de Ploërmel
et de Jeanne Marie Obamis
Il fit ses études littéraires
à Ploërmel, sa théologie
à Pontchâteau et partit
pour Haïti. Vicaire et
curé de Léogane, il y fit
une magnifique église
et fut nommé chanoine à
Lorient. Il est mort en 1897
1897 dans sa paroisse.

M^r Augustin Gall
né à Mauny de Jeanne
Obulos Obriano
ses études à Ploërmel
et à la congrégation
de Sainte-Croix de Vannes. Le 6 juillet
Dieu l'appela à l'autel.
Il termina ses études
logiques à Pontchâteau
et partit prêtre pour
Haïti où il mourut
1881 quelques mois après
son arrivée.

M^r Louis Jiguet
né dans le Bourg de Ploërmel
Marie Bouée. Il fit ses
études en partie au petit
seminaire de Ploërmel et
en partie au petit séminaire
de St-Malo après avoir reçu
quelques leçons de latin
de M^r Laignard, chaplain
et actions de Grâce. Vicaire
puis de son successeur à

Reims, il fut engagé comme professeur de mathématiques à l'Académie. Ses aptitudes pour cette science l'engagèrent à préparer une licence. Il réussit si bien que ses succès à Paris entraînèrent l'Académie des lettres qui fut utile pour l'autorité diocésaine pour permettre l'obtention d'une licence de Docteur en 1900. Il refuse l'imposture qui lui offrait en 1904.

260 1895 M^r Léon Chéaud de Coucy-Bailla, fils de Mathurin et d'Elizabeth Gouy. Ayant fait ses études à Flémalle, à l'école Sainte-Barbe et au grand séminaire de Namur, il fut ordonné prêtre le 19 juillet 1885 et nommé le supérieur à l'ancienne où il enseigna la sainte Bible et l'Écriture sainte de tous. Épuisé par un mal insupportable, il a supporté ses souffrances avec un courage et une résignation vraiment heroïques. Dès le commencement de la maladie, il sentit frapper à mort. Aussitôt la grande préoccupation de sa paix malade fut de se préparer à bien mourir. Il a reçu les derniers sacrements en solennelle connaissance de

avec les sentiments les plus 1865 dévoués de foi et de prière toujours humain de voir le prêtre au chevet de son lit, d'entendre parler de son Dieu et lui manifester la plus grande obéissance, le sacrifice de soi. Il fut transporté au Collège chez son père. Quelques heures avant la mort sur le conseil de son oncle, le vénérable Recteur de l'École du Sacré-Cœur, il se résigna à tout cœur à la volonté de Dieu. Tant que ses mains voulurent porter le crucifix, il le portait avec lèvres et quand les forces humaines manquèrent, il tomba sans faire aucun mouvement le 19 juillet 1895. Il rendit son âme à Dieu le 6 juillet et fut inhumé dans le cimetière de Namur.

M^r Constant Delatouche né aux Fermards de Jean et de Céleste Gallois. Ayant fait ses études au petit séminaire de Léoguenesberg et au grand séminaire de l'Abbaye, il fut nommé vicaire de l'Abbaye, puis de Melaignac. Ses parents quittèrent les Fermards pour aller habiter le bourg d'Ullast. Il a encore une sœur et une sœur, mariée aux Fermards 1868-1900.

M^r Joseph Duclot né au Val d'Antreuil et d'Augustine Sébillot. M^r Sébastien Sébillot eut dans la Lorraine, son oncle le prieur qui lui pour lui apprendre les premiers éléments de la grammaire latine. Mais il n'eut au petit séminaire des lettres en 1878 et n'achaqua ses études classiques. Il fut au séminaire au petit séminaire de Namur. Après avoir été chez les Jésuites à Reims comme auxiliaire, il passa avec succès sa licence de sciences, reçue comme professeur au Collège d'Notre-Dame de Namur, puis fut nommé professeur de mathématiques au petit séminaire de Flémalle, puis vicaire à Josselin et en 1901 au petit séminaire des religieuses Dominicaines à la Brûlante. Puis lors de leur expulsion le vicariat de Flémalle lui fut proposé. Il ne put trouver d'assistan- tance pour se loger lui-même sans perte. Il rebroussa à la Brûlante gardant la communauté discrète. Son père, le professeur du grand séminaire de Namur est né à Flémalle.

M^r Jean-Paul Jumel né au Sézanne de François

M^e Théodore Pichot M^e Drougand lui donna quelques leçons de latin et bientôt il réussit au petit seminaire de Plœmvel. Après son service militaire à Vannes, l'abbé Guennel fut ordonné prêtre le 23 X 1893 et nommé vicaire à Léden le Corvil de Lannuon sur la côte. Le 23 février 1900, le maureux état de santé l'obligea à prendre un repos très nécessaire. Il mourut poignardé chez sa mère réfugiée à la rue de Paris le 29 mai 1900. C'était un père exemplaire pour tous les rapports. Ainsi sa mort n'a été suinte comme en 1870 par les journaux.



Il a été avec la plus fication, répondant aux prières le sacrifice de l'offrande de messes. Il fut profondément regretté à Léden surtout où pendant 6 ans il a exercé avec un grand zèle le saint ministère. Il fut enterré dans le cimetière de Maunoy.

M^e Mathurin Vaucher né au Condray Baillé de Mathurin et de Jeanne qui moururent en 1871. Il fut son oncle M^e 1871 recteur de Léden. Il fit ses études

à l'école primaire mixte à Maunoy. Commencé à une cérémonie solennelle de clôture d'émission en 1874. Il était surveillant d'études à St-Tome quand il résolut d'entrer chez les Oblats de Marie. Il est aujourd'hui missionnaire au Maroc où il retourne dans la mission St-Raphaël, fondée par un père Wrigley. Ses lettres à son cousin Vicar Jalle de Lannuon évoquent l'amour à St-Gerard dont affectueuses pleines d'oraison et d'intérêts.

M^e Désiré Martin né au Plessis-de-les-Madeleine. Vaches 1878. M^e Drougand le choisit et lui donna quelques leçons de latin en 1874 à Plœmvel. Après sa prêtrise, il devint instituteur à Léden. Sa sante l'obligea à céder ses fonctions. On le plaça comme précepteur à l'église de Léden chez M^e du Bot à Monteneuf, puis vicain de Guillien. Il est aujourd'hui vicain en charge à Génoc depuis 1908. En 1908, vicain en mariage à St-Jean de Plœmvel.

M^e Ferdinand Hubert né à Lorient de Ferdinand et de Marie f^e Gregoire. Les époux furent bénis à l'église Sainte-Croix à Lorient le 1^{er} V

de son baptême célébré à Maunoy, pays de son père. Il restera toujours regardé comme enfant de Maunoy. Après avoir fait une succession des études à Plœmvel et une partie de son grand séminaire à Vannes. Il rentra dans le diocèse de Vannes où il avait un oncle curé. Ordonné prêtre 1881 devant vicaire d'Harpagouet et d'Argentan. Il a refusé une chaire au grand séminaire de Vannes. Pour les ans il vivait chez M^e le Dimanche passer quelques jours à Maunoy.

M^e Jean Pencole Du Désert. 1880-1881. 29 Août 1875. Devenu vétérinaire de bonne heure, il fut reçu à la fin des fonctions d'Hippocrate qui favoriseraient sa vocation vétérinaire. Après ses études classiques à Plouguerneau, il partit pour le terminer des missions étrangères à Paris. Devenu prêtre, il visita quelquefois servir les pauvres, chanter une grande messe à Maunoy et à St-Léonard et partit évangéliser les pagaynes 1901 avec l'ordination de neuf nouveaux. Il fut envoyer tout son bien par son cousin Jean Bapt. Denoëz à Plougonvelin à 50 ans en Chine mort à Marseille le 22 Juillet 1931 et y fut enterré le lendemain.



1878...

M^e Pierre Lourau né 188
à Paimpol (ville-Doméne)
de Pierre et de Marie Chau-
illet fut élève à Morlaix
(la Fontaine). Aprés avoir
reçu les premières leçons
de latin de M^e Lecointe
il alla à Ploërmel et
fit ses études théologiques
au Grand Séminaire de
Vannes et fut ordonné
priéte en juillet 1906.
En attendant au vicariat
il fut surveillant au
collège de St François Xavier
de Vannes. En 1909, il devint
vicaire d'Angan. Il
est l'heureux de M^e Trabé
Ploërmel.

1880-1909

M^e l'abbé Mathurin
Corbin, né au Plessis 188
de Noël et de Ludirine
Allain. Il entra aux postes
Séminaire de Ploërmel
après avoir reçu de M^e
Lecointe des leçons de
latin. Malgré le mauvais
état de sa santé, il fut
ordonné prêtre le 17^e Juillet
1904. Mourant, il partit
comme vicaire de
Glenac le 14 Février 1905
Aussi le 14 Mars il
rendait le dernier soupir
son instrument eut 38.
ans à Glenac.

M^e Eugène Locket du
Plessis (Jacques) né de
Jean et de Th^e Lambau
C'est M^e Lecointe qui
lui donna les premières
leçons de latin. Séchur
des Classiques, il partit
à Ploërmel ; passa 1878
dans diverses congrégations
Séminaire de Vannes
obtint son exeat
pour le Diocèse de La
Rochelle. Après avoir
achevé au séminaire de
cette ville ses études théo-
logiques, il fut ordonné
priéte le 29 Juin 1905
et le 28 août fut nommé
vicaire de Morlaix.
puis dès 1906, curé de
Grisay, Janvier 1907, mort
à la suite de
l'A. G. 4 minutes
le 26 Octobre 1907
M^e Charles Jouass du
Gietay fils de Pierre et
de Marie Rose Desnoës
Il fit ses études à Ploërmel
et trois années de théologie
à Vannes. Puis ses
parents moururent du
côté de la maladie d'autre
partie. Il termina ses
études théologiques à
St Jacques dans le Finistère
Ordonné prêtre juillet 1906.



M^e Joseph Brunel
du Bourg, fils de
Henri et de
Hamon. Aprés avoir
passé pour le petit

seminaire de Vannes
il entra au grand
Séminaire de Vannes.
et fut ordonné prêtre le
22 X^e 1906 par M^e Gontier.
Professeur à Lorient, professeur
1909 vicaire à la Pointe d'Uhel.

M^e Eugène Féderer
à la Gendarmerie (maison
Doublé près l'hôtel Grand Bois
de François et de Marie
Sorice Penin - Guerdat
de gendarme culte catholique
il enseigna à Lorient, professeur
de sémicatéchisme faites
à Ploërmel, il entra
au séminaire d'Hossegor, fut
ordonné prêtre en juin 1908
et partit pour l'évêché de
Fort-de-France où il
travailla (1907) au salut
des âmes.

M^e l'abbé Pierre Guillot
né à Kérineac de Louis
et de Josephine Ferol. Il revint
au Corlay-Baillé à l'âge
d'un an. Aprés ses études
à Ploërmel, à Vannes et à
Kergonan, il fut ordonné
priéte par M^e Gontier,
le 10 Juillet 1908, professeur
à l'école de Ploërmel, en 1908

Remarque. La persécution religieuse a révolté pour le moment le mouvement des vocations ecclésiastiques. Les abbés Pierre Guilloux du Coutry Boullet et Désiré Horace de Boisg ont dans le grand séminaire de Vannes et Léon Martin de Cataha, fils de Désiré Martin fait son noviciat chez les Capucins près de Constantinople. Il est à Ploërmel comme élève de M. le curé Eugène Gasparis de la Couche Reganché. Et c'est là

Appendice

Pour perpétuer le souvenir des prêtres qui avaient exercé le saint ministère et qui étaient nés à Mauron et aussi par reconnaissance et charité, il vint à l'esprit de M^e Le Fort, curé doyen d'Erre d'instaurer à Mauron même une association de prêtres. Il parla de son dessin à M^e Baré, curé de Mauron, puis à M^e Constant Guillotin alors supérieur du Grand Séminaire de Rennes qui l'approvèrent. Le projet fut réalisé en 1887 et l'œuvre fut instituée avec M^e C. Guillotin comme président. Les statuts fixaient une première mercredi de septembre deux services solennels, l'un pour les prêtres défunt du pays, l'autre pour les prêtres ayant exercé le saint ministère à Mauron, imposant une messe à célébrer le jour ci-dessus fixé à tous les membres de l'association et une autre à la mort de chaque sociétaire. La cotisation annuelle était de 6 francs pour chacun. Le clergé paroissial et l'ecclésiastique étaient libérés de toute obligation.

Pour plus de détails voici comment le R. P. Monnaïd né à Mauron professeur de Philosophie à Épinal rend compte de la première réunion.

Le premier mercredi de septembre, tous les prêtres originaires de Mauron, mais depuis un an en association paroisse, ont célébré dans l'église de leur paroisse natale le service annuel qu'ils se proposent de célébrer régulièrement pour leurs frères défunt. Dans le second et suivant les prêtres défunt qui ont exercé le saint ministère dans la paroisse depuis la grande révolution.

Cette belle institution a reçu dès sa naissance une organisation parfaite. Ses statuts approuvés par M^{gr} l'Évêque de Vannes lui permettent une existence qui sera tout à l'honneur de l'Eglise pour bénédiction des fidèles et le sondagement des âmes au purgatoire. Aussi avons-nous bien de nous féliciter de cette institution et de bénir ceux qui en ont été les promoteurs.

C'est donc dans la grande ferme de faire pour les morts que le 5 septembre dernier, de tous les coins du diocèse arriveront à Mauron les membres de notre famille sacerdotale à laquelle ont voulu se joindre comme membres actifs la plupart des prêtres qui y ont exercé

15

le saint ministère et qui sont aujourd'hui chefs de paroisse... Le service des frères étaient réunis autour des quatre autels. Et comme dans notre bon pays la foi des fidèles et la religion des frères sont inépuisables, presque toutes les familles de la paroisse malgré l'antériorité et l'ingénierie des trahisseurs étaient représentés à la cérémonie pour un ou plusieurs membres. Il faut dire qu'un puissant motif était rentré dans le succès de nos bons compatriotes. Sur la demande de Monseigneur l'évêque de Vannes une indulgence pléniaire vient d'être accordée par le Pape à notre association; et grâce à cette faveur innée plus de 300 personnes se approchent de la table sainte.

À 10 heures précises commence l'office des morts par le chant d'une nocturne sur le thème du saint sacrifice. C'est à M^e l'abbé Foulon recteur à Nantes et autre doyen d'âge que revient l'honneur de chanter la grand'messe. L'église de Moaner présente à ce moment un aspect imposant. Dans la grande nef se dresse un catafalque grandiose garni tout autour une soule recueilli et en deuil; dans le sanctuaire, une nombreuse couronne de frères chantant d'une voix pure et compacte l'office des morts et des prières liturgiques du saint sacrifice. À l'autel, l'érinorable abbé Foulon qui complète 82 ans d'âge et dont la fraîcheur d'intelligence et de caractère semble défier son siècle. Tout est ensemble justifié pleinement la parole de Bossuet qui a dit que le prieur des fidèles est le plus bel ornement des autels.

Après l'evangile M^e C. Guillois monte en chaire et d'une parole lumineuse nous expose l'outline de la prière pour les morts, puis lit le necrologue. Quarante sept noms se succèdent rapidement dans tous les esprits les plus émouverts souvenirs. En tête sont inscrits les noms des quatre pasteurs M^e M^r Le Moine, Lucas, Boëzel et Flory qui à eux seuls ont rempli presque toute l'œuvre de ce siècle et dont la mémoire est encore en bénédiction fraîche nous. Dans la suite de cette liste, que de nous obéis à nos coeurs. N'est pas à tel autel d'autre eur qu'après Dieu nous deixons notre vocation, car selon la parole de St-Bernard, c'est toujours par l'intermédiaire de ses pontifes que le Seigneur visite son peuple. En entendant cette longue nomenclature, chacun pourrait se dire quel a prononcé tout entier; non moins morose; mais quelques-uns, beaucoup moins brillé pour les autres et s'être souvent oublié soi-même pendant la vie, il ne sembla pas oublié après la mort. La cérémonie funèbre se termina par l'absoute que donna le prieur de Moaner.

À la fin des agapes fraternelles qui suivirent cette piacece réunion, Monsieur le Supérieur du Grand-Dominicain de Rennes se faisant notre interprète porta la santé de notre rév. et bien-aimé Pasteur dont l'intelligence et le zèle ouïssoit de M. au moins une paroisse modèle et de Monseigneur l'évêque de Vannes qui a prouvi combien il aime M. au moins en lui donnant M^e labbé Baudouin pour curé.

Nous nous séparâmes enfin profondément édifiés de tout ce que nous avions dit et résolu de nous réunir à pareille époque, l'an prochain. Dans les mêmes sentiments d'amitié, de fraternité et de prières.

Dès la séparation de M^e Guillois à l'épiscopat, la date de la réunion coïncide avec le séjour de sa Grâce à Maucon. Depuis la fondation l'association a perdu beaucoup de ses membres enterrés par la mort, mais les membres valides naissent régulièrement chaque année à moins de quinze raisons. Il n'y a plus qu'un seul service après lequel le secrétaire la suivié le compte rendu de la réunion précédente, donne l'état de la caisse et reçoit les cotisations. Le président nomme alors deux qui devraient chanter la messe l'année suivante. C'est à tour de rôle un prêtre natif de Maucon et un prêtre appartenant à tout ministère. Quand un prêtre de l'association meurt, le secrétaire est chargé d'annoncer aux Confines la morture nouvelle et de remémorer à chacun les obligations auxquelles il est soumis en pareille circonstance. Le registre de l'association est tenu par le secrétaire qui d'ordinaire est le premier de la paroisse.

M^e Ley
un h^o,
qu'A
Dota



Chapitre des belles fratriates et consanguines.

1 Le Bois de la Roche.

Le Bois de la Roche - lequel nous appelons aujourd'hui le Bois de la Roche - comprend le château et l'agglomération qui l'entourait et quelques villages qui font partie des uns de Maucon, les autres de Néant. Autrefois le château avait porté la dénomination de Bois de la Roche et la gisit l'avoisinant celle de Sainte et de basse Germaine. Le château avait sa chapelle domestique dans une de ses ailes. Détenu